



FÉVRIER 2026

JÉRÔME FAUCET

# L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : VERS UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU SECTEUR DE L'AIDE INTERNATIONALE

2024 - 2025



Réalisé dans le cadre du projet «Apprendre et innover face aux crises», avec le soutien de :

**LE GROUPE URD**  
**URGENCE. RÉHABILITATION. DÉVELOPPEMENT**

Fondé en 1993, le Groupe URD est un think-tank indépendant spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités. Son expertise pluridisciplinaire, nourrie par des allers-retours permanents sur les terrains de crise et post-crise, lui permet d'appréhender le fonctionnement du secteur dans son ensemble. Attaché à l'échange de connaissances et à l'apprentissage collectif, il accompagne les acteurs de l'aide dans les processus d'amélioration de la qualité de leurs interventions.

**NOTE SUR L'AUTEUR**

Diplômé d'un DEA en Bioscience de l'environnement et santé à l'Université d'Aix Marseille II, et d'un Master en Environnement et développement à l'Université de Reading au Royaume Uni, Jérôme a rejoint le Groupe URD en janvier 2024. Fort de 15 années d'expérience en réduction des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique, il a dirigé durant les 5 ans dernières années, en tant que spécialiste de l'action anticipative, l'élaboration de protocole d'action précoce contre les vagues de chaleur en contexte urbain au sein du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Son travail l'a amené à collaborer étroitement avec les organisations météorologiques et scientifiques, et à contribuer aux travaux du Global Heat and Health Information Network. Au sein du Groupe URD, Jérôme est en charge des questions d'adaptation au changement climatique.

Contact : [jfaucet@urd.org](mailto:jfaucet@urd.org)



# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>5</b>
Une prise de conscience réelle mais encore peu structurante	5
Des transformations en cours, mais encore fragiles	5
Repenser les rôles, les partenariats et l'ancrage territorial	6
Un repositionnement politique incontournable	6
Trois questions structurantes pour l'avenir du secteur	6
<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>I – OBJECTIFS</b>	<b>8</b>
Thématiques et questions clés	8
<b>II - MÉTHODOLOGIE</b>	<b>9</b>
1 - Revue documentaire	9
2 - Questionnaire en ligne	9
3 - Entretiens semi-structurés	9
4 - Analyse initiale des données et restitution intermédiaire	10
5 - Analyse approfondie et revue documentaire ciblée	10
6 - Rédaction du rapport	11
<b>III - LES LIMITATIONS DE L'ÉTUDE</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE I - PERCEPTION DE LA PRISE DE CONSCIENCE DU SECTEUR DE L'AIDE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE</b>	<b>12</b>
<b>I - UNE PRISE DE CONSCIENCE EN PROGRESSION, MAIS ENCORE FRAGMENTÉE</b>	<b>12</b>
A - Une évolution contrastée selon les acteurs	12
B - L'adaptation des modes de fonctionnement : un angle mort majeur	13
C - Autres angles morts : Angles morts éthiques et stratégiques	14
<b>II - QUESTIONS-CLÉS POUR GUIDER L'AVENIR DU SECTEUR</b>	<b>17</b>
<b>CHAPITRE 2 - LES TRANSFORMATIONS EN COURS</b>	<b>19</b>
<b>I - DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES CLIMATIQUES</b>	<b>19</b>
<b>II - TRANSFORMATIONS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>22</b>
A – Renforcement de la résilience	22
B – Défis transversaux à l'adaptation opérationnelle	32
<b>III - SENSIBILISATION</b>	<b>39</b>
A – Outils de sensibilisation	39
B – Limites actuelles des outils de sensibilisation au changement climatique	41
<b>IV – BARRIÈRES ET FACTEURS FACILITANT LA TRANSFORMATION</b>	<b>42</b>
A – Barrières à la transformation	42
B – Facteurs facilitant la transformation	45

V – RECOMMANDATIONS POUR ACCÉLÉRER L'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION	47
<b>CHAPITRE 3 – LE RÔLE ET LA PLACE DES ONG DANS UN MONDE À +2°</b>	<b>49</b>
I – VERS UNE REDÉFINITION INÉVITABLE DU RÔLE DES ONG	49
II – REPENSER LES FONCTIONS TRADITIONNELLES POUR LES ONG D'URGENCE	50
III – REPENSER LES FONCTIONS TRADITIONNELLES POUR LES ONG DE DÉVELOPPEMENT	51
IV – UNE TRANSITION VERS DES PARTENARIATS LOCAUX RENFORCÉS	52
V – UNE NÉCESSITÉ DE COOPÉRATION ET DE MOBILISATION COLLECTIVE	53
VI – CONCLUSION	53
VII – QUESTIONS-CLÉS POUR GUIDER L'AVENIR STRATÉGIQUE DU SECTEUR	54
<b>CHAPITRE 4 - LA LOCALISATION DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : RÔLE STRATÉGIQUE ET CONTRAINTES PERSISTANTES</b>	<b>55</b>
I – REPENSER LES RELATIONS NORD-SUD FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE	55
II – LA LOCALISATION À L'ÉPREUVE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	56
A - Assurer la pertinence et l'acceptabilité des réponses	57
B - Répondre aux chocs croissants avec plus de réactivité	57
C - Localisation, partenariats et enjeux de justice	57
III – LES DÉFIS DE LA LOCALISATION DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	58
A - Manque d'inclusion et de reconnaissance	58
B - Une injonction externe mal adaptée	59
C - Conditions de financement et capacités limitées	59
D - Contraintes politiques et blocages locaux	59
E - Un besoin de contextualisation et d'ancrage	60
IV – CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	60
V – QUESTIONS-CLÉS POUR GUIDER L'AVENIR STRATÉGIQUE DU SECTEUR	61
<b>CHAPITRE 5 - RÉFLEXION SUR LE POSITIONNEMENT DU SECTEUR DE L'AIDE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	<b>62</b>
A - Le contexte économique et politique comme nouveau prisme de lecture : une remise en cause de la solidarité internationale	64
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE – REPENSER L'AIDE INTERNATIONALE À L'ÉPREUVE DU CLIMAT</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>68</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>68</b>
<b>LISTE DES ORGANISATIONS ET DES PERSONNES INTERVIEWÉES</b>	<b>71</b>

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## REPENSER L'AIDE INTERNATIONALE À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À trajectoire actuelle, le monde se dirige vers un réchauffement proche de +2,9 °C d'ici la fin du siècle, entraînant une multiplication et une intensification des crises climatiques, humanitaires et sociales. Ces évolutions exercent une pression croissante sur les capacités des États, des sociétés civiles et du système de l'aide internationale, au Nord comme au Sud. Dans ce contexte, une question centrale traverse le secteur : l'aide internationale est-elle réellement préparée aux transformations profondes qu'exige l'adaptation au changement climatique ?

Si les engagements en matière d'atténuation et de réduction de l'empreinte carbone se sont structurés depuis 2020, l'adaptation demeure encore insuffisamment intégrée comme priorité transversale, malgré des cadres de référence clairs et partagés. Cette étude propose un état des lieux exploratoire des pratiques d'adaptation au sein des organisations françaises de solidarité internationale, afin d'identifier les dynamiques à l'œuvre, les freins persistants et les questions structurantes pour l'avenir du secteur dans un monde à +2 °C.

### **UNE PRISE DE CONSCIENCE RÉELLE MAIS ENCORE PEU STRUCTURANTE**

Les résultats montrent que la prise de conscience des enjeux climatiques progresse nettement, mais qu'elle reste fragmentée et inégalement partagée. Elle est principalement portée par des référents climat ou des profils techniques, sans toujours se traduire par une vision institutionnelle consolidée. Si une majorité des acteurs reconnaît désormais le changement climatique comme un défi majeur, peu d'organisations ont engagé une transformation structurelle à la hauteur de l'ampleur des risques.

L'adaptation est encore largement appréhendée à travers le prisme des projets et des programmes, souvent sous forme d'initiatives pilotes ou sectorielles. La réflexion sur l'adaptation des modes de fonctionnement internes – continuité des opérations, gestion des risques climatiques, chaînes d'approvisionnement, sécurité des équipes – demeure très limitée. Cette situation s'explique par des freins cognitifs, organisationnels et financiers, mais aussi par des angles morts éthiques et stratégiques persistants, notamment sur les responsabilités historiques du secteur et sur la reconnaissance des limites de l'adaptation dans certains territoires déjà confrontés à des seuils d'habitabilité.

### **DES TRANSFORMATIONS EN COURS, MAIS ENCORE FRAGILES**

Le secteur est néanmoins entré dans une phase d'expérimentation et de transition. Certaines ONG ont commencé à intégrer l'adaptation dans leurs stratégies, à renforcer les approches de résilience communautaire, à développer l'agroécologie, l'action anticipatoire, la réduction des risques de catastrophes ou les solutions fondées ; sur la nature. Ces évolutions traduisent un apprentissage collectif en cours et un rapprochement progressif entre sphères humanitaires, environnementales et scientifiques. Toutefois, ces transformations restent hétérogènes, dépendantes d'initiatives individuelles et insuffisamment soutenues par des financements de long terme, des cadres d'évaluation adaptés et des gouvernances internes transformées. Le risque de maladaptation est de plus en plus identifié, soulignant la nécessité d'approches plus systémiques, intégrant les effets sociaux, écologiques et politiques des interventions.

## **REPENSER LES RÔLES, LES PARTENARIATS ET L'ANCRAGE TERRITORIAL**

Dans un monde à +2 °C, les cadres traditionnels de la solidarité internationale montrent leurs limites. Le cloisonnement entre humanitaire et développement devient de moins en moins opérant face à des crises imbriquées et durables. Les ONG d'urgence sont appelées à évoluer vers des rôles hybrides, combinant réponse rapide, préparation, anticipation et contribution à la résilience structurelle. Les ONG de développement conservent un rôle central dans l'accompagnement des transformations de long terme, mais doivent renforcer leur articulation avec l'humanitaire et les politiques publiques d'adaptation. Un changement de prisme majeur traverse l'ensemble des analyses : l'ancrage territorial devient le point d'entrée central de l'adaptation. Les réponses pertinentes se construisent d'abord à l'échelle des territoires, là où les impacts se matérialisent et où existent les capacités d'action. Dans cette perspective, la localisation apparaît comme un levier stratégique essentiel, à la fois pour l'efficacité des interventions et pour la justice climatique. Pourtant, malgré un consensus de principe, sa mise en œuvre reste limitée : le pouvoir décisionnel et financier demeure concentré au Nord, l'accès des acteurs locaux aux financements directs reste marginal, et les logiques de sous-traitance persistent.

## **UN REPOSITIONNEMENT POLITIQUE INCONTOURNABLE**

Enfin, l'étude met en lumière une tension croissante autour du positionnement politique des ONG. Entre neutralité opérationnelle et engagement militant, un faux dilemme persiste. Les résultats montrent qu'il est possible de concilier neutralité dans l'action et responsabilité politique, à travers un plaidoyer systémique ancré dans les réalités de terrain. Or, peu d'organisations interrogent encore explicitement les responsabilités structurelles des États, des entreprises et des modèles économiques dans la crise climatique. Ce débat s'inscrit dans un contexte de fragilisation profonde de la solidarité internationale, marqué par une contraction brutale des financements et une crise de légitimité de l'aide. Face à cette double crise, l'ancrage territorial, le renforcement du leadership local et la justice climatique apparaissent non seulement comme des impératifs éthiques, mais aussi comme des conditions de résilience pour le secteur.

## **TROIS QUESTIONS STRUCTURANTES POUR L'AVENIR DU SECTEUR**

L'étude met en évidence trois enjeux clés pour l'avenir de l'aide internationale face au changement climatique :

- Comment redéfinir les rôles et les mandats des ONG dans un monde à +2 °C, en reconnaissant explicitement les limites de l'adaptation – y compris celles du secteur lui-même – et en en tirant les conséquences stratégiques ?
- Comment opérer un changement de prisme, d'approches verticales et sectorielles vers un ancrage territorial des réponses climatiques, fondé sur un transfert réel de pouvoir, de ressources et de légitimité vers les acteurs locaux ?
- Comment concilier neutralité opérationnelle et responsabilité politique face aux injustices climatiques, afin de faire de la justice climatique une véritable boussole opérationnelle ?

En définitive, la transformation climatique du secteur de l'aide ne sera pas uniquement technique. Elle sera politique, culturelle et éthique. La capacité du secteur à se réinventer collectivement conditionnera sa pertinence, sa légitimité et son rôle dans un monde marqué par des crises climatiques durables.

# INTRODUCTION

Au rythme actuel des émissions de gaz à effet de serre, la planète suit une trajectoire de réchauffement de près de +2,9 °C d'ici 2100<sup>1</sup>. Cette évolution entraîne une intensification et une multiplication des événements climatiques extrêmes, touchant des zones de plus en plus vastes. Ces crises mettent sous pression les dispositifs de prévention et de réponse existants, ainsi que les capacités – humaines, matérielles et financières – des États et des sociétés civiles, au Sud comme au Nord.

Face à ce constat, une question majeure s'impose : le secteur humanitaire et l'aide internationale sont-ils suffisamment préparés aux transformations profondes qu'exige l'adaptation au changement climatique ? Si la conscience de l'urgence d'atténuer les émissions est désormais bien établie – avec des engagements collectifs dès 2020<sup>2</sup> pour réduire l'empreinte carbone des organisations humanitaires – la réflexion sur l'adaptation reste en retrait. Pourtant, la Charte sur le climat et l'environnement (2021<sup>3</sup>) et la Déclaration des bailleurs sur le climat et l'humanitaire (2022<sup>4</sup>) invitent explicitement à penser conjointement atténuation et adaptation. Le Réseau Environnement Humanitaire (REH), dans le cadre du troisième engagement de la Déclaration d'Engagement des Organisations Humanitaires pour le Climat (2020)<sup>5</sup>, invite également les signataires à adapter leur action humanitaire aux nouveaux enjeux climatiques, en (i) intégrant l'analyse des risques climatiques et environnementaux dans toutes les interventions, et en favorisant prévention, mitigation et adaptation ; (ii) en réduisant leurs impacts négatifs et en soutenant des actions ayant un effet positif sur l'environnement ; et (iii) renforçant et mobilisant les expertises locales, conformément aux engagements de localisation du Grand Bargain.

C'est dans ce contexte qu'il apparaît crucial de réaliser un état des lieux des démarches déjà engagées au sein du secteur de l'aide français. Une telle analyse doit permettre de mieux comprendre les avancées et les écarts entre organisations selon leur taille, leur mandat ou leur structuration. Elle vise également à identifier les bonnes pratiques, les manques et les besoins, tant au niveau opérationnel qu'organisationnel, afin d'alimenter des pistes de travail collectif.

Mais au-delà du diagnostic, **l'enjeu est surtout de dégager des questions structurantes pour penser l'avenir du secteur**. Ces questions, issues de l'observation des pratiques actuelles, doivent servir de base à une réflexion collective sur la manière dont l'aide internationale peut rester pertinente, efficace et juste face aux bouleversements climatiques à venir.

Ce rapport, réalisé à partir d'entretiens avec des organisations françaises et de l'analyse de leurs documents stratégiques, propose une lecture transversale de cette mutation en cours. Il explore la manière dont les ONG intègrent l'adaptation climatique dans leurs politiques, leurs pratiques et leurs partenariats. Il met en lumière les innovations émergentes, les obstacles persistants et les tensions éthiques, politiques et opérationnelles qui traversent le secteur.

L'étude montre qu'au-delà des défis techniques, c'est bien le **positionnement du secteur de l'aide** qui se trouve interrogé : comment agir de manière juste, cohérente et efficace dans un monde à +2 °C ? Comment concilier neutralité humanitaire, responsabilité politique et justice climatique ? Et comment repenser les rapports de pouvoir et de solidarité pour permettre aux acteurs locaux d'en devenir les véritables moteurs ?

---

<sup>1</sup> UNEP (2023), *Emissions Gap Report 2023: Broken Record: Temperatures hit new highs, yet world fails to cut emissions (again)*.

<sup>2</sup> Réseau Environnement Humanitaire (2020), *Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat*.

<sup>3</sup> CICR, FICR (2021), *Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires*.

<sup>4</sup> DG ECHO (2022), *Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement*.

<sup>5</sup> REH (2020), *Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat*.

## I – OBJECTIFS

Cette étude a pour ambition de contribuer à une meilleure compréhension de la manière dont les organisations humanitaires se saisissent du défi urgent de l'adaptation au changement climatique. Plutôt qu'un panorama exhaustif, il s'agit **d'un état des lieux partiel et exploratoire**, construit à partir de la documentation des expériences disponibles et, surtout, des échanges menés avec les référents techniques des ONG. L'objectif est de donner à voir les tendances, les avancées, mais aussi les limites identifiées par les praticiens eux-mêmes.

De manière plus spécifique, l'étude cherche à :

- **Recueillir et analyser** les pratiques déjà mises en place en matière d'adaptation, aussi bien au niveau opérationnel (outils, approches, dispositifs de terrain) qu'au niveau organisationnel et stratégique ;
- **Identifier les obstacles et limites** rencontrés par les organisations, tels qu'exprimés par leurs équipes techniques, ainsi que les directions explorées pour y répondre ;
- **Mettre en lumière les bonnes pratiques** existantes, tout en reconnaissant que leur documentation reste partielle et qu'elles doivent être discutées, adaptées et enrichies collectivement ;
- **Ouvrir un espace de dialogue sectoriel**, en créant un *momentum* favorable à une réflexion partagée sur les transformations nécessaires pour préparer le secteur aux bouleversements climatiques.

L'objectif final est de **dégager des questions structurantes** qui puissent nourrir une réflexion collective et participative sur l'avenir de l'aide internationale. Ces questions, issues des pratiques et des perceptions des acteurs, visent à éclairer la manière dont le secteur peut rester pertinent, efficace et juste face aux impacts croissants du changement climatique. Les termes de référence (ToRs) et les questions de l'étude ont bénéficié des contributions des membres du réseau RepR « Réseau pour la Réduction des Risques de Catastrophes », qui comptait en juin 2024 cinq membres actifs : CARE France, Croix Rouge Française, Solidarités Internationales, Humanité et Inclusion, Groupe URD.

### THÉMATIQUES ET QUESTIONS CLÉS

Pour atteindre ces objectifs, l'étude s'est articulée autour de cinq thèmes eux-mêmes déclinés en question clés.

#### 1. Perception du défi

- Comment les organisations perçoivent-elles l'ampleur et la nature du défi climatique ?
- Quels écarts entre perception individuelle, institutionnelle et sectorielle ?

#### 2. Degré de prise de conscience

- Dans quelle mesure les organisations reconnaissent-elles la nécessité de transformer leurs pratiques et leur organisation pour s'adapter ?
- Cette conscientisation est-elle homogène entre siège et terrain, directions et départements techniques ?

#### 3. Actions engagées et limites rencontrées

- Quelles initiatives concrètes ont déjà été mises en place (stratégies, outils, approches, réorganisations internes, partenariats) ?
- Quels sont les freins principaux (financiers, techniques, organisationnels, politiques) ?
- Quelles bonnes pratiques émergent ?
- Quels besoins et perspectives d'adaptation sont identifiés pour les prochaines années ?

#### 4. Dynamique collective

- Quelles initiatives sectorielles (chartes, plateformes, financements, réseaux) soutiennent déjà l'adaptation ?
- Quelles barrières persistent et quelles actions complémentaires seraient nécessaires ?
- Quel rôle chaque organisation se voit-elle jouer dans cet effort collectif ?

#### 5. Vision d'avenir dans un monde à +2°C

- À quoi ressemblera une organisation du secteur de l'aide adaptée à ce contexte ?
- Quels changements structurels et partenariats seront indispensables ?

- Quel repositionnement des ONG du Nord doit être envisagé ?
- Quelles seront les attentes vis-à-vis des bailleurs et des nouveaux partenaires ?

## II - MÉTHODOLOGIE

Pour répondre aux questions évaluatives présentées ci-dessus, l'étude a adopté une approche mixte, combinant des données quantitatives et qualitatives. Elle s'est déroulée en six étapes principales :

### 1 - REVUE DOCUMENTAIRE

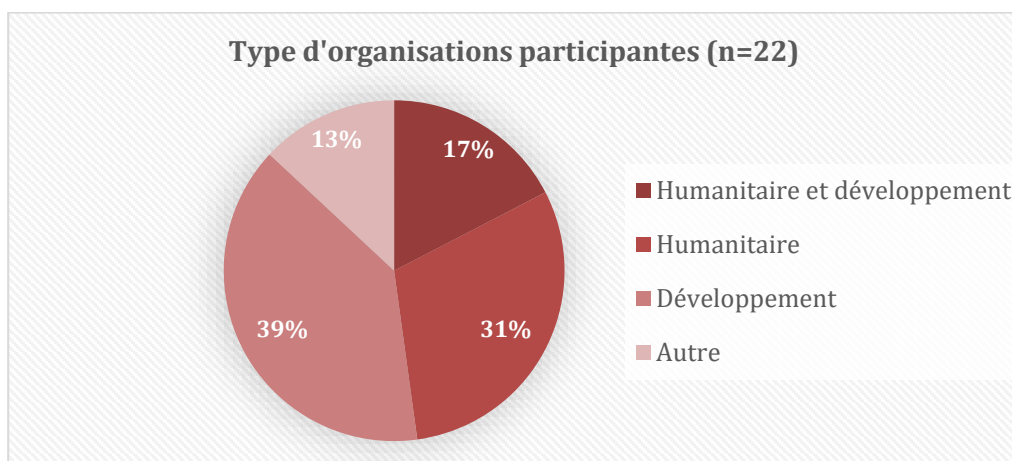
L'équipe a analysé un ensemble de documents et d'études relatifs à l'adaptation du secteur de l'aide internationale au changement climatique. Cette revue a inclus 9 stratégies environnementales et/ou climatiques d'organisations ainsi que 30 études et publications sectorielles. Les documents ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence, et la liste complète figure en annexe.

### 2 - QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Un questionnaire court, intégrant des questions à la fois quantitatives et qualitatives, a été diffusé en amont des entretiens semi-structurés. Il a été rempli par 22 répondants. Le questionnaire complet est disponible en annexe.

### 3 - ENTRETIENS SEMI-STRUCTURÉS

Au total, 30 entretiens ont été réalisés. L'échantillonnage, volontairement ciblé, visait des personnes occupant des fonctions stratégiques ou techniques en lien direct avec les enjeux climat/environnement, plutôt que de constituer un panel représentatif des organisations dans leur ensemble. Les profils interrogés comprenaient : 11 référents climat/environnement, 3 responsables programmes « Carbone, Climat et Approvisionnement durable », 5 responsables de projets/programmes, 3 responsables suivi-capitalisation-évaluation, 3 cadres de direction (fondateurs, directeurs adjoints, chargés de mission), 1 référente approches sociales et communautaires, et 1 chargée des partenariats financiers. Sur les 38 personnes sollicitées, 30 ont participé (taux de réponse de 79 %). Les principales raisons de non-participation invoquées furent le manque de disponibilité (5), une absence temporaire (1), le sentiment de ne pas être la personne la plus appropriée (1), et un manque d'intérêt (1). Au total, 22 organisations ont été représentées à travers ces entretiens (liste en annexe).



## 4 - ANALYSE INITIALE DES DONNÉES ET RESTITUTION INTERMÉDIAIRE

Les données issues de la revue documentaire, des questionnaires et des entretiens ont été traitées à l'aide du logiciel de codage analytique MAXQDA. Les premiers résultats ont ensuite été présentés lors d'une conférence organisée le 4 juin 2024, en partenariat avec Alternatives Humanitaires, à l'Académie du Climat (Paris, France)<sup>6</sup>. Cet événement a réuni 49 participants, dont 12 intervenants : parmi eux figuraient 9 présidents, directeurs ou co-directeurs, ainsi que 5 responsables des opérations, de l'innovation et du développement. Les directions générales et opérationnelles des ONG françaises d'aide internationale étaient conviées, aux côtés de leurs référents climat/environnement, des participants aux entretiens, ainsi que des bailleurs français (AFD et CDCS, seule l'AFD étant représentée).

L'objectif de cette conférence était double : offrir aux acteurs un temps rare de réflexion sur les implications du changement climatique pour leurs organisations et programmes, et esquisser des pistes d'action collective pour anticiper les transformations structurelles nécessaires. Les échanges se sont articulés autour de deux tables rondes.

- **Table ronde 1** : défis opérationnels pour renforcer la résilience climatique et la réduction des risques de catastrophes, avec des interventions sur l'évolution du Mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge, l'approche multisectorielle de HI, le développement du marqueur résilience de CARE, et les enjeux d'adaptation locale et co-construite.
- **Table ronde 2** : impacts macro du changement climatique sur le secteur humanitaire et l'architecture de l'aide, avec des discussions sur les partenariats ONG humanitaires–environnementales, la localisation et la décolonisation de l'aide, la réorientation de la finance climat, et la question d'une transformation profonde du secteur face au défi climatique. Modérée par Alternatives Humanitaires, cette table ronde réunissait des représentants de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), d'Action Contre la Faim, de CARE France et du Groupe URD.

La conférence a permis de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour sensibiliser et informer sur l'adaptation au changement climatique. Malgré l'intérêt manifeste des participants, des confusions persistent, notamment entre atténuation et adaptation, y compris parmi des référents environnement dans leurs discours. Toutefois, l'événement a offert aux acteurs un espace de recul et de réflexion, souvent difficile à trouver dans un secteur en tension permanente. Les bailleurs, de leur côté, commencent à se saisir de manière plus concrète de la nécessité d'anticiper les impacts du changement climatique. Un socle de connaissances est en cours de construction, des opportunités d'agir différemment émergent, et les pratiques évoluent progressivement. L'enjeu désormais est d'accélérer cette dynamique pour traduire les intentions en transformations structurelles et opérationnelles durables.

## 5 - ANALYSE APPROFONDIE ET REVUE DOCUMENTAIRE CIBLÉE

Les échanges issus de la conférence ont nourri une seconde phase d'analyse, combinant approfondissement des données recueillies et revue bibliographique complémentaire. Cette étape a permis d'explorer de nouveaux angles d'étude, notamment autour de la justice climatique, du droit au développement, et de la question des pertes et dommages. Elle a également intégré des réflexions sur la standardisation occidentale et l'effacement des savoirs locaux, ainsi que les inégalités Nord-Sud persistantes.

Cette analyse a été conduite dans un contexte marqué par le gel des financements américains, qui illustre plus largement une remise en cause profonde de l'aide publique au développement et de la solidarité internationale. Ce nouveau prisme a permis de replacer les résultats dans un cadre plus large de transformation systémique, où les enjeux climatiques et politiques se croisent et interrogent la légitimité comme l'avenir du secteur de l'aide.

---

<sup>6</sup> <https://www.urd.org/fr/evenement/conference-sur-ladaptation-du-secteur-de-laide-face-aux-effets-des-changements-climatiques/>

## 6 - RÉDACTION DU RAPPORT

Chaque chapitre combine trois sources principales : les résultats issus des entretiens, les réponses au questionnaire, et l'analyse documentaire partagée par les ONG.

Ces matériaux sont confrontés à la synthèse des travaux bibliographiques afin d'enrichir et de mettre en perspective les constats.

Chaque chapitre se conclut par la formulation **de recommandations ou de questions structurantes** – ouvertes et prospectives – destinées à éclairer et guider les choix stratégiques, éthiques et opérationnels du secteur face aux défis du changement climatique.

## III - LES LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

Une première limitation de l'étude réside dans la forte mobilisation de données qualitatives, reposant sur les perceptions, analyses et retours d'expérience des répondants au questionnaire et des personnes interrogées lors des entretiens semi-structurés. Les profils interrogés occupent majoritairement des fonctions de référent· climat et/ou environnement, ou des postes stratégiques et techniques étroitement liés à ces enjeux. À ce titre, leurs propos peuvent refléter à la fois la position institutionnelle de leur organisation et des appréciations plus personnelles, influencées par leur trajectoire professionnelle, leur degré d'expertise ou leur sensibilité aux enjeux climatiques.

Ce biais potentiel, inhérent à tout échantillonnage ciblé et non représentatif, a toutefois été atténué par plusieurs choix méthodologiques. D'une part, les discours recueillis ont été systématiquement confrontés à une revue documentaire approfondie, incluant les stratégies organisationnelles, des documents techniques internes et une bibliographie sectorielle étendue. D'autre part, la diversité des profils interrogés et des organisations représentées a permis de croiser les points de vue et de limiter le risque d'une lecture trop homogène ou normative des enjeux.

Une seconde limite tient à l'ampleur et à la transversalité des thématiques abordées. L'intégration de thèmes et de concepts tels que la localisation de l'aide, la justice climatique ou encore la maladaptation a nécessité des développements spécifiques afin d'apporter un socle minimal de compréhension, indispensable à l'instauration d'un dialogue sectoriel et à l'identification de questions structurantes susceptibles de nourrir une réflexion collective sur l'avenir de l'aide internationale. De même, le recueil, l'analyse et la mise en lumière des bonnes pratiques existantes ont impliqué un niveau de détail suffisant dans leur description, afin d'en permettre une compréhension adéquate par les lecteurs et lectrices. Ces ambitions ont contribué à rendre l'étude dense, relativement longue et parfois complexe à appréhender dans sa globalité.

Afin de pallier cette difficulté, le choix méthodologique a été fait de structurer le rapport en chapitres thématiques distincts, permettant d'approfondir chaque enjeu de manière ciblée. Chaque chapitre se conclut par des questions structurantes ou des pistes de réflexion, servant de points d'ancrage pour la réflexion finale (chapitre 5) consacrée au positionnement du secteur de l'aide face au changement climatique. Ces analyses thématiques sont ainsi mises en perspective dans le chapitre final, qui propose une lecture plus transversale des résultats.

Enfin, bien que le rapport s'inscrive dans une démarche analytique globale, il a également été conçu comme un ensemble de chapitres pouvant être lus de manière indépendante. Dans cette optique, chaque section fait l'objet d'une synthèse et est explicitement reliée aux objectifs généraux de l'étude, afin de faciliter l'appropriation des résultats par des publics aux attentes et aux niveaux de lecture différenciés.

# CHAPITRE I - PERCEPTION DE LA PRISE DE CONSCIENCE DU SECTEUR DE L'AIDE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

## I - UNE PRISE DE CONSCIENCE EN PROGRESSION, MAIS ENCORE FRAGMENTÉE

### A - UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE SELON LES ACTEURS

Les avis recueillis par entretiens et questionnaires proviennent majoritairement de référents climat, techniques ou stratégiques au sein des ONG. Bien que ces personnes soient bien placées pour observer et analyser les dynamiques internes, leurs propos reflètent une perception individuelle ou sectorielle, sans nécessairement exprimer une position institutionnelle consolidée.

Un biais d'évaluation apparaît à ce titre : les ONG engagées dans les réseaux de plaidoyer tendent à surestimer le niveau de sensibilisation du secteur, tandis que les petites structures ou celles moins connectées perçoivent une prise en compte encore très limitée du sujet.

Les référents climat constatent une **progression de la prise de conscience des enjeux climatiques** dans le secteur de l'aide humanitaire, mais soulignent que cette dynamique demeure marquée par de **fortes disparités**. Ainsi, 61 % des répondants estiment qu'un début de prise de conscience existe dans certaines organisations, mais que **la compréhension globale du secteur reste insuffisante**. Par ailleurs, 39 % considèrent que, malgré une conscience du défi de l'adaptation, le secteur ne dispose **pas d'une vision collective** pour agir et se transformer. Certaines organisations ont mis en place des approches structurées et intégrées, alors que d'autres restent à un stade de compréhension partielle, souvent théorique ou limitée à certains secteurs.

Cette perception, majoritairement portée par des référents techniques ou stratégiques, bien qu'éclairée, ne reflète pas toujours une orientation institutionnelle claire. Ces référents pointent toutefois deux points centraux : pour 45 % des répondants, le changement climatique est perçu comme une **« crise permanente », appelant à une transformation en profondeur d'un système humanitaire** aujourd'hui peu adapté à la complexité croissante et à l'enchaînement des chocs.

39 % voient **le changement climatique comme un facteur modifiant la nature des besoins, nécessitant une adaptation des modes d'intervention**.

Une vision plus marginale le considère comme un simple multiplicateur de besoins, sans remise en cause du modèle actuel – une lecture minoritaire et largement contestée par les répondants.

Ces constats font écho à ceux de l'étude **ALNAP 2022**<sup>7</sup>, qui identifie le changement climatique comme **la principale menace extérieure** perçue par les acteurs humanitaires, en raison de ses répercussions humanitaires massives et systémiques. Le rapport met en évidence les **dynamiques en cascade** provoquées à l'échelle mondiale par les effets du changement climatique. Alors que les projections de 2021<sup>8</sup> prévoyaient que le seuil des +1,5 °C fixé par l'Accord de Paris pourrait être franchi dès le début des années 2030, entraînant une

<sup>7</sup> ALNAP (2022), *The State of the Humanitarian System*

<sup>8</sup> IPCC (2021), *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*

intensification notable des vagues de chaleur, des sécheresses et des inondations, la température moyenne de la Terre a dépassé de plus de 1,5 °C les niveaux préindustriels pour la première fois en 2024<sup>9</sup>. Le **rapport mondial sur les catastrophes (GAR)**<sup>10</sup> anticipe par ailleurs une **hausse de 40 % du nombre de catastrophes d'ici 2030**, ce qui confirme l'ampleur du défi à venir.

Dans ce contexte, le besoin exprimé par les répondants d'une transformation structurelle du système humanitaire rejoint les conclusions du *Rapport sur les catastrophes dans le monde* (IFRC, 2020<sup>11</sup>). Ce dernier souligne que le secteur humanitaire doit non seulement gagner en efficacité, mais également **se transformer en profondeur** pour répondre à la fréquence et à l'intensité croissantes des événements climatiques et météorologiques. Il insiste sur l'obsolescence des anciens paradigmes de gestion des catastrophes face aux défis contemporains. Pour sauver des vies et limiter les conséquences des crises futures, **une action collective renforcée s'impose**. Plus que jamais, il est urgent d'accélérer l'adaptation au changement climatique et de repenser en profondeur les modes d'action humanitaire.

« Cette urgence [le changement climatique] est universelle. Elle est partout. Tout le monde en sera touché. Nous la voyons à l'œuvre en Californie et dans l'Oregon, tout comme au Pakistan, en Pologne ou en Australie. Elle est partout — et, point essentiel, elle continuera à l'être<sup>12</sup>. » « Les principes éthiques et les modes d'action actuels du secteur humanitaire sont nécessaires, mais ils ne suffisent plus face aux nouveaux défis moraux et opérationnels que pose notre crise planétaire.<sup>13</sup> »

Hugo Slim

## **B - L'ADAPTATION DES MODES DE FONCTIONNEMENT : UN ANGLE MORT MAJEUR**

Au sein de leurs propres organisations, les répondants relèvent une **prise de conscience inégale** des enjeux climatiques, qui varie fortement selon les départements, les niveaux hiérarchiques (siège/terrain) et les contextes nationaux. La compréhension de ce qu'implique l'adaptation au changement climatique demeure souvent floue, et est fréquemment **confondue avec l'atténuation**. Cette conscience émergente a donné lieu à **des actions concrètes**, allant de projets pilotes à l'adoption de nouvelles approches. Cependant, le **passage à l'échelle** et la capacité à **évaluer les effets réels des mesures d'adaptation** restent **des défis majeurs**. (voir chapitre 2). En pratique, l'adaptation demeure donc largement appréhendée à travers le prisme des projets et des programmes, sans remise en question approfondie des modes de fonctionnement internes des organisations. Les actions d'adaptation se traduisent principalement par des ajustements programmatiques dans des secteurs déjà maîtrisés (WASH, agroécologie, éco-construction, etc.) ou par des projets pilotes explorant des approches plus innovantes, telles que les solutions fondées sur la nature ou les actions anticipatoires.

L'étude met donc en lumière **un angle mort particulièrement préoccupant : l'absence de réflexion structurée sur l'adaptation des modes de fonctionnement internes des ONG**. À ce stade, l'adaptation est majoritairement pensée comme une réponse programmatique aux impacts du changement climatique sur les populations et les territoires d'intervention, et non comme un enjeu stratégique affectant directement les capacités opérationnelles, organisationnelles et institutionnelles des organisations elles-mêmes.

En pratique, seules neuf organisations disposent d'une stratégie ou d'une politique formalisée d'adaptation au changement climatique, et celles-ci demeurent largement centrées sur les projets. Plus d'un quart (six) sont également en cours d'élaboration de telles stratégies, ce qui représente toutefois une fenêtre d'opportunité pour influencer les orientations futures. Les dimensions opérationnelles – telles que la gestion des risques climatiques pour les opérations, la continuité des activités dans des contextes de chocs climatiques répétés, l'adaptation des

<sup>9</sup> [Earth breaches 1.5 °C climate limit for the first time: what does it mean? Nature 637, 769-770 \(2025\), doi: https://doi.org/10.1038/d41586-025-00010-9](https://doi.org/10.1038/d41586-025-00010-9)

<sup>10</sup> [UNDRR \(2022\), Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2022 - Our World at Risk: Transforming Governance for a Resilient Future](https://www.undrr.org/publications/global-assessment-report-on-disaster-risk-reduction-2022-our-world-at-risk-transforming-governance-for-a-resilient-future)

<sup>11</sup> [IFRC \(2020\), World Disasters Report 2020 – Come Heat or High Water: Tackling the humanitarian impacts of the climate crisis together](https://www.ifrc.org/fr/publications/world-disasters-report-2020-come-heat-or-high-water-tackling-the-humanitarian-impacts-of-the-climate-crisis-together)

<sup>12</sup> [New Humanitarian Ethics for the Climate Emergency](https://www.humanitarian-ethics.org/)

<sup>13</sup> [https://books.google.fr/books/about/Humanitarianism\\_2\\_0.html?id=ONMNEQAAQBAJ&redir\\_esc=y](https://books.google.fr/books/about/Humanitarianism_2_0.html?id=ONMNEQAAQBAJ&redir_esc=y)

chaînes d'approvisionnement, la sécurité et la mobilité des équipes, ou encore les modèles de présence et d'intervention sur le terrain – ne sont pas ressorties dans l'étude.

Pour expliquer ces blocages, les répondants avancent plusieurs hypothèses structurantes :

- **Lacunes techniques et de connaissances** : une faible compréhension des enjeux climatiques, notamment parmi les équipes terrain ; des initiatives isolées ou cloisonnées dans certains services et pilotées par des profils experts ; une diffusion limitée de la lecture systémique en dehors des cercles spécialisés ; un manque d'outils méthodologiques opérationnels pour guider l'action.
- **Verrous organisationnels** : **L'appropriation des enjeux climatiques reste fragmentée, dépendant fortement des départements concernés**, des niveaux de responsabilité ou de la localisation géographique. De plus, un maintien d'un **déséquilibre Nord/Sud**, où les ONG du Nord concentrent encore l'essentiel des décisions stratégiques, des financements et de l'influence, restreignant l'autonomie réelle des partenaires du Sud à conduire leur adaptation.
- **Faiblesses financières** : l'absence de financements dédiés, stables et prévisibles pour l'adaptation ; des financements perçus comme opportunistes et peu alignés avec des visions de long terme, limitant la continuité et la profondeur des actions. De fait, en pratique, la mise en œuvre de nouveaux outils ou approches repose largement sur **les ressources internes** (humaines et financières) des ONG, ce qui limite leur capacité d'action, en particulier pour les structures de petite taille. Ce décalage entre une conscience croissante du défi climatique et l'absence de remise en question des modes de fonctionnement internes constitue aujourd'hui l'un des freins majeurs à une transformation réelle du secteur humanitaire et du développement. Tant que l'adaptation restera cantonnée au niveau des projets, sans être intégrée aux cadres de gouvernance, aux stratégies opérationnelles et aux processus décisionnels, elle demeurera largement insuffisante face à l'ampleur des risques climatiques à venir.

## **C - AUTRES ANGLES MORTS : ANGLES MORTS ÉTHIQUES ET STRATÉGIQUES**

### Une responsabilité non assumée : une réflexion éthique en sourdine

Un point sensible, que plusieurs répondants estiment rarement abordé de manière explicite, concerne **la responsabilité historique et environnementale des pays d'origine des ONG du Nord dans le contexte des inégalités climatiques**. Ce sujet, encore largement éclipsé des discussions stratégiques, soulève des interrogations majeures sur le rôle et le positionnement du secteur.

Même si ces cinq dernières années les organisations ont fait des avancées notables dans l'intégration de leur impact environnemental dans leurs réflexions et pratiques, et dans la mesure de leur empreinte écologique, très peu d'organisations remettent en question leur rôle historique dans la reproduction des inégalités climatiques, notamment à travers des relations partenariales asymétriques.

On peut considérer que **cette responsabilité non assumée s'apparente à une forme d'évitement collectif**, alimentée par plusieurs facteurs que les répondants identifient comme autant d'obstacles à une prise de conscience éthique :

- **Crainte d'une remise en cause** : reconnaître cette responsabilité reviendrait à interroger les fondements mêmes du positionnement moral et institutionnel des ONG, ainsi que la légitimité de certaines de leurs pratiques. Cela peut provoquer une résistance similaire à celle observée dans des processus d'introspection individuelle face à ses propres contradictions.

- **Manque de temps pour l'introspection** : Bien que le secteur demeure marqué par une forte culture de l'urgence, cette réalité ne reflète qu'une partie de l'activité des ONG. Si les organisations peinent à dégager du temps pour l'introspection et les espaces de réflexion éthique, c'est moins en raison d'une urgence permanente qu'en raison d'une surcharge structurelle nourrie par des exigences croissantes de conformité, de reporting et de suivi. Ces contraintes, tout en étant nécessaires, limitent fortement la disponibilité pour une réflexion de fond, pourtant essentielle à une transformation durable.
- **Poids de l'inconfort et de la complexité** : la difficulté à traiter ces questions, qui touchent à la justice climatique, au pouvoir, et à l'héritage colonial, contribue à un refoulement organisationnel, plutôt qu'à un véritable refus d'agir.

Par ailleurs, ce silence s'accompagne de pratiques qui perpétuent les déséquilibres existants. Les budgets climat restent insuffisamment transférés aux partenaires du Sud, maintenant une concentration du pouvoir décisionnel dans les ONG du Nord. Le secteur continue de fonctionner selon des modèles traditionnels, sans développer de vision critique sur ses responsabilités historiques ni sur son impact réel dans les dynamiques globales de l'adaptation au changement climatique.

Cette analyse, basée sur les entretiens réalisés, fait écho à de nombreux travaux académiques sur **l'évitement collectif, le manque d'introspection, et la reproduction des déséquilibres Nord-Sud**, notamment en ce qui concerne le **transfert** de pouvoir et de financements liés au climat.

Pradier (2024)<sup>14</sup> souligne que les ONG du Nord appliquent des outils de gestion standardisés, issus des sièges européens, qui écartent les savoirs locaux. Cette **logique managériale empêche toute remise en question éthique des pratiques dominantes**. Elle repose sur une croyance implicite en la supériorité des normes occidentales, alimentant un déni des responsabilités historiques. De son côté, Sultana (2022)<sup>15</sup> dénonce un **refus structurel des ONG du Nord d'interroger leur héritage colonial**. Ce refus s'appuie sur une forme d'« épistémicide », c'est-à-dire l'effacement des savoirs autochtones. Elle critique également le paternalisme climatique, dans lequel les ONG préfèrent se mettre en scène comme sauveuses plutôt que de réfléchir à leur propre rôle dans la reproduction des inégalités. Le rapport du GADN (2022)<sup>16</sup> confirme que la majorité des ONG du Nord restent peu critiques vis-à-vis de leurs pratiques. Même si **un discours décolonial commence à émerger, il reste marginal, et les organisations préfèrent conserver leurs schémas habituels**. ODI (2025)<sup>17</sup> observe une **faible reconnaissance des responsabilités différenciées**. L'adaptation climatique est encore abordée de manière technocratique, sans réelle prise en compte des dynamiques sociales ou historiques. Les **ONG peinent à remettre en question leurs cadres institutionnels rigides**, ce qui alimente un évitement organisé de l'auto-analyse. Enfin, ALNAP (2021) rappelle que la flexibilité des ONG dépend avant tout d'un changement culturel en profondeur. Pourtant, **le confort relatif des procédures existantes et la peur de l'incertitude (climatique) freinent toute remise en cause des modèles dominants, renforçant l'évitement collectif**.

Concernant la **reproduction des déséquilibres Nord-Sud et le non-transfert du pouvoir et des budgets climat**, Pradier (2024) met en évidence la manière dont les outils de gestion occidentaux sont imposés depuis l'Europe, **perpétuant une logique de contrôle**. Les innovations locales ne sont prises en compte que si elles sont traduites dans un langage conforme aux normes dominantes, confirmant la concentration du pouvoir décisionnel au Nord et la marginalisation des savoirs endogènes. Sultana (2022) ajoute que les **ONG du Nord captent l'essentiel des financements climatiques et jouissent d'une légitimité politique et financière disproportionnée**. Les communautés locales sont écartées de la définition des priorités, ce qui perpétue une distribution inégale des ressources. Le GADN (2022) souligne que **très peu d'ONG du Nord révisent leurs modèles de gouvernance ou leurs mécanismes de financement**. Ce refus de réforme maintient une position dominante au détriment des acteurs du Sud. Il s'agit, selon le rapport, d'un immobilisme assumé. ODI (2025) constate également que les budgets climat sont rarement transférés aux partenaires locaux. **La réponse humanitaire reste centralisée et dominée par les grandes ONG internationales, dans une logique verticale, sans véritable redistribution du pouvoir de décision**. Enfin, l'article de

<sup>14</sup> Pradier, Vincent (2024), « Colonialité ou pluriversalité : que révèle la transition écologique des ONG ? » *Humanitaires en mouvement* N° 26

<sup>15</sup> Sultana, Farhana (2022), "The unbearable heaviness of climate coloniality". *Political Geography*

<sup>16</sup> The Gender and Development Network (2022), *What is the role of Northern organisations in global justice advocacy?*

<sup>17</sup> HPN (2025), « Climate change adaptations in humanitarian programming ». *Humanitarian Exchange* N° 86

l'ALNAP (2021)<sup>18</sup> rappelle qu'un soutien plus fort aux petites organisations locales est indispensable pour améliorer flexibilité et efficacité. Pourtant, ce principe reste très peu appliqué. Les grandes ONG conservent le contrôle des dispositifs opérationnels, limitant ainsi la circulation équitable des ressources et du pouvoir. En somme, cette réflexion éthique en sourdine révèle un angle mort majeur de l'action humanitaire et du développement, dont la reconnaissance conditionne pourtant **une transformation juste et crédible du secteur à l'ère du changement climatique.**

#### Un autre angle mort stratégique : la reconnaissance des limites de l'adaptation

Un point peu abordé par les répondants à l'étude, mais pourtant central, concerne un angle mort majeur des discussions stratégiques sur l'adaptation au changement climatique et le rôle du secteur de l'aide :

Nous ne faisons plus seulement face à des risques futurs : les impacts irréversibles du changement climatique et d'autres facteurs sont déjà à l'œuvre et dépassent, dans certaines régions, les capacités d'adaptation humaines, sociales et écologiques.

Les limites à l'adaptation apparaissent notamment à travers plusieurs phénomènes critiques :

- **Chaleur extrême et humidité (indice "wet-bulb")** : Il existe une limite physiologique infranchissable pour le corps humain lorsque la combinaison température-humidité dépasse un certain seuil. Une étude de 2017<sup>19</sup>, indique qu'un seuil climatique mondial peut devenir létal pour l'organisme. Déjà, environ 30 % de la population mondiale est exposée à ces conditions extrêmes au moins vingt jours par an. Ce pourcentage pourrait atteindre 48 % d'ici 2100 dans un scénario optimiste, et jusqu'à 74 % si les émissions continuent de croître.
- **Épuisement des ressources hydriques et désertification** : La dégradation accélérée des nappes phréatiques, la désertification et l'appauvrissement des sols réduisent la disponibilité de l'eau, compromettent l'agriculture et rendent parfois la subsistance impossible sur place. Ces dynamiques sont multifactorielles - la surexploitation, la pression démographique ou la gestion défailante jouent également un rôle - mais elles constituent des limites structurelles à l'adaptation. Une revue de l'International Water Resources<sup>20</sup> Association synthétisant 386 études montre que la surexploitation des nappes souterraines représente une menace majeure pour la durabilité de l'eau, aggravant sécheresses, aridification et dégradation des terres.
- **Montée des eaux et salinisation** : L'élévation du niveau de la mer due à la dilatation thermique des océans et à la fonte des glaces provoque submersion, érosion côtière et salinisation des sols ainsi que des aquifères. Plusieurs études portant sur les zones côtières du Bangladesh montrent des intrusions salines, des pertes agricoles, des inondations récurrentes et des risques de disparition de territoires habités en cas d'élévation d'un mètre du niveau marin<sup>21</sup>. Les petits États insulaires en développement (PEID) sont parmi les plus exposés à ces effets<sup>22</sup> : destructions d'infrastructures, pertes économiques et culturelles, érosion de la biodiversité, disparition des récifs coralliens et déplacements forcés. Pour certains territoires, la montée des eaux remet en cause la possibilité même d'habiter durablement la terre disponible.

Ces perspectives imposent des choix stratégiques difficiles pour le secteur humanitaire et du développement :

- **Faut-il continuer à investir dans l'adaptation** in situ, pour préserver le lien au territoire et la cohésion sociale ?
- Ou bien faut-il envisager, avec lucidité, des **plans de relocalisation anticipée** dans les zones où les conditions de vie deviennent intenable<sup>23, 24</sup> ?

<sup>18</sup> De Geoffroy, V. & al. (2021), *Adapting humanitarian action to the effects of climate change*

<sup>19</sup> Mora, C., Dousset, B., Caldwell, I. and al. (2017), "Global risk of deadly heat", *Nature Climate Change* 7

<sup>20</sup> *Global groundwater sustainability: A critical review of strategies and future pathways - ScienceDirect*

<sup>21</sup> *ResearchGate+1*

<sup>22</sup> *Les petits États insulaires en développement sont en première ligne face au changement climatique. Voici pourquoi. | UNDP Climate Promise*

<sup>23</sup> *Comme cela est déjà imaginé pour Téhéran qui est fortement impactée par les sécheresses (L'Iran, face à sa pire sécheresse depuis six décennies, envisage d'« évacuer Téhéran »)*

<sup>24</sup> *Comme cela est déjà envisagé pour Jakarta qui est fortement impacté par des inondations récurrentes*

(<https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2022/08/jakarta-sera-bientot-sous-les-eaux-le-gouvernement-lance-un-plan-de-sauvetage>)

Si la relocalisation peut être perçue comme un échec de l'adaptation, elle pourrait s'imposer dans certaines situations comme la seule option viable. C'est ce que met en lumière le *World Disasters Report 2020*<sup>25</sup>, en appelant à **reconnaître nos limites et celles de l'adaptation**. Selon ce rapport tous les risques liés au changement climatique ne peuvent être éliminés. Le GIEC identifie des **limites à l'adaptation** : des seuils au-delà desquels la santé, le bien-être et les moyens de subsistance ne peuvent plus être protégés, nécessitant alors des **adaptations transformatrices**. On distingue des **limites dures**, irréversibles (ex. : disparition des récifs coralliens), et des **limites souples**, liées à des contraintes pratiques pouvant parfois être levées. Selon le rapport du groupe II du GIEC 2022<sup>26</sup>, « de nombreux systèmes naturels sont **proches des « hard » limites** de leur capacité d'adaptation naturelle.» Le rapport souligne également que **les « soft » limites de certaines adaptations humaines ont été atteintes**, mais elles peuvent être surmontées en s'attaquant aux contraintes financières, de gouvernance, institutionnelles et politiques » Avec l'intensification du changement climatique, ces limites deviennent plus fréquentes : **zones invivables à cause de la chaleur, montée des eaux, îles menacées de submersion**. Dans le domaine humanitaire, ces limites se manifestent déjà à travers le **manque de ressources, l'absence de systèmes d'alerte** et la **vulnérabilité accrue** des populations marginalisées.

Face à ces constats, il devient crucial de :

- Identifier les facteurs qui déterminent ces limites (politiques, sociaux, environnementaux) ;
- Agir pour les repousser autant que possible, **en luttant contre les causes profondes de la vulnérabilité** ;
- Et, dans certains cas, reconnaître que **des limites sont inévitables, nécessitant des transformations structurelles profondes, y compris des changements de modes de vie, de territoires ou de modèles d'intervention du secteur de l'aide**.

## II - QUESTIONS-CLÉS POUR GUIDER L'AVENIR DU SECTEUR

Les constats présentés dans ce chapitre révèlent moins un déficit de sensibilisation qu'un ensemble d'angles morts persistants, qui freinent une transformation réelle du secteur face à l'urgence climatique. À ce titre, plusieurs questions structurantes émergent pour éclairer les choix stratégiques, organisationnels et éthiques à venir.

### 1. Comment transformer la prise de conscience de l'urgence climatique en une adaptation réellement structurelle et opérationnelle du secteur ?

Si la majorité des acteurs perçoit désormais le changement climatique comme une « crise permanente », pourquoi les réponses demeurent-elles largement centrées sur des projets ponctuels, sans intégration systématique des risques climatiques dans les modes de fonctionnement des organisations ? Quelles conditions institutionnelles, politiques et culturelles doivent être réunies pour que l'adaptation climatique devienne une priorité transversale, intégrée aux stratégies globales, aux cadres de gouvernance et aux dispositifs de gestion des risques, de planification stratégique et de pilotage des opérations ? Enfin, quels sont les risques opérationnels climatiques encore largement non nommés ou sous-estimés (accès, logistique, sécurité, continuité des activités, épuisement des ressources, instabilité des contextes), et quels seraient les coûts en termes d'efficacité, de crédibilité et de légitimité du maintien de cet angle mort pour le secteur humanitaire et du développement ?

<sup>25</sup> IFRC (2020), *World Disasters Report 2020 – Come Heat or High Water: Tackling the humanitarian impacts of the climate crisis together*

<sup>26</sup> <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>

**2. Comment le secteur peut-il dépasser l'évitement éthique et assumer ses responsabilités historiques dans les inégalités climatiques ?**

Pourquoi la responsabilité historique, environnementale et politique des ONG du Nord dans la reproduction des inégalités climatiques demeure-t-elle largement absente des débats stratégiques ? À quelles conditions le secteur peut-il engager une véritable introspection éthique, susceptible de se traduire par des transformations concrètes des modèles de gouvernance, des relations partenariales, ainsi que par un transfert effectif du pouvoir décisionnel et des financements climat vers les acteurs du Sud ?

**3. Le secteur est-il prêt à reconnaître les limites de l'adaptation — y compris les siennes — et à en tirer les conséquences stratégiques ?**

Pourquoi la question des limites de l'adaptation (zones devenant inhabitables, pertes irréversibles, déplacements forcés) reste-t-elle marginale dans les stratégies du secteur ? Comment intégrer la reconnaissance de ces limites non comme un aveu d'échec, mais comme un point de départ pour des adaptations transformatrices ? Le secteur est-il prêt à envisager des transformations profondes de ses modèles d'intervention, y compris la relocalisation anticipée, la sortie de certains territoires ou la redéfinition de ses objectifs ?

**4. Que révèle l'ensemble de ces angles morts sur la capacité réelle du secteur à se transformer face au changement climatique ?**

Le maintien de ces angles morts traduit-il principalement un manque de moyens et de connaissances, ou révèle-t-il des résistances plus profondes à la remise en question des modèles dominants de l'aide ? Jusqu'où le secteur peut-il continuer à fonctionner selon des paradigmes hérités, alors même que le changement climatique en fragilise les fondements ? Quelles conditions politiques, institutionnelles et culturelles sont nécessaires pour que l'urgence climatique devienne un véritable catalyseur de transformation systémique, et non un simple nouveau champ d'intervention ?

# CHAPITRE 2 - LES TRANSFORMATIONS EN COURS

**Face à l'intensification et à la complexification des risques climatiques, un nombre croissant d'ONG s'engagent dans une réflexion stratégique visant à intégrer le changement climatique au-delà du seul cadre des projets, au cœur de leurs politiques institutionnelles et de leurs modes de fonctionnement. Si cette dynamique demeure inégale et encore largement à un stade exploratoire, elle traduit néanmoins une évolution louable : la reconnaissance progressive du changement climatique non plus seulement comme un enjeu programmatique, mais comme un risque systémique appelant des réponses structurelles et opérationnelles.**

**Cette évolution reste toutefois marquée par un écart important entre l'ambition stratégique affichée et la réalité des transformations effectivement mises en œuvre. Dans ce contexte, ce chapitre met en lumière les démarches engagées par plusieurs organisations pour faire évoluer leurs orientations opérationnelles, notamment à travers la formalisation de stratégies climat et l'adaptation de leurs modes opératoires. Il vise à documenter ces expériences, à en souligner les apports et les limites, et à éclairer les conditions nécessaires pour réduire le fossé entre intention stratégique et transformation effective face à l'urgence climatique.**

## I - DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES CLIMATIQUES

Un premier axe concerne l'intégration du climat dans les stratégies organisationnelles. Lors de l'étude seulement neuf organisations disposaient d'une stratégie ou d'une politique d'adaptation au changement climatique ou prenant en compte l'adaptation comme stratégie transversale. Toutefois, plus d'un quart (six) étaient en cours d'élaboration de telles stratégies, ce qui représente une fenêtre d'opportunité pour influencer les orientations futures. Ce chapitre propose une liste non exhaustive des organisations qui ont l'adaptation comme axe stratégique et ou transversal.

Depuis 2007, **CARE France** a fait de l'adaptation au changement climatique un axe stratégique<sup>27</sup>, avec près de 30 projets menés dans 18 pays. L'approche retenue, centrée sur les communautés, vise à renforcer les capacités locales, réduire les risques de catastrophes, développer des moyens de subsistance résilients et agir sur les causes de vulnérabilité. Initialement axée sur la gestion des catastrophes (sécheresses, inondations, cyclones), l'action s'est étendue à l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et l'autonomisation des femmes. Le programme *Where the Rain Falls* (2011–2016) a marqué un tournant en démontrant les liens entre variabilité climatique, sécurité alimentaire et migrations. L'organisation met aussi à profit son expertise acquise sur le terrain et les outils et cadres d'analyse développés pour faire évoluer les pratiques des organisations paires et des acteurs de la coopération.

La démarche de la **CRF** s'inscrit dans le cadre plus large du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui, avec l'appui du Climate Centre, a développé de nouvelles approches et outils pour accompagner l'adaptation au changement climatique. Parmi eux figure notamment la programmation *Climate Action Journey*<sup>28</sup>, conçue pour aider les Sociétés Nationales à élaborer des stratégies et des plans d'action climat. La Croix-Rouge française a conçu un cadre logique spécifique pour l'adaptation climatique, distinct de celui dédié à l'atténuation, afin de clarifier ses orientations stratégiques. Ses protocoles d'urgence intègrent progressivement les risques liés aux canicules et aux événements extrêmes. L'organisation renforce également la coordination entre ses

<sup>27</sup> CARE (2017), *Adaptation au changement climatique : la démarche pionnière de CARE France*

<sup>28</sup> IFRC, *A Climate Action Journey for Red Cross and Red Crescent National Societies*

départements santé et gestion des risques de catastrophes, tout en mobilisant ses antennes locales pour contextualiser les actions. Parallèlement, elle développe des activités de sensibilisation dans les écoles et forme ses équipes à la prise en compte des risques climatiques. Un bilan multi-niveau des initiatives de la CRF était en cours lors de la réalisation de cette étude, en vue de l'élaboration d'une feuille de route unifiée, visant à harmoniser ses démarches d'adaptation et d'atténuation.

**Humanité & Inclusion** a intégré le changement climatique comme thématique transversale de sa stratégie fédérale, planifiée sur cinq ans<sup>29</sup>. Ses priorités incluent la résilience climatique, l'inclusion sociale et la justice climatique, avec une attention particulière portée aux personnes handicapées. L'organisation articule ses interventions entre différents secteurs (réduction des risques de catastrophe, santé, éducation, sécurité alimentaire et besoins de base, inclusion économique, cohésion sociale) afin de garantir une approche coordonnée et holistique. Elle mène également un plaidoyer fort pour une gouvernance et une action climatique inclusive, notamment en matière de handicap, développe des projets pilotes et capitalise leurs résultats pour améliorer ses pratiques<sup>30</sup>. Néanmoins, HI n'a pas encore défini de normes minimales d'adaptation et poursuit une transition progressive vers une approche systématique.

La politique Environnement et Climat de **Solidarités International**<sup>31</sup>(SI) vise à réduire l'impact écologique de ses actions humanitaires et à renforcer la résilience des populations face au changement climatique. Elle impose la prise en compte systématique des enjeux environnementaux dès la conception des projets et s'adresse à l'ensemble des acteurs liés à l'organisation (employés, partenaires, donateurs, prestataires). Ancrée dans les références internes de SI et guidée par le principe du « ne pas nuire », elle encourage des pratiques durables même en contexte d'urgence. Sur le plan externe, elle s'inscrit dans les cadres internationaux (Accords de Paris, ODD 2030) et repose sur des engagements officiels comme la Charte climat et environnement du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge<sup>32</sup> et la Déclaration climat du Réseau Environnement Humanitaire<sup>33</sup>. Ces engagements impliquent de mesurer et réduire l'empreinte carbone, d'intégrer les enjeux climatiques dans les programmes et de renforcer la collaboration locale. En somme, cette politique poursuit une **double ambition** : limiter l'empreinte environnementale de SI et contribuer à la résilience climatique des communautés, dans une dynamique collective et internationale. Une stratégie climat 2026-2030 viendra renforcer cette démarche.

La politique Environnement et Climat 2022-2025 d'**Action contre la Faim (ACF)**<sup>34</sup> constitue une première étape structurante, et bien qu'elle reste assez générale, elle s'articule autour de trois engagements autour de l'adaptation et l'atténuation :

- **Évaluation et planification** – rendre compte de l'impact environnemental et des méthodes de l'organisation ;
- **Action et promotion** – promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans la lutte contre la faim ;
- **Transformation et communication** – assurer une transition transparente et responsable face à la crise climatique.

Ces engagements mettent l'accent sur l'**adaptation**, à travers l'analyse des liens entre mandat humanitaire et climat (1.3), le renforcement des systèmes d'alerte et d'anticipation (2.2), le développement d'actions adaptées pour protéger les moyens de subsistance (2.3), et le plaidoyer en faveur de réponses préventives, durables et équitables (3.1).

La stratégie du **Secours Catholique** prend corps dans son programme **Communautés résilientes (CoRe)**<sup>35</sup> lancé en 2021 avec l'AFD et le MEAE sur 4 ans dans 15 pays, qui a pour but promouvoir une **transition écologique juste**. Le programme part du principe qu'il existe une **seule crise socio-environnementale**, où pauvreté et écologie sont indissociables. Il soutient des projets locaux d'**agroécologie**, de **villes durables**, de **défense des droits fonciers** ou

<sup>29</sup> HI (2016), *Our 2016-2025 strategy for more solidarity and inclusion in the world*

<sup>30</sup> HI (2021), *COP26: People with disabilities among the hardest hit by climate change*

<sup>31</sup> Solidarités international (2023), *Politique environnement et climat*

<sup>32</sup> CICR, FICR (2021), *Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires*

<sup>33</sup> REH (2020), *Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat*.

<sup>34</sup> Action Contre la Faim (2022), *Environnement & Climat : Politique Action contre la Faim France 2022 – 2025*

<sup>35</sup> Secours Catholique/Caritas France, *Programme Communautés Résilientes (CORE)*

de **protection des migrants environnementaux**, visant à réduire les inégalités et protéger la nature. Enfin, CoRe cherche à transformer les systèmes en favorisant le plaidoyer et l'élaboration collective de politiques publiques plus justes, grâce à des partenariats de recherche et des échanges d'expériences entre communautés à travers le monde.

**ACTED** affirme sa vision des « 3 Zéros » : Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté<sup>36</sup>. L'organisation part du constat que les communautés les plus pauvres et marginalisées sont les plus touchées par le changement climatique et les moins capables d'y faire face. Cette vision se traduit par trois engagements majeurs : (i) réduire l'empreinte climatique et environnementale de l'organisation à tous les niveaux ; (ii) développer des solutions locales et globales centrées sur les populations vulnérables ; (iii) renforcer les programmes liés à la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement. La démarche s'inscrit dans le cadre du [Pacte Vert européen](#), de l'[Agenda 2030 du développement durable et les objectifs de développement durable \(ODD\)](#), en affirmant que personne ne doit être laissé pour compte (*Zéro Exclusion*), que la planète doit être protégée (*Zéro Carbone*) et que chacun doit avoir l'opportunité de réaliser son potentiel (*Zéro Pauvreté*).

La stratégie climat du **GRET**<sup>37</sup>, alignée sur l'Accord de Paris, repose sur deux leviers principaux : **réduire ses émissions** et **accompagner la transition écologique** à travers ses projets et partenariats, complétés par la **compensation** des émissions résiduelles de manière optionnelle. L'adaptation et l'atténuation sont intégrées dans le levier 2, avec pour objectif de renforcer la résilience au changement climatique et d'assurer la qualité climatique des interventions liées aux ODD en notamment interrogeant systématiquement les interventions pour identifier les impacts potentiels du changement climatique sur les actions mises en œuvre et les risques de maladaptation. Sa stratégie est centrée sur la **transition écologique** (climat, biodiversité, pollution, déchets).

L'étude montre une intégration progressive du climat dans les stratégies organisationnelles, à travers l'adaptation et/ou l'atténuation, en cohérence avec les grands cadres internationaux (Accord de Paris, ODD, Pacte vert, chartes humanitaires). Un fort accent porte sur la résilience des communautés vulnérables en renforçant leurs capacités et en réduisant les risques, tout en développant une approche transversale reliant climat et genre, inclusion sociale (HI), sécurité alimentaire, développement et lutte contre la pauvreté. Ces démarches demeurent toutefois en construction (bilans en cours, stratégies en préparation, absence de normes minimales, ou étapes structurantes récentes). L'équilibre entre adaptation et atténuation diffère selon les organisations, mais la réduction des émissions constitue un axe structurant, porté par des engagements collectifs comme la Charte climat du Mouvement Croix-Rouge ou la Déclaration climat du Réseau Environnement Humanitaire (IFRC, 2021; ODI, 2019).

Enfin, les stratégies se distinguent par le focus de leur approche : une approche centrée sur les populations vulnérables en général (CARE, CRF, SI, ACF), sur des groupes spécifiques (HI, ACTED) ou sur une logique de développement et de transition écologique (GRET).

---

<sup>36</sup> ACTED, [Stratégie verte](#)

<sup>37</sup> GRET, [Stratégie Climat du GRET](#)

## II - TRANSFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

**Deux points d'entrée structurent les transformations opérationnelles : (1) la volonté des ONG de réduire leur empreinte carbone (atténuation) et (2) le focus des programmes sur la résilience communautaire qui a graduellement inclus la résilience climatique. L'atténuation de fait pas l'objet de ce rapport.**

### A – RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE

Le **renforcement de la résilience communautaire** constitue pour de nombreuses ONG le principal point d'entrée de leurs stratégies climat et représente l'aspect le plus opérationnel de leur action face aux enjeux climatiques. Pour y parvenir, elles mobilisent une diversité d'outils et d'approches, adaptés à leurs mandats et aux contextes locaux, et ancrés dans leur cœur de métier et d'expertise. Ces démarches, encore **souvent en phase pilote**, reposent sur une **technicité croissante** qui tend à structurer leur mise en œuvre et leur diffusion. Pour les acteurs humanitaires, la résilience climatique s'est opérationnalisée surtout via les outils de la réduction des risques et la gestion des crises, tandis que pour les organisations de développement, elle s'inscrit dans une dynamique d'intégration entre adaptation et trajectoires de développement.

#### 1 - Agroécologie et agriculture durable

L'agroécologie constitue un levier central de nombreuses stratégies climat. L'agroécologie est une **approche globale et intégrée** qui combine à la fois une discipline scientifique, un ensemble de pratiques agricoles et alimentaires, et un mouvement social<sup>38, 39</sup>.

- En tant que **science**, elle applique les principes de l'écologie à l'étude, à la conception et à la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables, en valorisant les savoirs paysans et les connaissances scientifiques.
- En tant que **pratiques**, elle s'appuie sur les processus biologiques et les interactions naturelles pour améliorer la productivité, préserver les ressources, renforcer la résilience des agroécosystèmes et réduire l'empreinte environnementale.
- En tant que **mouvement social**, elle promeut des systèmes alimentaires plus justes et inclusifs, en renforçant la cohésion sociale, l'équité, les échanges entre producteurs, consommateurs et autres acteurs, et en contribuant à la souveraineté alimentaire.

Selon la FAO (2018)<sup>40</sup>, l'agroécologie s'opérationnalise autour de **dix éléments clés** : diversité, synergie, efficacité, résilience, recyclage, co-création et partage des connaissances, valeurs humaines et sociales, gouvernance responsable, économie circulaire et solidaire, et reconnaissance des cultures et traditions alimentaires.

**Triangle Génération Humanitaire (TGH)** mobilise l'agroécologie comme outil d'adaptation, notamment au Laos, en accompagnant les agriculteurs vers des pratiques sans intrants chimiques, améliorant la productivité et réduisant la pollution agricole. Ces initiatives favorisent la sécurité alimentaire par la production locale d'intrants biologiques et la préservation des écosystèmes. L'organisation associe également cette démarche à une approche *One Health* au Népal, intégrant la santé humaine, animale et environnementale, en lien avec la préparation aux risques climatiques. Tous les projets sont ajustés aux contextes locaux, en particulier sur la gestion de l'eau.

**Le Gret** privilégie une agroécologie durable, sensible au climat et aux ressources naturelles. L'organisation met en garde contre les projets dits « d'agriculture intelligente face au climat » qui négligent souvent la durabilité des ressources en eau. Elle développe des outils méthodologiques, comme un guide de bonnes pratiques d'adaptation reliant types d'aléas et impacts sur les systèmes agricoles, utilisés dans plusieurs régions (Afrique, Maghreb, Océan Indien). Le Gret insiste sur le renforcement des compétences locales et sur une amélioration continue de ses outils, accessibles en ligne pour un partage plus large.

<sup>38</sup> ACF (2020), *Qu'est-ce que l'agroécologie ?*

<sup>39</sup> Oxfam (2021), *L'agroécologie, une alternative gagnante pour vaincre la faim et protéger la planète*

<sup>40</sup> FAO (2018), *Les dix éléments de l'agroécologie : Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*

**Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)** place l'agroécologie au cœur de ses interventions, réduisant les intrants chimiques et soutenant la sécurité alimentaire par des systèmes de production durables. L'organisation se distingue par ses systèmes d'alerte précoce : au Sénégal<sup>41</sup>, ils concernent les conditions climatiques, la disponibilité en eau et la santé du bétail ; à Madagascar, ils reposent sur des prévisions météorologiques en lien avec les autorités nationales. AVSF valorise les savoirs locaux et favorise la participation des communautés, renforçant ainsi la résilience des petits producteurs et des éleveurs face aux aléas climatiques.

**Secours Catholique** met l'accent sur l'empowerment des populations dans ses démarches agroécologiques. Les communautés, y compris les plus vulnérables, sont placées au centre des décisions concernant l'accès aux ressources et la gestion des écosystèmes. L'organisation valorise les savoirs ancestraux comme solutions basées sur la nature et soutient la sécurité alimentaire à travers des pratiques agricoles durables. Elle s'appuie sur des partenariats locaux et suit l'évolution du pouvoir d'agir des communautés comme indicateur clé d'adaptation.

**ESSOR** adopte une approche pragmatique et évolutive, centrée sur l'agroécologie et l'amélioration des revenus. L'organisation soutient la transition vers des pratiques réduisant les pesticides chimiques et suit leur impact sur les revenus agricoles et, à terme, sur la biodiversité. ESSOR s'adapte aux conditions locales, notamment aux microclimats complexes, mais reste confrontée à des défis méthodologiques (diagnostics climatiques limités, incertitudes des projections) et financiers. L'organisation poursuit une réflexion continue, notamment au sein de la Commission Climat Développement, pour renforcer l'intégration des enjeux climatiques.

**Action contre la Faim (ACF)** fait de l'agroécologie un axe central de résilience, notamment dans les systèmes agropastoraux. Elle privilégie les semences locales résistantes et les pratiques agroécologiques comme l'association de cultures et le paillage, tout en explorant des solutions basées sur la nature (NBS), comme la gestion des mangroves. ACF développe également une forte capacité de suivi climatique grâce à des partenariats de recherche (stations météo communautaires, réseaux régionaux de données agrométéorologiques)<sup>42</sup>. Ses interventions sont contextualisées par région, par exemple au Sahel ou en Sierra Leone, et visent à renforcer la résilience des petits producteurs face aux aléas climatiques.

### Des défis méthodologiques et barrières financières, institutionnelles et cognitives

Malgré sa diffusion, l'agroécologie reste confrontée à des **difficultés d'opérationnalisation et d'évaluation**. Les ONG soulignent la **complexité des diagnostics climatiques** nécessaires pour anticiper les effets à long terme des changements sur les cultures. Comme le note ESSOR, les **projections climatiques locales restent incertaines**, souvent contradictoires, et nécessitent des compétences techniques (par exemple celles du CIRAD et de l'IRD) et des moyens financiers qui dépassent les capacités de nombreuses structures. La plupart des ONG disposent d'analyses à court terme, sans vision climatique à 15 ou 30 ans.

Le **Gret** insiste également sur le risque de **"fausse agroécologie"**, lorsque les projets négligent la durabilité des ressources naturelles — par exemple, l'irrigation intensive sans évaluation des réserves d'eau. Il met en garde contre une approche techniciste déconnectée des limites écologiques réelles.

Les freins à la généralisation de l'agroécologie sont multiples. Le **coût des études et du suivi scientifique** limite la mise en œuvre de diagnostics solides. Les bailleurs de fonds privilégient encore des résultats rapides et mesurables, peu compatibles avec **les temporalités longues des transitions agroécologiques**. Par ailleurs, la **formation insuffisante des équipes** et le manque de **standardisation des indicateurs d'impact** freinent la diffusion des bonnes pratiques.

Certaines ONG, comme ESSOR ou AVSF, évoquent aussi des **obstacles culturels et institutionnels** : la difficulté à convaincre les acteurs locaux ou les partenaires publics d'abandonner les pratiques agricoles intensives, ou encore la méfiance vis-à-vis des approches non productivistes.

Enfin, la transition agroécologique est portée par une **dynamique collective** de réflexion et de mutualisation. Des organisations comme ESSOR, AVSF et le GRET participent à la **Commission Climat Développement**, qui regroupe une trentaine d'ONG travaillant à l'élaboration de méthodes communes et d'outils partagés. Malgré ces efforts, la transition reste **progressive, expérimentale et dépendante des contextes locaux**, notamment des conditions climatiques et des capacités d'appui technique disponibles.

<sup>41</sup> AVSF, *Sénégal : un soutien direct à la production paysanne dans un contexte de concurrence croissante*

<sup>42</sup> Peruzzo, F. & al. (2024), *Prévisions pour la saison des pluies 2024, projections pour les années à venir et tendances décennales : Afrique de l'Ouest et du Centre*, ACF

## **2 - Analyses participatives de réduction des risques de catastrophes**

### **Analyses de la Vulnérabilité et des Capacités face au Climat (CVCA – CARE) et Évaluation renforcée de la vulnérabilité et des capacités (EVCA – Mouvement Croix-Rouge)**

L'Analyse de la Vulnérabilité et des Capacités face au Climat (CVCA) développée par CARE et l'Évaluation de la Vulnérabilité et des Capacités (EVCA) du Mouvement Croix-Rouge sont des cadres méthodologiques participatifs permettant d'évaluer la sensibilité des communautés aux risques climatiques, tout en identifiant leurs ressources et capacités d'adaptation.

Leur objectif est de **co-construire des plans d'action communautaires** fondés à la fois sur les **expériences passées** et sur **l'anticipation d'un avenir plus incertain**, dans une logique de renforcement durable de la résilience.

Sur le plan méthodologique, le CVCA et l'EVCA combinent **l'analyse scientifique** (modèles climatologiques observés et prévisionnels) et les **savoirs locaux et traditionnels**, afin de créer un espace de dialogue entre connaissances empiriques et données techniques.

En discutant collectivement des changements observés, parfois en contradiction avec les repères traditionnels, les communautés sont amenées à **formuler de nouvelles stratégies d'adaptation**, intégrées ensuite dans leurs plans de gestion des risques climatiques élaborés via les processus CVCA/EVCA. L'outil d'analyse des vulnérabilités et des capacités d'adaptation CARE (CVCA) a été partagé et expliqué avec un grand nombre d'acteurs du développement et est devenu un outil majeur pour évaluer les vulnérabilités et capacités d'adaptation des populations en y intégrant une dimension genre.

Les principes qui sous-tendent ces approches sont convergents :

- Une **démarche participative et ascendante**, dans laquelle les communautés identifient elles-mêmes les risques et les réponses adaptées, garantissant l'appropriation et la légitimité des actions ;
- Un **cadre flexible**, adaptable à différents types de programmes (climat, agriculture, sécurité alimentaire, gouvernance locale) ;
- Une **double analyse, associant la vulnérabilité climatique et les capacités endogènes** à y faire face ;
- Une **co-construction des solutions**, ancrée dans les priorités locales et validée collectivement.

### **L'adaptation de ces approches par le Gret**

Le Gret s'est appuyé sur le guide méthodologique Climate Vulnerability and Capacity Assessment (CVCA) de CARE comme référence pour évaluer la vulnérabilité climatique dans plusieurs de ses projets. Cette appropriation témoigne d'une volonté de renforcer la dimension climatique de ses interventions, tout en s'appuyant sur des cadres déjà éprouvés par d'autres acteurs du développement et de l'humanitaire. Cependant, le Gret met en évidence plusieurs limites d'application. Si le guide CVCA est jugé pertinent, sa complexité méthodologique constitue une véritable barrière d'entrée pour les équipes techniques et opérationnelles. L'organisation souligne que les outils d'évaluation de la vulnérabilité exigent un niveau de technicité parfois difficile à mobiliser sur le terrain, notamment lorsque les ressources humaines ou financières sont limitées. Cette contrainte illustre un défi plus large : celui de la traduction des approches climatiques complexes en outils pratiques et accessibles pour les équipes locales.

Le Gret reconnaît également que l'adaptation au changement climatique demeure perçue comme un champ technique exigeant, souvent éloigné des pratiques de développement habituel, ce qui peut freiner l'appropriation des outils comme le CVCA. L'organisation plaide ainsi pour une simplification et contextualisation des cadres méthodologiques, afin de favoriser leur diffusion et leur usage à plus grande échelle.

### **Résultats, portée et défis communs**

Les processus CVCA, EVCA et leurs adaptations par des acteurs comme le Gret permettent aux communautés de mieux comprendre les risques et les tendances climatiques, d'identifier des leviers d'action adaptés à leurs contextes spécifiques, et de planifier collectivement des mesures d'adaptation et de réduction des risques plus cohérentes et durables. Ces démarches participatives valorisent les savoirs traditionnels et favorisent la création de passerelles entre niveaux communautaire, institutionnel et scientifique.

Cependant, plusieurs contraintes persistent :

- Des interventions souvent limitées dans le temps et l'espace, qui peinent à s'articuler avec les plans nationaux d'adaptation ;
- Un sous-financement chronique qui limite la mise en œuvre et le suivi des plans d'action locaux ;
- Un besoin d'appui technique renforcé, alors que la complexification des risques climatiques exige des compétences accrues pour comprendre et analyser les résultats des travaux scientifiques.

En définitive, les démarches CVCA et EVCA, ainsi que leurs déclinaisons par des organisations comme le Gret, constituent des laboratoires d'apprentissage collectif. Elles participent à l'émergence d'une culture d'anticipation et d'adaptation, encore inégalement maîtrisée, mais essentielle pour rendre les interventions de développement et humanitaires plus résilientes face aux dérèglements climatiques.

### **Approche multi-sectorielle intégrée en contextes fragiles (Humanité & Inclusion)**

Dans son approche multi-risques au service de la résilience, Humanité & Inclusion (HI) déploie une approche multi-sectorielle et intégrée qui combine prévention des conflits, consolidation de la paix et gestion des risques climatiques. Cette approche repose sur le constat que 70 % des pays les plus vulnérables au changement climatique sont également parmi les contextes les plus fragiles (OCDE, 2018). Dans ces environnements instables, les risques climatiques, sécuritaires et sociaux se cumulent, imposant une gestion simultanée et cohérente des menaces.

#### **Stratégie et cadre d'action**

HI a progressivement fait évoluer ses pratiques de réduction des risques de catastrophe (RRC) vers une gestion intégrée et multi-sectorielle inscrite dans une logique nexus humanitaire-développement-paix. En 2021, l'organisation a publié deux documents stratégiques majeurs :

- Une guidance opérationnelle sur la *prévention des conflits et la consolidation de la paix en lien avec le climat*, précisant comment les efforts de gestion des risques climatiques et de ressources naturelles peuvent contribuer à la paix plutôt que la fragiliser.
- Une stratégie fédérale d'adaptation au changement climatique, multisectorielle, qui guide l'intégration du climat dans plusieurs secteurs prioritaires et pertinents de HI. L'approche repose sur les principes du Do No Harm, appliqués à la fois à la gestion des risques climatiques et à la prévention des conflits, afin d'éviter toute aggravation des tensions locales.

L'approche repose sur des Évaluations de Vulnérabilité et de Capacité (VCA) adaptées qui permet d'identifier les risques climatiques et non climatiques (violence, abus, catastrophes naturelles, etc.), d'analyser les capacités locales de réponse et d'intégrer des activités de protection et d'inclusion dans les plans de gestion des risques. **L'adaptation climatique devient ici un levier de cohésion sociale**, contribuant au renforcement de la résilience communautaire. Cette approche est également déployée en contexte scolaire, en adéquation avec le Cadre global pour la sécurité scolaire<sup>43</sup>.

#### **Résultats et apprentissages - Les évaluations menées montrent :**

- Un dilemme de priorisation des risques, nécessitant un arbitrage constant entre enjeux climatiques, sécuritaires et sociaux et environnementaux.
- Un socle non négociable d'activités de protection et d'inclusion systématiquement intégrées aux analyses et plans d'action.
- Des plans de gestion multisectoriels, combinant :
  - Sensibilisation aux aléas naturels et aux engins explosifs,
  - Appui psychosocial,
  - Renforcement des systèmes d'alerte précoce,
  - Actions de prévention des conflits.

---

<sup>43</sup> [cssf-2022-2030\\_fr.pdf](#)

L'approche participative et inclusive permet ainsi de mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables tout en transformant les dynamiques conflictuelles par la mise en lumière des inégalités structurelles.

#### Contraintes et défis :

- Analyse fine des conflits indispensable pour éviter d'aggraver les tensions ou d'exposer les populations à des risques supplémentaires.
- Manque de ressources techniques et besoin de partenariats pour assurer un suivi efficace des risques multiples.
- Accès limité aux communautés en raison de l'insécurité, nécessitant des méthodes simplifiées et flexibles.
- Financements de courte durée, qui freinent la mise en œuvre d'objectifs de résilience à long terme. La corrélation entre chocs climatiques et conflits n'est ni directe ni automatique, mais les deux dimensions s'alimentent mutuellement. Ce dernier enseignement de l'approche suivie par HI rejoint ce que décrit la littérature. Pour Burke, Marshall, Hsiang et Miguel (2015), les variations climatiques peuvent accroître le risque de conflit, mais cet effet reste étroitement dépendant des contextes économiques, politiques et institutionnels. Le GIEC converge dans ce sens, en soulignant que le climat agit surtout comme amplificateur de facteurs de conflit déjà présents. Theisen (2017) confirme également que ce lien est hautement conditionnel : il varie selon la robustesse des institutions, la vulnérabilité sociale et les dynamiques locales. De leur côté, Hsiang, Burke et Miguel (2013) montrent que, malgré l'existence de corrélations entre climat et violences, le climat n'agit jamais isolément : la gouvernance, les institutions et le niveau de développement en modulent largement l'effet. Enfin, Buhaug (2015) critique les approches cherchant un lien causal direct et insiste sur la complexité et le caractère multifacteur des relations entre climat et conflit. En articulant réduction de la violence armée et adaptation climatique, HI démontre que la gestion intégrée des risques peut devenir un vecteur de paix et de résilience durable.

### 3 – L'approche anticipatoire

L'**action anticipatoire** trouve son origine dans le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au début des années 2010. Face à la fréquence accrue des catastrophes climatiques et aux progrès des prévisions météorologiques, la Fédération internationale (FICR), avec le soutien de la Croix-Rouge allemande et du Climate Centre basé à La Haye, a développé le concept de *Forecast-based Financing* (financement basé sur les prévisions). Cette approche novatrice visait à agir avant qu'une crise ne se produise, en déclenchant automatiquement des fonds humanitaires sur la base d'indicateurs scientifiques prédéfinis. Les premiers projets pilotes ont été mis en œuvre dans des pays particulièrement exposés comme le Bangladesh, le Pérou, l'Ouganda ou encore le Togo, démontrant la pertinence d'agir en amont des catastrophes pour réduire les pertes humaines et économiques. Progressivement, cette logique d'intervention préventive a inspiré d'autres organisations telles que le Programme alimentaire mondial, la FAO et le *Start Network*, conduisant à l'émergence d'une approche plus large et intégrée aujourd'hui connue sous le nom d'« action anticipatoire ». Née dans le sillage humanitaire de la Croix-Rouge, elle est devenue un pilier de la préparation et de la résilience face aux risques climatiques.

L'**action anticipatoire (AA)** se définit comme le fait d'agir en amont d'un aléa prévu afin de prévenir ou de réduire ses impacts sur les vies, les moyens de subsistance et les besoins humanitaires avant qu'ils ne se manifestent pleinement. Elle est particulièrement efficace lorsque les activités, les déclencheurs et les règles de décision sont préalablement établis, et qu'un financement préarrangé peut être débloqué rapidement.<sup>44</sup>

Bien que l'**action anticipatoire** puisse prendre différentes approches et formes, des paramètres communs existent :

- Son objectif est de réduire la souffrance humaine potentielle ainsi que les impacts sur les vies et les moyens de subsistance liés à des aléas prévisibles, tout en protégeant les acquis du développement.

---

<sup>44</sup> [Grand Bargain, 2024](#)

- Les actions sont conçues sur la base de prévisions ou d'analyses prédictives permettant de déterminer quand et où un événement extrême se produira.
- Les actions sont mises en œuvre avant que l'événement extrême ne survienne ou avant que ses impacts les plus aigus ne se fassent sentir<sup>45</sup>.

Dans un contexte où le changement climatique accroît fortement les besoins humanitaires<sup>46</sup>, l'**action anticipatoire (AA)** apparaît comme une innovation prometteuse, permettant d'agir avant qu'une crise ne survienne grâce à des plans, des déclencheurs et des financements préétablis. L'AA peut rendre la réponse humanitaire plus **efficace, prévisible et digne**, en offrant une aide précoce et en réduisant la dépendance aux images de souffrance pour mobiliser l'assistance<sup>47</sup>. Elle pourrait également renforcer l'**impartialité humanitaire** grâce à des mécanismes pré-convenus. Toutefois, son potentiel transformateur est limité par un **manque de financements dédiés** (notamment pour le « Fuel Money », l'argent opérationnel) et par des priorités politiques concurrentes<sup>48</sup>. Enfin, l'AA s'inscrit dans le débat international sur les **pertes et dommages** liés au changement climatique. Comme le souligne le Dr Nikolas Scherer du *Hub d'Anticipation*, la montée en puissance de ce débat lors de la COP26 reflète la reconnaissance des limites de l'adaptation<sup>49</sup>. Les impacts dévastateurs des événements climatiques extrêmes sur les vies et les moyens de subsistance vont s'intensifier. Relever ce défi suppose une coopération accrue entre secteurs, et les humanitaires ont un rôle clé à jouer. L'action anticipatoire, en permettant de sauver des vies et de préserver les moyens d'existence, devrait ainsi être placée au cœur des discussions sur les pertes et dommages.

Dans ce contexte, la **Croix-Rouge française (CRF)** s'engage à son tour dans le développement de l'action anticipatoire, en s'appuyant sur son appartenance au mouvement international et sur son expertise historique en **préparation et gestion des catastrophes**. Forte de son expérience en **systèmes d'alerte précoce (Early Warning Systems)**, la CRF pilote désormais plusieurs initiatives visant à renforcer la capacité d'anticipation des communautés exposées. Ces dispositifs combinent **surveillance climatique, alerte communautaire et formation locale**, permettant aux populations de réagir rapidement face aux risques d'inondations, de tempêtes ou de vagues de chaleur. L'organisation veille à **adapter ces systèmes aux contextes locaux**, en tenant compte des spécificités géographiques et des vulnérabilités propres à chaque territoire. Par cette démarche, la CRF contribue à institutionnaliser l'approche anticipatoire au sein de ses programmes, affirmant ainsi le rôle central du mouvement Croix-Rouge dans la transition vers une action humanitaire plus préventive et résiliente.

L'approche anticipatoire est aussi appliquée à la santé et vise à mieux préparer les acteurs aux épidémies en combinant les outils de la gestion des risques de catastrophes et ceux du secteur sanitaire. C'est l'objectif du programme RIPOSTE<sup>50</sup> de la CRF, qui propose une démarche unifiée pour renforcer les capacités locales grâce à des méthodes standards, intégrées et opérationnelles. Le programme cherche à améliorer la compréhension des dynamiques épidémiques, à développer des outils adaptés et à renforcer les compétences des institutions et des communautés pour anticiper, prévenir et répondre efficacement aux risques sanitaires. L'exemple d'une épidémie de choléra dans l'Extrême-Nord du Cameroun en novembre 2024 illustre concrètement cette approche. Dans un contexte de fortes pluies et d'inondations favorisant les maladies hydriques, l'alerte rapide donnée par une volontaire de la Croix-Rouge camerounaise a déclenché une chaîne d'actions de prévention, de sensibilisation et de désinfection. Grâce à cette réaction anticipée, l'épidémie a été contenue en quatre semaines. Cette réponse a été rendue possible par le Protocole d'Actions Précoces (PAP), développé localement avec le soutien du programme RIPOSTE. Il s'agit du premier protocole anticipatoire dédié à une épidémie, reposant sur l'idée que, même si les aléas diffèrent (sécheresses, inondations, choléra...), les méthodes de préparation peuvent être partagées.

Dans le prolongement de l'expérience du mouvement Croix-Rouge, **CARE** adopte également une approche structurée et évolutive pour faire face au changement climatique. Forte d'un long engagement dans la **prévention et la gestion des catastrophes naturelles**, l'organisation s'appuie sur cette base technique pour développer de nouvelles **initiatives d'anticipation des risques climatiques** visant à mieux préparer les populations aux chocs à venir. CARE reconnaît que l'accès à des **données météorologiques et climatiques fiables** constitue un levier

<sup>45</sup> IASC (2024), *Outcome Document Commitments: Grand Bargain Caucus on Scaling Up Anticipatory Action*

<sup>46</sup> Avec une projection de près de 200 millions de personnes nécessitant une aide d'ici 2050, et des coûts passant de 20 à 29 milliards USD

<sup>47</sup> Tammi, L.-M. (2025), *The Anticipatory Turn: Distributing Aid in the Age of Climate Change*

<sup>48</sup> Tammi, L.-M., *op. cit.*

<sup>49</sup> Anticipation Hub (2021), *Un pas en avant pour l'action anticipatoire à la COP26*

<sup>50</sup> <https://www.croix-rouge.fr/dossiers/riposte-renforcer-la-reponse-mondiale-aux-epidemies>

déterminant pour renforcer la préparation et l'anticipation des crises, en particulier dans les contextes où la vulnérabilité est exacerbée par la pauvreté et les inégalités sociales. Dans son document *Anticipatory Action Capacity Statement – Using Climate Information Services*<sup>51</sup>, CARE présente la logique, les outils et les retours d'expérience qui guident la mise en œuvre de l'action anticipatoire (AA). L'organisation souligne que chaque dollar investi dans l'action anticipatoire peut générer jusqu'à sept dollars de bénéfices en pertes évitées et en gains économiques.

L'action anticipatoire, telle que promue par CARE, repose sur trois piliers essentiels : la **production et l'utilisation d'informations climatiques** à travers des systèmes d'alerte précoce, la **mise en place de financements et de seuils prédéfinis** permettant un déclenchement rapide, et la **préparation de plans d'action opérationnels** activables avant les crises. Les **services d'information climatique (CIS)** occupent une place centrale dans cette architecture : ils facilitent la diffusion des alertes, soutiennent la prise de décision locale et permettent de traduire la science du climat en actions concrètes. CARE inscrit cette démarche dans une vision globale de la **résilience**, articulante la capacité à anticiper, à absorber, à s'adapter et à se transformer face aux aléas<sup>52</sup>. L'organisation met également l'accent sur une **approche inclusive et sensible au genre**, rappelant que les inégalités d'accès à l'information et aux technologies peuvent limiter la capacité d'anticipation des femmes et des groupes marginalisés.

Les projets mis en œuvre traduisent la **diversité des modalités d'opérationnalisation** de l'action anticipatoire : certains renforcent l'accès aux systèmes d'alerte et la coordination entre acteurs locaux, d'autres intègrent ces mécanismes dans les dispositifs de **protection sociale adaptative** ou dans les **plans de gestion des risques à long terme**. L'approche participative de **planification par scénarios (PSP)** favorise quant à elle la co-construction de plans communautaires fondés sur la combinaison des savoirs scientifiques et des connaissances locales. Une attention particulière est portée à l'inclusion des **groupes les plus vulnérables** – femmes, jeunes, personnes en situation de handicap – afin d'améliorer la circulation de l'information et la prise de décision collective face aux aléas climatiques.

Ces expériences confirment que la réussite de l'action anticipatoire repose autant sur la **qualité et la fiabilité des informations climatiques** que sur la **capacité des acteurs locaux à les interpréter et à les transformer en décisions adaptées**. Elles mettent aussi en lumière l'importance d'un **ancrage institutionnel fort** : l'intégration des dispositifs d'alerte et de planification dans les politiques publiques nationales et locales constitue une condition essentielle de leur **pérennité, leur légitimité et leur efficacité**.

HI est également un acteur important de l'action anticipatoire. HI a mis et continue à mettre en œuvre des projets sous cette approche, avec un fort angle de promotion de l'inclusion sociale. HI est également un membre actif de l'Anticipation Hub<sup>53</sup> et notamment a contribué à l'élaboration de guidances sur l'action anticipée inclusive<sup>54</sup>. **D'autres organisations, à l'image d'Action contre la Faim (ACF) et d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), s'inscrivent également dans cette dynamique d'anticipation**, même si leurs approches relèvent encore davantage de la préparation et du suivi climatique que de l'action anticipatoire au sens strict. Leurs initiatives contribuent toutefois à poser les fondations nécessaires à la mise en place de systèmes d'alerte et de décision précoces, indispensables pour une transition vers des dispositifs pleinement anticipatoires.

AVSF développe depuis plusieurs années des systèmes d'alerte précoce destinés aux éleveurs et agriculteurs dans les zones vulnérables au changement climatique. Au Sénégal, l'organisation a mis en place un système d'alerte dans les zones pastorales permettant de suivre en temps réel les conditions climatiques – notamment les précipitations et les épisodes de sécheresse – et de prévenir les communautés des risques de pénurie d'eau ou de fourrage. Ce dispositif repose sur le suivi de la disponibilité en eau dans les puits et points d'abreuvement, combiné à des actions de formation communautaire pour renforcer les capacités locales d'analyse et de réaction.

<sup>51</sup> CARE (2024), *Anticipatory Action Capacity Statement – Using Climate Information Services*

<sup>52</sup> • **Anticiper** : prévoir et se préparer aux aléas susceptibles de survenir grâce à la prévention, la planification et la préparation.

• **Absorber** : faire face aux chocs immédiats en adaptant les pratiques et comportements, en mobilisant les ressources disponibles pour limiter les pertes.

• **S'adapter** : ajuster durablement les moyens de subsistance, les pratiques et les modes de vie face à l'évolution des conditions et des risques multiples.

• **Transformer** : agir sur les causes structurelles de la vulnérabilité en influençant les comportements, la gouvernance locale, les marchés et les politiques publiques.

(D'après le cadre de résilience de CARE, p. 3 du document "Anticipatory Action Capacity Statement – Using Climate Information Services", 2024.)

<sup>53</sup> <https://www.anticipation-hub.org/>

<sup>54</sup> [Action Précoce Inclusive : HI devient partenaire de l'Anticipation Hub | HI](#)

Par cette approche, AVSF contribue à renforcer la résilience des systèmes pastoraux et agricoles face à la variabilité climatique, tout en posant les bases d'une logique anticipative adaptée aux contextes ruraux.

De son côté, **Action contre la Faim (ACF)** mobilise des outils de suivi climatique et de recherche appliquée pour appuyer la gestion des risques climatiques dans ses zones d'intervention. L'organisation s'appuie sur un réseau de collecte et d'analyse de données climatiques en partenariat avec des institutions scientifiques et météorologiques régionales. Dans le Sahel, ACF collabore avec AGRHYMET pour suivre les conditions météorologiques à travers un système de données sentinelles couvrant le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Mali. En Sierra Leone, elle a soutenu l'installation de stations météorologiques communautaires en partenariat avec le service national de météorologie, permettant aux populations rurales d'accéder à des informations locales et actualisées sur les précipitations et la température. Ces initiatives, combinées à des partenariats de recherche et de renforcement des capacités locales, visent à améliorer la compréhension des dynamiques saisonnières et à favoriser des réponses plus rapides et adaptées aux aléas.

Bien que leurs démarches n'aient pas encore atteint le stade d'une action anticipatoire pleinement formalisée – avec déclencheurs, seuils et financements préarrangés – les efforts d'AVSF et d'ACF traduisent une évolution significative vers une culture de l'anticipation. En renforçant la production et la circulation d'informations climatiques locales, en soutenant l'appropriation communautaire des outils d'alerte, et en établissant des ponts entre science, politiques publiques et pratiques locales, ces organisations contribuent à la construction progressive d'un écosystème propice à l'action anticipatoire.

### Les défis de l'action anticipatoire

Si l'action anticipatoire (AA) est porteuse d'un potentiel transformateur pour la réponse humanitaire, sa mise en œuvre reste jalonnée de nombreux défis techniques, opérationnels et politiques.

- **Un processus complexe et exigeant** : Mettre en place un mécanisme d'action anticipatoire nécessite un engagement important des acteurs sur une période longue, souvent entre un an et demi et deux ans<sup>55</sup>. Le processus comprend de multiples étapes : évaluation de faisabilité, mobilisation et concertation des parties prenantes, élaboration d'un protocole d'action précoce, conception d'un plan de suivi-évaluation, organisation de simulations, approbation et financement du protocole d'action précoce, puis activation, suivi et évaluation. Ce cycle complet, bien que garant de la robustesse du dispositif, suppose un investissement considérable en temps, en ressources et en coordination.
- **La difficulté de concevoir des mécanismes adaptés à la complexité des crises** : Les mécanismes d'AA sont généralement conçus pour répondre à un type précis d'aléa (par exemple, une inondation ou une sécheresse). Or, dans un contexte de changement climatique, de nombreuses régions sont confrontées à des aléas multiples et à des catastrophes en cascade. Cette spécialisation peut créer un faux sentiment de sécurité en laissant sans réponse des crises inattendues ou non couvertes. De plus, l'activation repose sur des « déclencheurs » censés prédire avec précision des résultats spécifiques. Or, lorsque les impacts découlent d'interactions complexes, comme la combinaison d'un conflit armé et d'une inondation, ces prédictions deviennent extrêmement difficiles à établir avec fiabilité.
- **Des données insuffisantes, surtout dans les contextes fragiles** : La disponibilité et la qualité des données constituent un autre frein majeur. Les systèmes d'alerte précoce et les modèles prédictifs nécessitent des données robustes et actualisées, mais celles-ci sont souvent incomplètes ou inexistantes dans les contextes fragiles et les zones de conflit. Cette carence limite la précision des prévisions et, par conséquent, la crédibilité et la légitimité des mécanismes anticipatoires.
- **Des contraintes financières et politiques** : Enfin, l'AA se heurte à un déficit structurel de financements dédiés, en particulier pour les coûts opérationnels (« fuel money »). À cela s'ajoutent des priorités politiques concurrentes, qui ralentissent la montée en puissance de ces dispositifs. Alors même que l'AA pourrait renforcer l'impartialité et l'efficacité de la réponse humanitaire, sa pleine intégration dans les systèmes de financement reste encore inachevée.

---

<sup>55</sup> IFRC, *Évaluation de la faisabilité et volonté de s'engager dans le FBP*

#### 4 – Les solutions basées sur la nature

Les solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, conserver, restaurer, utiliser et gérer de manière durable les écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins — naturels ou modifiés — qui permettent de relever efficacement et de manière adaptative les défis sociaux, économiques et environnementaux, tout en apportant simultanément des bénéfices en termes de bien-être humain, de services écosystémiques, de résilience et de biodiversité<sup>56</sup>.

Les solutions fondées sur la nature sont multiples et peuvent être combinées entre elles et avec des solutions de génie civil dites « solutions grises ». Elles se déclinent en trois types d'actions<sup>57</sup> :

- La préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique ;
- L'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines ;
- La restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes.

Elles sont de plus en plus reconnues pour leur efficacité et leur rentabilité dans la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience des communautés. Elles agissent sur les trois volets de l'équation du risque :

1. Prévenir ou atténuer les risques eux-mêmes<sup>58</sup>
2. Limiter l'exposition des personnes aux dangers<sup>59</sup>
3. Limiter la vulnérabilité des personnes<sup>60</sup>

#### **L'entrée du Mouvement Croix-Rouge dans les solutions basées sur la nature**

Depuis 2020, le projet mondial "Écologisation de la réduction des risques de catastrophe<sup>61</sup>", piloté par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), marque une étape clé dans l'intégration des solutions fondées sur la nature (SfN) au sein du Mouvement. L'objectif est d'ancrer la restauration et la gestion durable des écosystèmes dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe (RRC) pour renforcer la résilience des communautés face aux aléas climatiques. Au-delà de projets pilotes menés en Jamaïque, aux Philippines et au Viet Nam, cette initiative a surtout permis le développement d'outils structurants : guides méthodologiques, cadres d'analyse environnementale, supports de formation et plateformes d'échange. Ces outils visent à institutionnaliser l'approche SfN dans l'action humanitaire et à la diffuser au sein du réseau mondial. La Croix-Rouge française (CRF) s'inscrit pleinement dans cette dynamique internationale à travers ses projets de réduction des risques éco-environnementaux (eco-DRR), menés notamment en partenariat avec le WWF et Wetlands International pour élaborer des directives sur le travail avec la nature. Dans la région de l'océan Indien, via la PIROI, la CRF met en œuvre au Mozambique un projet associant prévention des risques et restauration des mangroves dans le delta du Zambèze<sup>62</sup>. Ce projet démontre concrètement comment les écosystèmes côtiers peuvent devenir des boucliers naturels face aux inondations, tout en favorisant la biodiversité, la séquestration du carbone et la diversification des moyens de subsistance.

Chez CARE, les solutions basées sur la nature (SfN) sont progressivement intégrées comme un levier central d'adaptation au changement climatique. L'organisation les conçoit dans une approche élargie d' « **ecosystem-based adaptation**<sup>63</sup> », visant à valoriser et protéger les écosystèmes naturels pour renforcer la résilience des populations, sans les réduire à des mécanismes de compensation carbone. Encore émergentes, ces approches s'appuient sur le développement d'outils méthodologiques — notamment le *Marqueur de Résilience Climatique* et les cadres d'analyse du *Climate Justice Center* — pour systématiser leur intégration dans les projets. CARE renforce

<sup>56</sup> Définition adoptée lors de la cinquième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-5.2)

<sup>57</sup> Ministère de la Transition écologique (2025), *Solutions fondées sur la nature*

<sup>58</sup> Nature-based Solutions Initiative (2025), *On the cost-effectiveness of Nature-based Solutions for reducing disaster risk*

<sup>59</sup> Debele, S. E. & al. (2023), "Nature-based solutions can help reduce the impact of natural hazards: A global analysis of NBS case studies", *Science of the Total Environment* Vol 902

<sup>60</sup> Saddaf, N. & al. (2024), "Vulnerability and effectiveness of nature-based solutions (NbS) in the farming communities of coastal Bangladesh", *Environmental Challenges* Vol 14

<sup>61</sup> IFRC, *Solutions fondées sur la nature*

<sup>62</sup> Croix-Rouge française, *Résilience écosystémique, communautaire, économique : Renforcement de la résilience face au changement climatique*

<sup>63</sup> CARE, *Nature-based Solutions and Ecosystem-based Adaptation to Climate Change*

également ses partenariats avec des acteurs environnementaux comme le WWF, Wetlands International ou l'UICN, afin de rapprocher les sphères humanitaires et de conservation. Cette convergence traduit un changement de paradigme : reconnaître la nature comme un allié essentiel dans la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation communautaire.

**Limites et défis des Solutions fondées sur la Nature (SfN) :** Si les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont de plus en plus promues comme des réponses prometteuses aux impacts du changement climatique, leur mise en œuvre soulève un ensemble de limites, de défis et de controverses qui appellent à une approche prudente, critique et contextualisée. L'enthousiasme croissant autour des SfN ne doit pas occulter les contraintes techniques, sociales, institutionnelles et éthiques qui conditionnent leur pertinence et leur efficacité réelle.

- **Échelles temporelles et géographiques :** Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) s'appuient sur des approches écosystémiques généralement à grande échelle (bassins versants, zones humides, deltas) et nécessitent des horizons temporels longs, comme dans le cas de la restauration d'écosystèmes, du reboisement ou de la protection des zones humides. À l'inverse, les interventions humanitaires de réduction des risques de catastrophes menées par les ONG se déploient généralement à l'échelle communautaire, sur des territoires souvent plus restreints et avec une exigence de résultats rapides. Le temps nécessaire à la maturation des écosystèmes, combiné à l'obligation d'assurer leur maintenance sur le long terme, limite l'adéquation des SfN avec des financements courts. Par ailleurs, la gestion d'un même écosystème peut concerner plusieurs communautés aux priorités parfois divergentes, complexifiant encore leur mise en œuvre.
- **De la simplicité conceptuelle à la complexité technique :** Derrière un concept relativement accessible et mobilisateur, la mise en œuvre concrète des SfN révèle des contraintes importantes. Celles-ci incluent des barrières techniques et des lacunes de connaissances, liées au manque d'expertise disponible, ainsi qu'une capacité encore limitée à mesurer précisément les apports des SfN en matière de réduction des risques climatiques. Les enjeux d'acceptation sociale et de participation communautaire sont également centraux, posant des questions d'équité, de gouvernance locale et de répartition des coûts et bénéfices. Les contraintes socio-économiques sont significatives : coûts initiaux élevés, financements souvent inadaptés, conflits d'usage des terres ou des ressources. Les co-bénéfices économiques, fréquemment mis en avant dans les discours, restent difficiles à quantifier et peuvent s'avérer limités ou inégalement répartis. Enfin, les défis institutionnels et réglementaires tels que la complexité des cadres juridiques, la faible coordination intersectorielle, et la difficulté d'intégration des SfN dans les politiques publiques freinent leur déploiement à grande échelle.
- **Incertitudes liées au changement climatique et à la dégradation des écosystèmes :** L'efficacité des SfN peut être compromise par l'évolution du climat ou la dégradation continue des écosystèmes. Au vu de l'ampleur des dégâts sur les écosystèmes côtiers par exemple et de l'augmentation des températures de l'eau la restauration de coraux peut être d'ores et déjà une solution dépassée dans certaines zones géographiques. Ces incertitudes rendent difficile la prévisibilité des résultats et la projection de leurs bénéfices à long terme.
- **Un risque de solutionnisme et de "business as usual" :** Le sujet des SfN demeure sensible au sein du secteur, notamment entre équipes de plaidoyer et équipes opérationnelles. Si les SfN représentent indéniablement des opportunités d'innovation, leur promotion comporte également des risques. Elles peuvent devenir une approche solutionniste, présentée comme une réponse universelle à l'adaptation au changement climatique, au détriment d'analyses contextuelles fines. Le recours aux SfN peut ainsi conduire à un "business as usual" simplement requalifié sous une nouvelle terminologie, sans remise en question des modèles d'intervention existants ni des causes structurelles de la vulnérabilité. Les débats autour du concept et de la terminologie des SfN témoignent de ces tensions. Une mauvaise utilisation du terme, ou une application insuffisamment maîtrisée, peut générer des impacts incertains, voire contre-productifs. Plusieurs acteurs insistent sur la

nécessité de bien comprendre ce que sont les SfN, mais aussi ce qu'elles ne sont pas, afin d'éviter leur instrumentalisation. Innover ne signifie pas nécessairement créer de nouvelles solutions ou technologies : il s'agit aussi de reconnaître, renforcer ou adapter des pratiques existantes ou traditionnelles, souvent issues de savoirs locaux.

- **Une approche à inscrire dans une gestion adaptative et éthique** : Enfin, les SfN interrogent une vision potentiellement trop utilitariste de la nature, centrée exclusivement sur les bénéfices humains. Leur mise en œuvre gagnerait à intégrer pleinement la reconnaissance des droits de la nature et à s'inscrire dans des cadres de gestion adaptative, incluant l'évaluation des risques, la possibilité de compromis, et la prévision systématique de solutions alternatives en cas d'échec ou de limites atteintes. Les SfN doivent ainsi être envisagées non comme des solutions uniques, mais comme des options parmi d'autres, à articuler avec des approches complémentaires, techniques ou sociales, en fonction des contextes.

## 5 – Autres outils

La Voûte Nubienne (AVN) développe une **approche innovante d'éco-construction**<sup>64</sup> qui constitue à la fois une réponse et un outil d'adaptation au changement climatique. Fondée sur des techniques bas carbone et l'utilisation de matériaux locaux, cette méthode repose sur la construction de bâtiments en terre crue, sans recours au ciment ni aux toitures en tôle. Ces édifices, adaptés aux conditions climatiques locales, offrent un confort thermique accru, réduisant la température intérieure jusqu'à 10°C par rapport aux constructions classiques, tout en résistant mieux aux vents violents et en assurant une meilleure isolation acoustique. Leur durabilité, estimée à plusieurs siècles, en fait une solution pérenne et sobre en ressources.

Pour garantir la qualité environnementale de ses réalisations, AVN a développé des outils de standardisation et de certification inspirés de la taxonomie européenne des bâtiments durables, intégrant des critères tels que la performance thermique passive, l'usage de matériaux locaux et la faible empreinte carbone. Cette approche, promue par des acteurs institutionnels comme l'AFD, permet de positionner la voûte nubienne comme une référence en matière de construction écologique dans les projets de développement. AVN adopte une vision holistique de l'habitat, où l'architecture devient un levier de résilience communautaire. Les toits-terrasses, par exemple, servent d'espaces de séchage pour les produits agricoles, contribuant à la sécurité alimentaire. Intégrées aux projets d'ONG œuvrant dans la santé, l'éducation ou le relogement, ces constructions renforcent la capacité d'adaptation des communautés tout en réduisant leur empreinte environnementale<sup>65</sup>. Par cette double action sur l'adaptation et la mitigation climatique, AVN illustre comment l'éco-construction peut devenir une solution au service du développement durable.

## **B – DÉFIS TRANSVERSAUX À L'ADAPTATION OPÉRATIONNELLE**

### 1 – Barrières techniques

Les organisations font face à des obstacles techniques importants qui limitent leur capacité à intégrer pleinement les enjeux climatiques dans leurs pratiques. Ces barrières prennent différentes formes selon les contextes, mais elles traduisent toutes une difficulté à conjuguer ambition, innovation et moyens disponibles.

- **Échelle de résolution des données insuffisante et difficulté d'analyse** : Le Gret souligne qu'un frein majeur à l'intégration du climat dans les projets est le **manque de données climatiques fiables et accessibles** à l'échelle de résolution nécessaire pour les zones d'intervention. Ces manques de données et ces difficultés d'analyse contribuent à la complexité à définir des "trajectoires d'adaptation" de manière solide pour les territoires ce qui limite la cohérence de l'ensemble des actions. Même lorsque ces données existent, leur **complexité d'interprétation** et l'absence de **compétences spécialisées** limitent leur utilisation pour orienter des stratégies

<sup>64</sup> La Voûte Nubienne, *Ecoconstruction en voûte nubienne dans les régions sahéliennes et régions africaines de climat sec. Guide pré-opérationnel*

<sup>65</sup> BURKINA FASO : identifier des solutions adaptées au contexte

d'adaptation pertinentes. Pour pallier ces difficultés, le **Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR)** a développé une **approche rétrospective** fondée sur l'analyse des **événements climatiques passés**, notamment dans les régions sahéliennes. En reconstruisant des **séries historiques de pluviométrie**, cette méthode permet d'observer l'évolution des précipitations et d'en mesurer les effets sur les dynamiques locales. Si cette approche offre une **lecture territoriale utile** des impacts climatiques, elle demeure **limitée** : centrée sur la seule pluviométrie, sans intégration d'autres paramètres (température, vents, extrêmes climatiques), **sans projections futures**, et **sans cadre méthodologique standardisé**. Elle gagnerait ainsi à être complétée par des **outils prospectifs** et un **lien plus systématique avec les résultats des projets d'adaptation**.

- **Compréhension limitée face à la complexité des enjeux** : Certaines ONG se sentent insuffisamment armées pour appréhender la technicité croissante des enjeux climatiques. Les équipes peinent à intégrer ces thématiques dans leurs projets et se heurtent à la multiplication des outils<sup>66</sup>. ESSOR souligne aussi la difficulté de capitaliser sur les innovations, un processus pouvant prendre 10 à 20 ans.
- **Manque de solutions durables disponibles** : Pour ACTED, le défi réside surtout dans la mise en œuvre concrète de solutions écologiques. Même lorsque les équipes sont prêtes à adopter des options plus durables, comme des systèmes solaires, elles se confrontent à une forte complexité technique et, dans certains contextes, à l'absence de fournisseurs ou d'équipements adaptés. Électriciens Sans Frontières (ESF) met en avant le manque de directives pratiques pour intégrer le climat dans les projets d'électrification.

En réponse à ces défis techniques, deux tendances structurantes se dégagent : le développement **de pôles techniques spécialisés** et les **partenariats scientifiques et techniques pour l'innovation** avec un ancrage local. Le développement des compétences repose donc de plus en plus sur des logiques de spécialisation, et de coopération intersectorielle.

### Structuration de pôles internes spécialisés

Pour mieux intégrer les enjeux climatiques et environnementaux dans leurs pratiques, plusieurs ONG mettent en place des structures internes dédiées, tout en s'appuyant ponctuellement sur des partenariats ou de la consultance externe.

CARE illustre cette dynamique avec son **Climate Justice Center**,<sup>67</sup> véritable pôle d'expertise interne. L'**objectif principal du CARE Climate Justice Center** est de coordonner et de favoriser l'intégration de la justice climatique et de la résilience dans l'ensemble des actions de développement et humanitaires de CARE. Cela se fait par le partage d'outils et l'échange de connaissances entre plus de 100 bureaux dans le monde et leurs partenaires locaux, par l'apprentissage à travers la **CARE Climate and Resilience Academy**<sup>68</sup>, ainsi que par des activités de plaidoyer menées et soutenues aux niveaux mondial, régional et national.

Pour atteindre ces objectifs, le CARE Climate Justice Center s'articule autour de trois axes de changement interconnectés : (i) Renforcement des capacités et des ressources des personnes de tous genres, (ii) Amélioration de l'environnement favorable grâce aux politiques et actions des décideurs du Nord comme du Sud, (iii) Consolidation de la voix collective et de l'action de la société civile, y compris des mouvements sociaux.

Du côté de la **Croix-Rouge française (CRF)**, plusieurs dispositifs techniques spécialisés renforcent les capacités d'adaptation au changement climatique :

- Le **Climate Centre**<sup>69</sup>, hébergé par la Croix-Rouge néerlandaise, soutient le Mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge pour réduire les impacts climatiques sur les populations vulnérables. À l'interface science-politique-pratique, il rend les connaissances utilisables localement, développe des programmes climato-intelligents, facilite l'accès aux financements et défend les plus vulnérables dans les négociations internationales.

---

<sup>66</sup> Source – entretien avec ESSOR

<sup>67</sup> CARE, [Climate Justice Strategy](#)

<sup>68</sup> CARE, [Climate & Resilience Academy](#)

<sup>69</sup> IFRC, [Who we are: Red Cross Crescent Climate Center](#)

- L'**Anticipation Hub**<sup>70</sup>, initiative conjointe de la Croix-Rouge allemande, de la FICR et du Climate Centre, financée par le ministère allemand des Affaires étrangères, constitue une plateforme d'échange de connaissances, d'apprentissage et de plaidoyer sur l'action anticipatoire, rassemblant un large réseau d'acteurs humanitaires, académiques et institutionnels.
- La **Fondation Croix-Rouge française**, centre de recherche sur l'action humanitaire et sociale, a lancé des travaux sur de nouveaux modèles de réduction des risques liés aux vagues de chaleur, afin d'améliorer durablement la résilience des populations dans le respect de leurs besoins et spécificités culturelles<sup>71</sup>.

### Partenariats scientifiques et techniques pour l'innovation

Afin de renforcer leur expertise et développer des solutions adaptées aux défis climatiques, plusieurs ONG s'appuient sur des collaborations avec des acteurs scientifiques, techniques et environnementaux. Ces partenariats permettent de garantir la rigueur des approches, d'innover et d'ancrer les projets dans les réalités locales. Ces expériences traduisent une évolution vers une **approche intersectorielle**, où la rigueur scientifique et technique se combine à la conservation de la biodiversité et à l'implication communautaire.

- **Solutions fondées sur la nature : croiser expertise scientifique, technique et conservation** : La **Croix-Rouge française (CRF)** illustre une approche intégrée en combinant recherche scientifique, expertise technique et ancrage communautaire. Elle collabore avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) pour suivre l'évolution des écosystèmes par imagerie satellitaire (ex. : mangroves à Madagascar), mobilise des partenaires spécialisés pour concevoir des solutions fondées sur la nature (SfN) et forme ses branches locales afin de garantir l'appropriation et le suivi des projets par les communautés. L'IFRC a notamment signé un MOU avec WWF Global, et la CRF avec WWF France. D'autres ONG, comme **CARE** et **ACF**, renforcent cette dynamique en recherchant la complémentarité avec les ONG de conservation (**WWF**<sup>72</sup>, **UICN**<sup>73</sup>, **WCS**<sup>74</sup>). Elles reconnaissent leurs limites internes sur certaines expertises écologiques (ex. : mangroves) et privilégient des partenariats stratégiques afin d'éviter les maladaptations<sup>75</sup> et d'intégrer pleinement la biodiversité et les écosystèmes dans leurs approches. CARE met en place des équipes mixtes avec des ONG de conservation, tandis qu'ACF développe ces alliances pour enrichir ses programmes et capitaliser sur les savoirs existants.
- **Expertise technique et recherche appliquée** : **Électriciens sans frontières (ESF)** valorise une expertise technique de haut niveau grâce à ses partenariats avec des établissements de recherche et des pôles technologiques européens. La coopération avec l'**École polytechnique de Milan** sur le dimensionnement de systèmes photovoltaïques, vise à garantir la rigueur technique des projets.

## 2 – Barrières de l'évaluation de l'adaptation

L'évaluation de l'adaptation au changement climatique pose des défis spécifiques liés à la nature même de ces interventions. Les activités d'adaptation produisent généralement des impacts à long terme, difficiles à mesurer dans les cycles de projet courts qui caractérisent le secteur humanitaire. Par conséquent, les impacts réels des stratégies d'adaptation ne peuvent être pleinement appréciés qu'à plus long terme, ou bien au moyen de comparaisons avec des scénarios contrefactuels — eux-mêmes basés sur des projections incertaines de ce que seraient les effets du changement climatique en l'absence de mesures d'adaptation. Cette difficulté est renforcée par l'incertitude sur les scénarios climatiques futurs, qui complique l'appréciation de l'efficacité des efforts déployés aujourd'hui. De ce fait, les projections climatiques sont rarement intégrées dans les évaluations, et les données locales disponibles restent sous-exploitées.

<sup>70</sup> Anticipation Hub (2021), *Stratégie d'Anticipation Hub 2021-2024*

<sup>71</sup> Fondation Croix-Rouge française (2021), *Vagues de chaleur : comprendre les perceptions du risque pour réduire les impacts sanitaires*

<sup>72</sup> WWF

<sup>73</sup> UICN

<sup>74</sup> [Wildlife Conservation Society](#)

<sup>75</sup> *La maladaptation* : On utilise également le concept de maladaptation pour désigner un changement opéré dans les systèmes naturels ou humains qui font face au changement climatique et qui conduit (de manière non intentionnelle) à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire.

Au-delà de ces difficultés structurelles, plusieurs lacunes limitent aujourd'hui la capacité des ONG à évaluer efficacement leurs actions d'adaptation :

- **Absence de méthodologie standardisée** : les ONG disposent de peu de cadres méthodologiques clairs. Les outils existants, ou les marqueurs climat, sont souvent jugés complexes et peu adaptés aux réalités opérationnelles.
- **Manque de sensibilisation et de compétences** : les équipes de terrain ne sont pas toujours formées aux concepts et outils liés à l'adaptation, et les évaluations sont fréquemment confiées à des consultants externes qui maîtrisent peu ces enjeux.
- **La notion de rentabilité (rapport entre coûts engagés et résultats obtenus) reste peu mobilisée** : les ressources investies dans l'adaptation au changement climatique (budgets, temps, moyens humains) ne sont pas systématiquement mises en regard des résultats obtenus, notamment en termes d'impacts évités, dont l'évaluation monétaire demeure difficile. Cette absence de mise en relation limite la capacité à apprécier pleinement l'efficacité et la pertinence des projets.

Dans un contexte où les aléas climatiques redéfinissent les priorités de l'action humanitaire et du développement, évaluer la manière dont l'adaptation est intégrée dans les projets devient à la fois indispensable et complexe. **Les ONG se dotent progressivement d'outils pour mesurer cette intégration**, apprécier la pertinence de leurs actions et renforcer leurs capacités d'apprentissage face à un environnement en mutation rapide. Cette évaluation se heurte cependant à plusieurs défis : diversité des contextes, difficulté à quantifier les effets de long terme, manque d'indicateurs partagés et faible disponibilité de données climatiques fiables. En réponse, les organisations ont développé une grande variété d'approches et d'outils, allant de l'auto-évaluation à la recherche scientifique, en passant par des méthodologies participatives ou des guides d'intégration sectoriels. Cette section présente une **typologie non exhaustive** de ces outils, illustrée par des exemples concrets issus de plusieurs ONG françaises et internationales. Elle en analyse **les principes, les usages et les limites**, tout en mettant en évidence les **tendances émergentes** dans l'évaluation de l'adaptation. L'analyse de ces expériences permet de mieux comprendre comment les ONG, chacune selon ses ressources et ses priorités, **tentent de rendre visibles les effets de l'adaptation** et d'en faire un levier d'amélioration continue. Ce panorama ouvre également la voie à une **réflexion prospective** sur les conditions d'un apprentissage collectif du secteur humanitaire face aux bouleversements climatiques.

### Guides méthodologiques : intégrer le climat dans les projets agricoles

Parmi les outils méthodologiques développés pour intégrer le climat dans les projets, AVSF et le Gret se distinguent par l'élaboration du Guide d'Évaluation de l'Agroécologie<sup>76</sup>, conçu au sein du Groupe de travail sur les transitions agroécologiques (GTAE), réunissant Agrisud International, AVSF, le Cari, le Gret, AgroParisTech, le CIRAD, l'IRD et l'Institut Agro Montpellier. Ce guide propose une démarche structurée et des outils d'analyse permettant d'évaluer à la fois les effets des pratiques agroécologiques sur les performances agro-environnementales et socio-économiques, et les conditions favorisant leur diffusion. Il vise notamment à mesurer la contribution de l'agroécologie à la résilience climatique des systèmes agricoles. Basé sur une approche par indicateurs, le guide permet :

- D'évaluer la capacité des systèmes agricoles à résister aux chocs climatiques tels que sécheresses ou inondations ;
- De suivre l'adoption de pratiques agroécologiques (gestion des sols, rotations, agroforesterie, diversification) ;
- D'analyser les impacts sur la sécurité alimentaire et les revenus des producteurs.

Fruit d'un travail collaboratif, ce guide favorise l'harmonisation des approches d'évaluation et constitue un outil de

<sup>76</sup> Levard, L. (2023), *Guide pour l'évaluation de l'agroécologie : Méthode pour apprécier ses effets et les conditions de son développement*, Editions du Gret, Editions Quae

référence pour le suivi des transitions agroécologiques. Toutefois, sa spécificité au secteur agricole et pastoral limite pour l'instant son utilisation dans d'autres domaines tels que l'eau, la santé ou l'éducation.

### **Marqueur : un outil en évolution vers une meilleure intégration climatique**

Créé en 2017, le **Marqueur Résilience**<sup>77</sup> de CARE a pour objectif d'évaluer le niveau d'intégration de la résilience dans les projets et de favoriser l'apprentissage organisationnel. L'outil offre une vision d'ensemble des performances et facilite la comparaison entre initiatives, tout en nourrissant une réflexion sur l'amélioration des pratiques. Pour renforcer la cohérence et l'efficacité du dispositif, CARE a mis en place un système centralisé de suivi et d'analyse via le Climate Justice Center – Centre d'Expertise Climatique. Chaque année, les bureaux de CARE collectent de manière systématique des **données sur les indicateurs climat et résilience**. Ces informations sont **agrégées et analysées** au niveau global et visent à faciliter l'identification des risques climatiques et l'intégration de la résilience climatique dans tous les projets de CARE. Les résultats permettent de **comparer les performances** selon les régions (Asie, Amérique latine, etc.) et les secteurs d'intervention (agriculture, santé, développement communautaire). Les enseignements tirés de ces analyses alimentent une **dynamique de capitalisation**. En 2017, un **rapport de synthèse**<sup>78</sup> a dressé un état des lieux des pratiques d'adaptation climatique au sein de CARE, identifiant réussites, défis et recommandations. Depuis, l'organisation publie régulièrement des **études de cas** et des **rapports thématiques** illustrant les progrès accomplis et partageant les **leçons apprises** pour renforcer la résilience climatique à l'échelle mondiale.

Toutefois, le marqueur Résilience est jugé **trop large et complexe**. Son extension à des dimensions **non climatiques**, socio-économiques ou sanitaires, **dilue son focus** sur la résilience climatique. Bien que pertinent dans son principe, le marqueur demeure difficile à comprendre et à appliquer, notamment pour les projets de plaidoyer, et exige un temps d'apprentissage conséquent. De plus, les **risques climatiques** y sont encore **faiblement intégrés**<sup>79</sup>. Face à ces limites, CARE a entrepris depuis 2023 de faire évoluer le marqueur pour recentrer l'analyse sur **la résilience climatique et les risques climatiques et environnementaux**. Le nouvel outil vise à (i) simplifier et recentrer le champ d'application du marqueur ; (ii) renforcer la sensibilisation aux impacts des risques climatiques et environnementaux, alors que les catastrophes liées au climat représentent **50 % de toutes les catastrophes, 45 % des décès** signalés, et **74 % des pertes économiques** enregistrées<sup>80</sup>.

Le nouveau *Marqueur de Résilience Climatique* de CARE distingue deux types de projets : ceux dont l'objectif principal est le **renforcement de la résilience climatique communautaire** et ceux où la résilience constitue un **enjeu transversal**.

L'outil évalue la prise en compte du climat à trois niveaux et selon une échelle allant de 0 (aucune intégration) à 4 (excellente intégration) :

- **Analyse** : intégration d'une évaluation des risques climatiques ou d'une analyse participative de la vulnérabilité.
- **Activités** : mise en place de mesures d'atténuation ou d'actions de renforcement des capacités d'adaptation.
- **Changements structurels** : existence de mécanismes d'adaptation ou d'initiatives visant à transformer les systèmes et structures.

<sup>77</sup> CARE (2017), *Marqueur Résilience : Formulaire d'évaluation*

<sup>78</sup> CARE (2017), *Adaptation au changement climatique : la démarche pionnière de CARE France*

<sup>79</sup> Source - conférence climat 4 juin 2024 (Paris, France).

<sup>80</sup> Source - conférence climat 4 juin 2024 (Paris, France).

Dans tous les cas, le marqueur vérifie également la **prévention de la maladaptation**, en évaluant les dispositifs de suivi des impacts potentiellement négatifs sur les communautés et l'environnement.

### Méthodologies qualitatives et participatives d'évaluation : l'exemple du protocole QUIP

Certaines organisations recourent à des méthodologies d'évaluation qualitative pour mieux appréhender les effets intangibles ou indirects de leurs interventions. Ces approches, fondées sur les perceptions des bénéficiaires et des parties prenantes, offrent une compréhension fine des dynamiques de changement et de la résilience vécue. Parmi elles, la méthodologie QUIP (Qualitative Impact Protocol)<sup>81</sup>, a été explorée par Humanité & Inclusion (HI) pour évaluer les impacts des projets de réduction des risques de catastrophes, y compris face aux chocs climatiques. Le QUIP repose sur la collecte de témoignages libres, sans questions orientées, afin de limiter les biais d'attribution et de mieux saisir les effets perçus des interventions. HI a l'intention de piloter cette approche après la survenue d'une catastrophe, pour analyser dans quelle mesure les projets ont renforcé la capacité de résilience des communautés. Une consultance externe a récemment permis d'adapter et de formaliser la méthode pour les besoins spécifiques de HI<sup>82</sup>. Toutefois, la méthodologie demeure en développement et son application reste limitée à certains projets pilotes. Par ailleurs, le QUIP n'intègre pas de projections climatiques et ne se concentre pas exclusivement sur les risques liés au climat, mais plutôt sur les effets globaux des interventions dans des contextes de chocs multiples. Malgré ces limites, cette approche constitue un outil prometteur pour capter la complexité des transformations sociales et comportementales liées à la résilience, souvent difficilement mesurables par les méthodes quantitatives classiques.

### Approches de recherche pour évaluer l'adaptation climatique

**Action contre la Faim (ACF)** mobilise la **recherche scientifique** comme levier d'évaluation de la qualité et de l'impact de ses programmes, y compris ceux liés à **l'adaptation au changement climatique**. Plutôt que de recourir à des outils standardisés, l'organisation privilégie des **projets de recherche ciblés**, souvent menés en partenariat avec des **universités** ou **instituts climatiques**, afin d'approfondir la compréhension des dynamiques locales et de mesurer l'efficacité de ses interventions. Ces **études longitudinales et travaux de modélisation d'impact** permettent de documenter les transformations des systèmes agricoles face aux aléas climatiques et de **capitaliser les enseignements** issus des projets. Un exemple notable concerne un projet prévu en **Sierra Leone**, visant à évaluer scientifiquement un programme d'adaptation, à valider les approches utilisées et à diffuser les bonnes pratiques. Toutefois, cette démarche reste **ponctuelle et dépendante du financement disponible**. Les projets de recherche ne sont pas systématiquement intégrés à la programmation d'ACF : leur mise en œuvre dépend souvent d'opportunités spécifiques ou de partenariats de recherche *ad hoc*. En définitive, ces initiatives offrent une **analyse fine et rigoureuse** de l'adaptation climatique, mais leur **caractère non systématique** et leur **dépendance financière** limitent encore leur potentiel pour une évaluation globale et continue des stratégies climat d'ACF.

### Évaluation - Réflexion Prospective

Dans un contexte de bouleversements climatiques majeurs, il devient crucial de questionner la logique qui sous-tend la multiplication des outils d'évaluation dans les projets humanitaires et de développement. Cette accumulation, souvent justifiée par une recherche de rigueur, révèle en réalité une difficulté plus profonde : celle d'un **système qui peine à sortir d'une approche fondée sur le contrôle, la standardisation et la vérification**. Or, l'adaptation au changement climatique, par nature complexe, incertaine et contextuelle, ne peut être évaluée efficacement par des outils rigides. Elle appelle des méthodes plus souples, ancrées dans l'analyse des trajectoires, l'observation continue, l'intégration des prévisions scientifiques et surtout, une acceptation consciente du risque et de l'imprévu.

Dans son ouvrage *Aid on the Edge of Chaos* Ben Ramalingam (2013)<sup>83</sup>, critique les modèles linéaires, mécanistes sur lesquels repose l'aide internationale, en les jugeant inadaptés pour "le monde dynamique, complexe".

<sup>81</sup> Le **Qualitative Impact Protocol (QUIP)** est une approche d'évaluation d'impact fondée sur la collecte de récits auprès des bénéficiaires visés d'une intervention. Elle vise à comprendre ce qui a provoqué des changements dans certains aspects de leur vie sur une période donnée. Cette méthode est particulièrement utile pour les interventions complexes, où de multiples facteurs — parfois difficiles à distinguer ou même inconnus — influencent le changement et peuvent engendrer des effets inattendus.

Le QUIP a été utilisé dans de nombreuses évaluations de projets, notamment dans les domaines des moyens d'existence ruraux, de la microfinance, de la nutrition et de la promotion de la santé.

<sup>82</sup> Source- entretien avec HI

<sup>83</sup> Ramalingam, B. (2013), *Aid on the Edge of Chaos: rethinking international cooperation in a complex world*

Ramalingam avance que ces modèles favorisent “une forme d’immobilisme”, parce que la peur de mal faire, l’impossibilité de tout mesurer exactement, finissent par inhiber l’action. Le rapport *State of the Humanitarian System* (ALNAP, 2018)<sup>84</sup> constate cette inertie dans les faits : malgré des crises inédites comme l’épidémie d’Ebola ou la crise migratoire en Europe, le système se montre peu réactif, révélant une difficulté à sortir de ses cadres d’intervention traditionnels.

Face à l’urgence climatique, apprendre après coup ne suffit plus. L’apprentissage doit être en temps réel, rapide, continu et collectif. Pourtant, malgré des initiatives comme le Grand Bargain ou le Sommet Humanitaire Mondial, les évolutions restent superficielles. Les structures dominantes – bailleurs, agences, mécanismes de financement – évoluent peu, alors que les contextes deviennent toujours plus complexes. Le décalage entre l’accélération des transformations externes et la lenteur d’adaptation interne est de plus en plus manifeste.

Dans ce contexte, les travaux de Christiansen, Martinez et Naswa (2018)<sup>85</sup> rappellent l’importance d’un suivi-évaluation conçu comme un outil d’apprentissage. Ils insistent sur la nécessité de combiner indicateurs quantitatifs et qualitatifs, de mobiliser les savoirs locaux, et de reconnaître que « le succès en matière d’adaptation ne peut être universel, mais dépend toujours du contexte ». Le suivi-évaluation ne doit donc pas viser à figer les résultats, mais à éclairer des processus, à interroger des trajectoires et à favoriser des ajustements continus.

L’implication des populations affectées dans ces processus d’évaluation est essentielle. Mais comme le note encore ALNAP (2018), bien que les consultations se soient multipliées, elles restent souvent perçues comme de simples formalités sans effet réel sur les décisions.

Plus largement, cette incapacité à faire évoluer les pratiques pose la question de la **maladaptation** : ces actions d’adaptation qui, loin de réduire la vulnérabilité, peuvent l’aggraver ou en créer de nouvelles. Le GIEC<sup>86</sup> définit la maladaptation comme des « mesures d’adaptation inadéquates pouvant conduire à une augmentation du risque de conséquences néfastes associées au climat, à une augmentation de la vulnérabilité au changement climatique ou à une dégradation des conditions de vie, à présent ou dans le futur ». Dans leur article publié en 2016, Juhola et al<sup>87</sup> identifient plusieurs formes de maladaptation :

- Rebounding vulnerability : l’augmentation de la vulnérabilité pour ceux qui mettent en œuvre l’adaptation ou qui sont ciblés.
- Shifting vulnerability : quand la vulnérabilité est déplacée vers d’autres acteurs externes.
- Eroding sustainable development : quand l’adaptation compromet le développement durable.

Pour réduire le risque de maladaptation, il est impératif de mettre en place une évaluation spécifique de la maladaptation. Magnan et al. (IDDRI, 2023<sup>88</sup>) propose le cadre « Naviguer dans le continuum adaptation-maladaptation » (NAM). Ce cadre est composé de six critères relatifs aux résultats de l’adaptation pour les écosystèmes, le climat (émissions de gaz à effet de serre) et les systèmes sociaux (potentiel de transformation) ainsi qu’aux résultats liés à l’équité pour les populations à faible revenu, les femmes/filles et les groupes ethniques marginalisés. Les auteurs appliquent le cadre NAM à un ensemble d’options d’adaptation représentatives, montrant qu’il existe des variations considérables dans le potentiel d’adaptation ou le risque de maladaptation. Les auteurs suggèrent aux décideurs d’évaluer les interventions d’adaptation en fonction des critères du cadre NAM et de donner la priorité aux réponses qui réduisent le risque de maladaptation. Comme le rappellent les auteurs, « une action peut être bien intentionnée et pourtant produire des effets contre-productifs si elle est conçue sans vision systémique. »

---

<sup>84</sup>ALNAP (2022), *op.cit.*

<sup>85</sup> Christiansen, L. Sanchez Martinez, G., Naswa, P. (2018), *Adaptation Metrics : Perspectives on measuring, aggregating and comparing adaptation results*.

<sup>86</sup> GIEC (2014), *Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité*

<sup>87</sup> Juhola, S., Glaas, E., Linnér, B., Neset, T. S., (2016), "Redefining maladaptation" *Environmental Science and Policy*, 55(1), 135-140 pp.

<sup>88</sup> Reckien, D., Magnan, A.K., Singh, C. et al. (2023), "Navigating the continuum between adaptation and maladaptation", *Nature Climate Change* 13

**Prévenir la maladaptation ne relève pas d'un luxe technique, mais d'une exigence politique.** Dans un monde incertain, ce n'est pas seulement l'action qui importe, mais la manière d'agir : avec justesse, avec réversibilité, et surtout avec une volonté d'apprendre, ensemble, en continu.

En somme, le **suivi-évaluation de l'adaptation** ne peut plus se limiter à mesurer des résultats immédiats. Il doit devenir un **outil stratégique de gouvernance adaptative**, apte à identifier les effets inattendus, prévenir la maladaptation, et guider les ajustements dans une logique d'apprentissage partagé. Cela suppose de le penser dès la conception des projets, de l'adosser à des ressources dédiées, et de l'ancrer dans une dynamique collaborative, ouverte aux retours.

**Conclusion** : L'évaluation de l'adaptation ne peut se limiter à un exercice technique de mesure. Trop d'outils, conçus sans vision systémique, risquent d'entraver l'action en transformant l'incertitude en paralysie. Face à l'urgence climatique, le secteur humanitaire doit au contraire **faire de l'évaluation un levier de gouvernance adaptative** : apprendre en temps réel, assumer le risque raisonné, partager les expériences (réussites comme échecs) et mutualiser les connaissances. C'est à ce prix que l'action pourra gagner en souplesse, en rapidité et en solidarité.

### III - SENSIBILISATION

#### A - OUTILS DE SENSIBILISATION

Cette section présente une sélection d'outils de sensibilisation mentionnés par les répondants à l'étude, qu'ils utilisent ou connaissent. Il s'agit d'une liste non exhaustive, dont l'objectif est d'illustrer la diversité des approches existantes et de nourrir la réflexion engagée dans le cadre de cette étude. Elle ne vise en aucun cas à recenser de manière exhaustive l'ensemble des outils, forums ou groupes de réflexion dédiés à la sensibilisation aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, que ce soit auprès des acteurs de l'aide ou en leur sein. Les limitations de ces outils telles que perçues par les répondants de l'étude sont aussi présentées pour ouvrir sur des recommandations.

##### 1 – Formations internes et supports pédagogiques

Les formations internes constituent un premier levier mobilisé par plusieurs organisations pour ancrer les enjeux climatiques dans les pratiques quotidiennes. Par exemple, **Planète Urgence** a mis en place des formations internes sur l'adaptation et les études de vulnérabilité, avec l'objectif de les intégrer systématiquement dans chaque nouveau projet. HI développe des fiches stratégiques et supports simplifiés pour faciliter l'appropriation de sa stratégie climat, qu'elle diffuse notamment via des webinaires internes. De son côté, **Alerte Santé** prépare une feuille de route, condition préalable à la sensibilisation de ses équipes. Enfin, la **Croix-Rouge française (CRF)** organise des ateliers de travail internes rassemblant différentes directions (santé, pays, niveau national), démontrant une volonté d'alignement transversal. Un parcours de formation sur le climat et l'environnement est également proposé selon le niveau d'implication des nouveaux arrivants à la CRF : ce parcours va de simple sensibilisation avec un module de base, à une formation complète à la programmation climato-intelligente pour les délégations ou les partenaires d'autres sociétés nationales. D'autre part, la **CRF** a mis en œuvre le programme « Climate Action Journey » destiné à aider les Sociétés nationales à construire leur stratégie climat, et organise des conférences internationales telles que « Santé et changement climatique » (2019).

##### 2 – Outils collaboratifs de sensibilisation systémique

Plusieurs ONG ont recours à des ateliers participatifs pour stimuler une compréhension collective des enjeux climatiques. La **Fresque du Climat** est l'outil le plus mobilisé : Afin de faire émerger une prise de conscience et l'envie d'agir, **ESSOR** a expérimenté la Fresque du Climat comme outil de sensibilisation auprès d'une partie de ses équipes du siège et du terrain au Brésil, en Guinée-Bissau, au Tchad et au Mozambique entre 2022 et 2025. Ces sessions visent à permettre de combiner apprentissage collectif, cohésion d'équipe et réflexion sur des

actions locales. Une version "junior" a également été expérimentée auprès des jeunes des Hauts de France dans le cadre des actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. La réflexion sur l'intégration de cet outil au sein de certains de ses programmes est encore en cours, car la Fresque du Climat nécessite des adaptations au contexte de chaque pays. ESSOR cherche à identifier des organisations locales ayant développé des outils de sensibilisation plus facilement appropriables. CARE et CAA l'utilisent également comme déclencheur de prise de conscience, notamment sur les impacts du changement climatique pour les populations vulnérables. CARE forme également des équipiers pour devenir des «fresqueurs» à même de réaliser des fresques pour les membres du bureau parisien. SOL, quant à elle, organise des ateliers de réflexion pour nourrir l'intégration de l'adaptation dans ses orientations stratégiques.

### 3 – Plateformes d'apprentissage en ligne

La CARE Climate & Resilience Academy, développée par le CARE Climate Justice Center, propose une offre structurée de formation en ligne. Elle comprend : des cours en autonomie accessibles à tout moment, des parcours de formation interactifs avec accompagnement, des kits pour formateurs (supports adaptables, conseils d'animation), et des formations sur mesure adaptées aux contextes locaux. Cette plateforme vise à professionnaliser les acteurs humanitaires et du développement dans l'intégration du climat et de l'adaptation. ESSOR valorise également les modules du PAMOC (Projet d'appui à la mobilisation des ONG françaises pour le climat) produits par la Commission Climat et Développement de Coordination Sud avec le soutien financier de l'AFD, en les intégrant dans les parcours de son comité de pilotage. ACF l'a également intégré pour sensibiliser ses équipes. Le PAMOC en est à sa quatrième phase dans lequel s'intègre la Commission Climat et Développement, composé de plusieurs ONG qui ont co-conçu un MOOC<sup>89</sup> pour renforcer les compétences des professionnel·les des ONG. Le MOOC est destiné à former les professionnel·les des organisations à renforcer leurs compétences pour engager des démarches d'adaptation et d'atténuation et mieux intégrer les enjeux environnementaux et de biodiversité dans les projets qu'ils ou elles mènent. Le MOOC a notamment permis de délivrer un certificat à plus de 150 apprenants qui ont suivi les 6 modules pendant 3 mois. Il va être traduit en anglais, espagnol et relayé sur le site CAMPUS de l'AFD.

### 4 – Réseaux thématiques

L'intégration des enjeux climatiques au sein des organisations passe également par la participation active à des dynamiques collectives et à des espaces d'échange inter-agences. Plusieurs ONG s'engagent ainsi dans des réseaux thématiques spécialisés afin de mutualiser les connaissances, de renforcer les compétences et de contribuer à l'élaboration de positions communes.

À ce titre, CARE est impliquée dans les travaux de *Coordination SUD*, notamment au sein de sa **Commission Climat et Développement** coordonnée par le Gret, avec CARE, ESF, le GERES et CARI. La Commission Climat & Développement (CCD) de Coordination sud<sup>90</sup> est un espace de travail de la société civile, comprenant une trentaine d'organisations. Elle bénéficie d'un appui de l'Agence Française de Développement depuis 2010. Pour la quatrième phase de cet appui, la CCD travaille sur 2 fils conducteurs : la Responsabilité Climatique et Environnementales des Organisations et les Transitions écologiques sur le terrain et dans le monde. Elle mène des activités selon trois axes :

- Axe 1 : **Formations et renforcement des capacités** (parcours d'auto-formation, MOOC...),
- Axe 2 : **Capitalisation et mutualisation** : travail entre pairs (webinaires, ateliers, publications...) sur (i) les outils et pratiques mobilisés lors des démarches internes, les défis et bonnes pratiques pour conduire une animation réussie, et ii) sur les pratiques, méthodes et outils afin de les améliorer et d'étendre leur appropriation dans les projets.
- Axe 3 : **Plaidoyer transversal** : i) pour poursuivre l'émulation au sein des ONG et du secteur de la coopération

<sup>89</sup> Le Gret est chef de file de la Commission Climat et Développement. A ce titre, le Gret est le mandataire du projet « PAMOC4 » mis en oeuvre conjointement avec des ONG partenaires : CARE France, CARI, Electriciens Sans Frontières et GERES

<sup>90</sup> <https://www.coordinationsud.org/coordination-sud-2/espaces-de-travail/climat-et-developpement/#:~:text=La%20commission%20Climat%20et%20d%C3%A9veloppement,entre%20changement%20climatique%20et%20d%C3%A9veloppement>

L'adaptation au changement climatique : vers une transformation structurelle du secteur de l'aide internationale

en général pour faciliter une transition écologique collective et structurée, et ii) pour défendre le rôle de la société civile dans la lutte contre le changement climatique, consolider les financements climat, notamment sur l'adaptation et les pertes et dommages, et renforcer les liens entre ODD et climat.

Cet appui est mis en œuvre par le Gret, CARE France, le Geres, Electriciens Sans Frontières et le CARI. AVSF participe activement au *Groupe de Travail Climat*, un espace de concertation sur les pratiques et stratégies liées aux enjeux environnementaux. ESSOR est également un membre de la CDD.

Bien que centré sur les enjeux environnementaux et climatiques, et non spécifiquement sur l'adaptation au changement climatique, le **Réseau Environnement Humanitaire (REH)** est reconnu par les organisations pour son rôle de sensibilisation. Créé en 2012 et animé par le Groupe URD, il est né d'un besoin partagé d'échanger sur l'intégration de ces enjeux dans l'action humanitaire. D'abord espace de réflexion entre professionnels engagés, le REH a structuré ses travaux entre 2012 et 2014 autour de diagnostics, réunions thématiques et publications. Entre 2015 et 2020, le réseau s'est consolidé avec l'élargissement de sa base de membres et un appui renforcé du Groupe URD, dans un contexte de montée en puissance des préoccupations environnementales à l'échelle internationale, qui a poussé de nombreuses ONG à formaliser leurs engagements, notamment lors de la Conférence Nationale Humanitaire de 2020. Depuis 2021, le REH s'oriente vers un appui plus opérationnel, répondant aux attentes croissantes de ses membres en matière de réduction de leur empreinte environnementale, notamment carbone. Sa mission reste de promouvoir une meilleure compréhension et prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux par les acteurs francophones de l'aide humanitaire et du développement, en facilitant le partage d'expériences, en soutenant des initiatives concrètes de réduction d'empreinte écologique, et en menant un plaidoyer actif pour une intégration institutionnelle de ces préoccupations.

Le **RepR** « Réseau pour la Réduction des Risques de Catastrophes », qui existe depuis 2012 et dont le nombre de membres a fluctué au cours des ans comptait en juin 2024 cinq membres actifs : CARE France, Croix Rouge Française, Solidarités International, Humanité et Inclusion et le Groupe URD. Le RepR vise à développer une expertise en RRC et ACC au sein de ses membres pour améliorer la qualité des programmes via le partage de connaissances et de ressources.

Ces engagements collectifs jouent un rôle clé dans la diffusion des bonnes pratiques, la veille stratégique et l'alignement des approches méthodologiques entre organisations partageant des objectifs communs en matière d'adaptation et d'atténuation.

## **B – LIMITES ACTUELLES DES OUTILS DE SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Malgré l'existence de nombreux outils et formations, leur mise en œuvre concrète reste marginale dans les pratiques des organisations.** Faute de projets opérationnels intégrant pleinement les enjeux climatiques, les équipes n'ont que rarement l'occasion de tester ou d'appliquer ces ressources sur le terrain. Ce déficit d'expérimentation pratique s'accompagne d'un besoin récurrent de cadrage méthodologique, exprimant une incertitude persistante quant aux démarches à adopter.

**La diffusion des connaissances en interne demeure partielle et inégale au sein des organisations.** Elle varie selon les départements – les équipes programmes étant généralement plus sensibilisées que les fonctions supports – mais aussi selon les pays et les missions, souvent en fonction d'initiatives individuelles plutôt qu'en réponse à une orientation institutionnelle claire. **Cette hétérogénéité est accentuée par l'absence fréquente de stratégie organisationnelle structurée et opérationnelle sur l'adaptation.** Les organisations ne disposent pas toujours d'outils structurés, clairs et accessibles pour vulgariser la complexité des enjeux climatiques. Sauf quelques exceptions, elles s'appuient largement sur des ressources externes, sans disposer de mécanismes internes solides pour les utiliser de façons pertinentes. Par exemple, une ligne budgétaire dédiée à la sensibilisation est rarement prévue, ce qui confine les initiatives à un stade embryonnaire ou ponctuel.

**Les réseaux et ressources existants** – tels que le Réseau Environnement Humanitaire (REH), le RePR ou la Commission Climat et Développement (CCD) – **restent encore peu connus ou mobilisés, en particulier par les partenaires locaux**. Bien que de nombreux outils co-construits, contextualisables et disponibles existent, **leur diffusion reste insuffisante**. Ce déficit d'appropriation souligne **l'urgence d'un effort renforcé de capitalisation, de circulation de l'information et de sensibilisation**, au-delà des initiatives emblématiques comme la Fresque du Climat.

**La formation des salariés, bien qu'identifiée comme un levier essentiel, n'est pertinente que si elle permet une véritable internalisation de l'expertise** et si elle est soutenue par une culture organisationnelle partagée. Sensibiliser l'ensemble des équipes est déjà un objectif ambitieux ; aller plus loin, en développant des modules capitalisant sur les expériences, notamment en ligne et à destination d'autres structures telles que les partenaires locaux, représente un défi supplémentaire, mais est indispensable.

Dans ce contexte, **le manque de pilotage transversal, de coordination interservices et de référents climat identifiés contribue à un désalignement généralisé**. La fonction climat, lorsqu'elle existe, n'est que rarement institutionnalisée. La désignation de référents climat ou adaptation est un levier essentiel pour animer une dynamique interne et pallier les effets du turnover. Toutefois, en l'absence de « transversalisation » du sujet, ces référents risquent de se retrouver isolés, enfermés dans une logique de silo, ce qui limite la portée de leurs actions. L'adaptation peut alors être perçue comme une thématique technique ou secondaire, au lieu d'être portée collectivement à tous les niveaux de l'organisation.

Enfin, alors que la réduction des émissions a bénéficié d'un fort élan collectif, structuré autour d'engagements sectoriels, d'outils partagés et de chartes communes, l'adaptation reste en retrait. Ce manque de mobilisation appelle un moment catalyseur pour en faire une priorité transversale. **L'enjeu n'est donc pas tant de créer de nouveaux outils, mais de permettre une appropriation renforcée et guidée de ceux qui existent déjà, en les ancrant dans les pratiques quotidiennes des acteurs de l'aide à tous les niveaux**.

## IV – BARRIÈRES ET FACTEURS FACILITANT LA TRANSFORMATION

### A – BARRIÈRES À LA TRANSFORMATION

Face à l'urgence climatique, les ONG cherchent à adapter leurs pratiques, leurs outils et leurs modes d'action. Pourtant, cette transformation se heurte à de multiples barrières structurelles, financières, humaines et culturelles qui freinent l'intégration effective de l'adaptation dans les projets humanitaires et de développement. Ces obstacles se manifestent à plusieurs niveaux : financement inadapté, gouvernance rigide, manque de compétences, priorisation insuffisante ou encore contradictions entre discours et pratiques. Ce chapitre propose une lecture transversale de ces freins, en identifiant leurs logiques communes et leurs effets cumulatifs sur la capacité des ONG à agir face au changement climatique. Il met également en lumière les réponses et innovations émergentes — initiatives internes, plaidoyers collectifs, nouvelles approches d'évaluation — qui ouvrent la voie à une transformation plus cohérente et durable du secteur.

#### 1 – Barrières humaines et culturelles

Les **freins humains et culturels** constituent l'un des obstacles les plus profonds à l'intégration du climat dans les pratiques des ONG. Au-delà des ressources financières ou techniques, ils touchent à la **culture organisationnelle**, aux **compétences internes** et à la **dynamique collective** des équipes.

Un premier défi réside dans le **manque généralisé de personnel qualifié** pour traiter des questions climatiques. Les équipes locales ne disposent pas toujours des compétences nécessaires en **analyse de données, planification ou suivi-évaluation de l'adaptation**, et les ONG peinent à financer ou recruter des experts dédiés (Gret, ESSOR, CRF). Ce déficit est accentué par l'absence de **formation continue** et par des formations souvent trop courtes ou ponctuelles (AVSF). Ce manque de compétences s'accompagne d'une **forte dépendance à quelques individus moteurs** : les initiatives climatiques reposent fréquemment sur des personnes engagées, dont le départ entraîne la perte d'élan (CRF, ESSOR). Dans d'autres cas, les expertises existantes restent isolées et peu partagées, faute de dispositifs de capitalisation ou de diffusion internes (ESF). Le turnover général des équipes dans la plupart des ONG et les contrats courts de type CDD ajoutent à cette difficulté et ne permettent pas la constitution d'expertises stables.

À ces limites s'ajoute une **résistance culturelle au changement**. Les ONG sont marquées par des **héritages institutionnels et symboliques** : une culture de l'aide Nord-Sud ou des modes opératoires traditionnels qui freinent l'émergence de solutions locales et de nouvelles pratiques de développement (Gret). Pour dépasser ces inerties, il devient nécessaire de **déconstruire certaines croyances ancrées** dans la conception même des projets et de repenser la manière d'agir à l'aune des défis climatiques. Enfin, plusieurs organisations relèvent une **fracture générationnelle et culturelle** : les jeunes collaborateurs, souvent plus sensibilisés aux enjeux climatiques, peinent à trouver un terrain d'entente avec des générations plus anciennes attachées à d'autres priorités. La **diversité culturelle et géographique** des équipes, bien que source de richesse, complique parfois la construction d'une **vision commune** et partagée de l'action climatique.

Ces freins humains et culturels - manque de compétences, inertie organisationnelle, dépendance individuelle et disparités de perception - limitent la **capacité collective du secteur à s'approprier durablement les enjeux climatiques** et à transformer ses pratiques en profondeur.

## 2 – Barrières structurelles et organisationnelles

Les **structures internes** et les **modes de gouvernance** des ONG jouent un rôle déterminant dans leur capacité à intégrer le climat dans leurs stratégies et pratiques. Or, ces dimensions organisationnelles se révèlent souvent être des **freins majeurs** à l'adaptation.

Dans certaines organisations, la **centralisation excessive** des décisions et la **lourdeur hiérarchique** limitent la réactivité et freinent l'innovation. La taille et la complexité de la structure rendent chaque évolution difficile à mettre en œuvre, tandis que la gouvernance reste trop concentrée au niveau de la direction, avec peu de marge pour les initiatives locales. Les efforts sur le climat y sont fragmentés entre services, sans réelle stratégie d'ensemble, ce qui limite la cohérence des actions. À l'inverse, une **décentralisation trop poussée** peut aussi nuire à la coordination. La volonté de favoriser la concertation et la décision collective, bien qu'importante, ralentit parfois la mise en œuvre des pratiques climatiques et complique l'adoption d'une vision commune. La recherche du consensus y prime souvent sur l'efficacité, et certaines décisions sont remises en question ou bloquées par des divergences internes. Sur le plan de la **gouvernance liée à la localisation**, plusieurs ONG reconnaissent une **dépendance persistante au siège**, qui limite l'autonomie des partenaires du Sud. Les compétences locales sont encore insuffisamment reconnues et les transferts de ressources restent trop faibles pour permettre une véritable appropriation des enjeux climatiques. Les partenaires, souvent en première ligne face aux impacts, disposent d'une faible représentation dans les processus décisionnels.

De plus, dans les instances internationales où se prennent les grandes orientations, certaines ONG se perçoivent comme des **voix minoritaires**, peinant à influencer les arbitrages sur la répartition des financements et la priorisation des enjeux climatiques. Cette marginalisation traduit le manque d'un **cadre politique clair** en faveur de l'adaptation, qui souligne souvent l'absence de mandat explicite de ces ONG pour porter des actions ambitieuses sur la réduction des inégalités climatiques.

Ainsi, qu'il s'agisse d'une gouvernance **trop centralisée, consultative** ou **insuffisamment décentralisée**, les structures internes peinent à concilier **coordination, réactivité** et « **empowerment** » local. L'absence de vision stratégique claire et de leadership partagé aboutit à une **faible anticipation des risques climatiques**, les ONG

réagissant encore trop souvent dans l'urgence plutôt que dans une logique d'adaptation durable. **Conséquence** : des gouvernances fragmentées ou rigides limitent la capacité des ONG à intégrer efficacement les enjeux climatiques et à autonomiser leurs partenaires locaux, freinant ainsi la transformation organisationnelle nécessaire face à la crise climatique.

### **3 – Barrières financières**

Selon les répondants de l'étude, les contraintes financières demeurent l'un des principaux obstacles à l'intégration du climat dans les pratiques humanitaires et de développement.

#### **Des formats de financement inadaptés à l'adaptation climatique**

Les répondants soulignent que **les modalités actuelles de financement demeurent inadaptées** aux dynamiques de long terme nécessaires à l'adaptation climatique. La plupart des fonds sont accordés sur **des cycles courts (1 à 3 ans)**, alors que les effets d'adaptation exigent des engagements d'au moins une décennie. Le **Gret** et l'**AVN** estiment que ces délais ne permettent ni d'effectuer des analyses climatiques approfondies ni de modifier durablement les pratiques.

Les **budgets disponibles** restent également **trop limités** pour financer des approches techniques ambitieuses. Le **Gret** évoque des projets où les ressources ne permettent pas d'intégrer de véritables dispositifs d'adaptation, tandis que **ESF** souligne que les solutions vertes (solaire, bâtiments adaptés) nécessitent des coûts initiaux plus élevés que les approches classiques, sans mécanismes financiers compensatoires.

Un autre frein réside dans **l'absence de financements dédiés à l'évaluation et à la capitalisation**. Selon la **CRF** et **ACF**, **les bailleurs ne financent pas les suivis post-projet ni la documentation des impacts à long terme**. Cette carence empêche de prouver l'efficacité des actions et entretient un cercle vicieux : sans preuves, il reste difficile d'obtenir de nouveaux financements.

Les répondants dénoncent aussi **la concentration des fonds climatiques entre les mains des grandes ONG du Nord**, tandis que les organisations du Sud, pourtant au cœur des actions d'adaptation, ne perçoivent qu'une part marginale des ressources. Ce déséquilibre structurel mine les ambitions de localisation et perpétue une dépendance financière.

Enfin, certaines structures d'appui et de recherche restent **hors du champ des financements classiques**. **CARE**, par exemple, peine à financer durablement son *Climate Justice Center*, essentiel pour le renforcement des compétences internes mais non éligible aux dispositifs par projet. Cette fragilité illustre l'absence de mécanismes pérennes pour soutenir les fonctions transversales indispensables à la transformation climatique du secteur.

#### **Méconnaissance et inaccessibilité des nouveaux bailleurs climat**

Malgré la croissance des **financements climatiques internationaux**, leur accès demeure limité pour de nombreuses ONG, en raison d'une **méconnaissance des dispositifs**, d'une **complexité administrative élevée** et de **conditions d'éligibilité exigeantes** (accréditations GCF<sup>91</sup>, cadres environnementaux, reporting détaillé).

Les répondants soulignent que la **maîtrise insuffisante des outils techniques et des procédures** constitue une barrière majeure. **AVSF**, par exemple, a conçu une boîte à outils climat pour renforcer sa recherche de financements, mais faute de taille critique et de ressources humaines suffisantes, elle n'a pas pu accéder aux fonds ciblés (Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Green Climate Fund). Certaines ONG, contraintes par ces obstacles, répondent à des appels d'offres éloignés de leurs priorités, par opportunisme financier plutôt que par cohérence stratégique.

Enfin, ces **fonds verts demeurent largement inaccessibles aux ONG locales et de taille moyenne** (AVSF, ACF), au profit d'acteurs institutionnels ou de grandes organisations du Nord. Pour contourner cette exclusion, plusieurs ONG plaident pour une **diversification des sources** (bailleurs publics, États, secteur privé) et une **décentralisation**

<sup>91</sup> Independent Evaluation Unit (2019), [Qu'apprend-on sur le processus d'accréditation du GCF? Conclusions de l'évaluation prospective de la performance par l'IEU \(4 sur 4\)](#)

de la **gestion des financements**, afin de renforcer l'autonomie des missions et d'adapter les projets aux réalités locales.

**Plaidoyer pour des financements plus adaptés - D'autres ONG privilégient le dialogue institutionnel et le plaidoyer technique pour faire évoluer les dispositifs existants :**

- **ACTED** milite pour une **plus grande flexibilité** et une **meilleure articulation** entre les fonds humanitaires, de développement et environnementaux, encore trop cloisonnés. L'organisation plaide notamment auprès des institutions françaises et du **FFEM** pour des financements à long terme favorisant la résilience.
- **Le Gret** agit comme **interlocuteur technique** auprès de l'AFD, s'appuyant sur la production d'outils méthodologiques (ex. : guide d'intégration de l'adaptation dans les projets agricoles) et sur sa participation à la **Commission Climat et Développement**, afin de renforcer l'influence collective des ONG sur les politiques de coopération climat.
- **Action contre la Faim (ACF)** développe un **plaidoyer axé sur la preuve**, cherchant à obtenir des financements dédiés à la **capitalisation** et à l'**évaluation scientifique** des impacts climatiques. Son projet pilote en Sierra Leone illustre cette volonté d'intégrer la mesure des effets et l'apprentissage dans les cycles de financement.

Ces initiatives traduisent une **volonté commune de dépasser les cadres actuels**, jugés trop rigides, pour instaurer des mécanismes financiers plus souples, durables et favorables à l'adaptation. Toutefois, elles demeurent encore ponctuelles et dépendantes de la capacité des ONG à maintenir un dialogue structuré avec les bailleurs.

## **B – FACTEURS FACILITANT LA TRANSFORMATION**

Selon les répondants de l'étude, la transformation des ONG face aux enjeux climatiques en est encore à un stade précoce, mais plusieurs dynamiques émergentes en facilitent progressivement l'ancrage. Ces leviers, encore fragiles ou partiels, témoignent d'une évolution en cours plutôt que d'une mutation aboutie.

Parmi eux, l'engagement de certains dirigeants et la montée d'une nouvelle génération plus sensibilisée au climat jouent un rôle d'impulsion. De même, des formes de gouvernance plus participatives et flexibles, des efforts de professionnalisation technique et de sensibilisation interne commencent à poser les bases d'une adaptation durable. Parallèlement, la coopération inter-organisationnelle, l'accès à des financements fléchés sur le climat et la recherche d'une plus grande cohérence éthique contribuent, à des degrés divers, à structurer cette transition.

Ces facteurs, bien qu'encourageants, restent encore inégalement répartis et souvent dépendants d'initiatives individuelles ou de contextes spécifiques. Ils illustrent moins une transformation accomplie qu'un mouvement d'apprentissage collectif, où les ONG expérimentent, ajustent et cherchent progressivement à inscrire le climat au cœur de leurs stratégies et de leurs pratiques.

### **1 – Leadership et vision stratégique : des leviers d'impulsion pour l'adaptation au changement climatique**

Selon les répondants de l'étude, les premiers progrès observés dans l'intégration du climat au sein des ONG reposent souvent sur des engagements individuels forts et sur des impulsions données par les directions. Chez ACTED, par exemple, le directeur de la stratégie et cofondateur, Frédéric Roussel, a joué un rôle déterminant dans la mise à l'agenda des questions climatiques, donnant une orientation claire à l'organisation et légitimant le développement d'outils internes.

Dans d'autres cas, ce sont des changements de gouvernance qui ont créé des conditions favorables à l'évolution. ESSOR illustre cette dynamique avec l'arrivée d'une direction jeune et féminine, plus sensible aux enjeux environnementaux, qui a intégré explicitement le climat dans la stratégie institutionnelle. Ces initiatives restent encore inégales et souvent dépendantes de volontés individuelles, mais elles marquent une première étape d'appropriation stratégique du climat dans les ONG.

## **2 - Gouvernance participative et flexibilité organisationnelle : des dynamiques émergentes**

La gouvernance interne joue un rôle clé dans la capacité des ONG à évoluer. Selon les répondants, les démarches qui associent concertation, autonomie locale et souplesse organisationnelle semblent les plus propices à faire progresser la question climatique, même si elles restent encore limitées à certains contextes ou projets pilotes. Chez Triangle Génération Humanitaire (TGH), la prise de décision collégiale et la création d'une "Green Team" interservices favorisent une appropriation collective des questions environnementales. Cette approche horizontale, bien que récente, a permis de diffuser une culture commune autour de la durabilité.

ACTED illustre une dynamique complémentaire, fondée sur la décentralisation maîtrisée. Les missions terrain disposent d'une marge d'autonomie pour adapter la stratégie verte aux réalités locales. Cette flexibilité, ajustée selon les contextes (par exemple en zones de crise), facilite une mise en œuvre pragmatique du climat dans les opérations. Enfin, Terre des Hommes (TDH) se distingue par une approche ascendante où les équipes terrain, exposées directement aux effets du changement climatique, ont initié le mouvement d'intégration. Ces pratiques ne constituent pas encore un modèle stabilisé, mais elles montrent comment la participation et l'adaptation contextuelle peuvent devenir des leviers d'apprentissage organisationnel.

## **3 – Renforcement des capacités, sensibilisation et communication : des conditions nécessaires à la transformation**

La montée en compétences et la diffusion d'une culture commune du climat figurent parmi les leviers les plus fréquemment cités par les répondants, même si leur mise en œuvre demeure inégale.

Chez ACTED, la création de postes dédiés à l'environnement et au financement climatique a permis d'amorcer une structuration technique, tandis que des formations régulières visent à impliquer les équipes terrain. Le Gret a mis en place un questionnaire systématique via une checklist pour les projets en phase de montage et des accompagnements plus poussés via des formations internes ou dans le cadre de composantes dédiées. AVSF renforce ses capacités à travers l'appui de jeunes spécialistes travaillant sur les analyses de vulnérabilité.

ESSOR, de son côté, mise sur la sensibilisation participative, notamment à travers des outils pédagogiques comme la Fresque du Climat, tandis que la Croix-Rouge française (CRF) formalise progressivement une approche plus professionnelle de la planification climatique et a créé un poste spécifique sur l'Adaptation au changement climatique. Dans l'ensemble, ces initiatives traduisent un mouvement encore fragmenté mais révélateur d'un apprentissage collectif en cours, où la compétence technique s'accompagne d'un effort de pédagogie interne et de communication transparente.

## **4 - Collaboration, partenariats et réseaux : un apprentissage collectif encore en construction**

Les répondants soulignent que la coopération inter-organisationnelle constitue un levier d'accélération, bien que son potentiel soit encore sous-exploité. Humanity & Inclusion (HI) mène un travail de plaidoyer en coalition, notamment via l'International Disability Alliance et sa participation aux Conférences des Parties (COP), pour promouvoir l'inclusion du handicap dans les politiques climatiques. ESSOR, au sein du Groupe « Formation Insertion Professionnelle » (FIP)<sup>92</sup>, a mis en place une démarche pour élaborer un outil d'analyse des enjeux climatiques et environnementaux. Enfin, les réseaux sectoriels comme le RePR ou le REH offrent des espaces d'échanges, perçus comme prometteurs pour structurer un apprentissage collectif. Ces démarches traduisent une volonté croissante d'agir ensemble, même si la coopération reste souvent ponctuelle ou dépendante des financements disponibles.

---

<sup>92</sup> <https://groupe-fip-ong.org/>

### 5- Mandats élargis et approche multisectorielle : une base favorable mais encore sous-exploitée

Certaines ONG disposent d'un avantage structurel pour aborder la question climatique, grâce à la diversité de leurs mandats. ACTED, CARE, HI ou la Croix-Rouge française (CRF) ont déjà une expérience dans la gestion des risques de catastrophe et la réduction des vulnérabilités, ce qui facilite la transition vers une logique d'adaptation. Leur approche multisectorielle – combinant sécurité alimentaire, santé, gouvernance locale ou relèvement post-crise – favorise une vision intégrée du climat. Néanmoins, selon les répondants, cet atout reste encore partiellement mobilisé : l'adaptation n'est pas toujours systématiquement reliée aux autres axes d'intervention, et les synergies entre secteurs demeurent à consolider.

### 6 – Accès aux financements climatiques dédiés : un moteur encore sélectif

L'accès à des financements fléchés vers le climat apparaît comme un facteur incitatif, mais non encore transformateur. Les répondants soulignent que les bailleurs, tels que l'AFD, orientent progressivement leurs appuis vers la résilience, ce qui pousse certaines ONG à intégrer davantage l'adaptation dans leurs stratégies. Le Gret bénéficie déjà de fonds dédiés à l'adaptation et à l'atténuation, facilitant l'expérimentation et la capitalisation, tandis qu'ESSOR ou HI s'efforcent d'accéder à ces dispositifs. Cependant, cette opportunité reste inégalement accessible, dépendant de la taille, de la notoriété et de la capacité administrative des organisations. Le renforcement de l'ingénierie financière apparaît dès lors comme une étape indispensable pour consolider ces dynamiques.

### 7 – recherche, analyse et suivi-évaluation : vers une culture de l'évidence

Plusieurs ONG développent des outils d'analyse et d'évaluation pour mieux comprendre et mesurer leur contribution à l'adaptation, mais ces démarches restent encore expérimentales.

Le Gret a systématisé l'analyse climatique de ses projets afin d'en identifier les marges de progression, tandis qu'ESSOR met l'accent sur les diagnostics environnementaux comme base de planification. Humanity & Inclusion (HI), pour sa part, conduit des recherches sur les liens entre handicap et changement climatique, dont les résultats alimentent son plaidoyer.

Ces initiatives traduisent une émergence d'une culture de l'évidence, où la connaissance et la mesure deviennent des appuis à la décision. Toutefois, elles nécessitent des ressources pérennes et une reconnaissance accrue des besoins d'évaluation à long terme.

## V – RECOMMANDATIONS POUR ACCÉLÉRER L'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION

Afin d'inscrire l'adaptation au changement climatique comme une priorité collective du secteur de la solidarité internationale en France, différentes options peuvent être envisagées. Une première consisterait à lancer **une initiative collective dédiée à l'adaptation**, sur le modèle du rôle structurant joué par la Déclaration d'engagement climat du Réseau Environnement Humanitaire (REH) en matière d'atténuation. Ce type d'engagement a démontré son efficacité pour mobiliser les directions générales, structurer les démarches internes et initier des actions concrètes, telles que la mise à jour de politiques environnementales ou la réalisation d'audits carbone. Toutefois, une option plus pragmatique et immédiatement opérationnelle consisterait à **s'appuyer sur un cadre déjà existant : l'engagement n°3 de la Déclaration d'engagement climat du Réseau Environnement Humanitaire (REH)**, qui vise à « faire évoluer l'action face aux nouveaux enjeux ». Cet engagement offre un point d'ancrage particulièrement pertinent pour intégrer l'adaptation de manière transversale et concrète. Il appelle en effet à intégrer l'analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble des actions, à renforcer la prévention, l'anticipation et **l'adaptation** lorsque cela est pertinent, à **adapter et transformer les modes de fonctionnement afin de maintenir les capacités opérationnelles face aux impacts du changement climatique** et

des dégradations environnementales, ainsi qu'à développer et mobiliser les expertises locales, en cohérence avec les engagements du Grand Bargain en matière de localisation.

S'appuyer sur cet engagement existant permettrait d'éviter la multiplication de cadres ou d'initiatives parallèles, tout en donnant une portée opérationnelle renforcée à l'adaptation au changement climatique. Cette approche favoriserait une appropriation progressive mais structurante de l'adaptation par les organisations, en l'inscrivant directement dans les pratiques, les stratégies et les modes d'intervention du secteur. Cette proposition se décline en recommandations spécifiques :

**1. Structurer une animation collective pérenne** : Plutôt que de créer un nouveau groupe de travail dédié, une option plus pertinente consisterait à confier explicitement le portage des enjeux d'adaptation au changement climatique à un ou plusieurs réseaux déjà existants (REH, RePR, Commission Climat et Développement). Cette approche permettrait de capitaliser sur des dynamiques, des légitimités et des espaces de dialogue déjà reconnus par les acteurs du secteur, tout en évitant la dispersion des initiatives. Le PAMOC 5 dont l'orientation vers les enjeux d'adaptation apparaît particulièrement structurant, bien que majoritairement ancré dans le champ du développement pourrait constituer des points d'ancrage pertinents. Un tel portage gagnerait à favoriser les passerelles entre les champs humanitaire et développement, afin de renforcer une approche transversale de l'adaptation.

Le rôle de la structure ou du réseau porteur serait d'assurer une animation continue, la cohérence des échanges et la mise en lien des initiatives existantes, plutôt que de produire un nouveau cadre normatif. Cette animation pourrait également intégrer des espaces dédiés de réflexion et de dialogue sur les enjeux éthiques et politiques de l'adaptation, notamment autour de la justice climatique, des responsabilités différenciées et des capacités respectives, ainsi que des rapports de pouvoir au sein du système de l'aide.

Une telle approche favoriserait une appropriation progressive et collective de l'adaptation au changement climatique, en l'inscrivant dans des réseaux et des pratiques déjà existants, tout en élargissant le débat au-delà des cercles spécialisés.

**2. Mutualiser les outils déjà disponibles** (fiches stratégiques, modules de formation, méthodologies d'études de vulnérabilité) en les intégrant dans un référentiel sectoriel. Des kits pratiques – comprenant indicateurs, mesures d'adaptation par secteur, grilles d'analyse – faciliteraient l'intégration opérationnelle de l'adaptation dans les projets (sur le suivi, l'évaluation et les indicateurs, voir chapitre 2).

**3. Favoriser une dynamique collective d'apprentissage** : Pour faciliter l'appropriation des approches d'adaptation, il est recommandé de combiner des formations croisées entre ONG, des sessions pratiques sur le terrain, l'analyse de cas concrets, ainsi que la mise en place de dispositifs de mentorat ou d'accompagnement technique. Cette montée en compétences gagnerait à s'appuyer sur un vivier de référents climat, mobilisables de manière mutualisée entre plusieurs organisations. Parallèlement, il est essentiel de structurer une dynamique d'apprentissage entre pairs, en mettant en réseau les pratiques exemplaires, en capitalisant les retours d'expérience et en encourageant l'entraide inter-organisationnelle. L'ensemble de ces leviers contribuerait à amplifier les apprentissages, à favoriser l'essaimage des solutions éprouvées, et à accélérer la transformation des pratiques.

**4. Renforcer la formation (initiale)** : L'intégration des enjeux climatiques dans les formations de base, pour tous les types de personnel, représente un levier stratégique. Cette approche devrait être accompagnée par le développement de guides simplifiés, d'outils de diagnostic et d'indicateurs facilement mobilisables.

**5. Développer des mécanismes de financement adaptés et un plaidoyer ciblé** : Il est nécessaire d'identifier collectivement les opportunités de financement (AFD, FFEM, fonds climat, etc.) pour soutenir les démarches d'adaptation au sein des ONG, notamment les plus petites. Un plaidoyer concerté auprès des bailleurs viserait à intégrer systématiquement les analyses de vulnérabilité et les mesures d'adaptation dans les critères d'éligibilité des projets.

# CHAPITRE 3 – LE RÔLE ET LA PLACE DES ONG DANS UN MONDE À +2°

## I – VERS UNE REDÉFINITION INÉVITABLE DU RÔLE DES ONG

Le seuil de +2 °C retenu dans cette étude s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Paris, qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne mondiale « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels »<sup>93</sup>. Ce seuil constitue un point de bascule à partir duquel les changements systémiques s'intensifient. Un monde à +2 °C est perçu par les répondants à l'étude comme un contexte marqué par des catastrophes massives, rapides et imprévisibles, pour lesquelles les ONG ne sont pas encore préparées à intervenir à l'échelle requise. Ces crises, plus fréquentes, plus intenses et plus imbriquées, rendent obsolètes les logiques d'intervention cloisonnées. Elles brouillent les lignes traditionnelles entre aide d'urgence et développement à long terme, appelant à un repositionnement stratégique profond.

Selon l'opinion de nombreux référents, cette nouvelle réalité impose que l'intégration des enjeux climat deviennent la norme dans l'humanitaire le développement, et non l'exception. Chaque intervention devra désormais combiner réponse rapide, ancrage local et vision à long terme, s'articulant en des stratégies durables de résilience, capables de prévenir, absorber et transformer les chocs successifs. Cette conviction partagée trouve un écho dans la littérature récente, où plusieurs publications soulignent elles aussi la nécessité d'une refonte en profondeur du secteur humanitaire face à l'accélération du changement climatique et à la multiplication des catastrophes. Le World Disasters Report met en évidence l'impératif d'une intégration plus forte entre les approches humanitaires, de développement et climatiques, soulignant que les réponses cloisonnées ne sont plus viables dans un monde où les crises deviennent de plus en plus imbriquées (IFRC, 2020)<sup>94</sup>.

Dans le même esprit, un article publié par Alternatives Humanitaires<sup>95</sup> appelle à une transformation structurelle de l'humanitaire, fondée sur un « nouvel humanisme » qui réconcilie la protection des populations avec celle des écosystèmes. Les auteurs y défendent une approche intégrée reposant sur trois leviers complémentaires – l'atténuation, l'adaptation et la restauration – comme fondement d'une action plus holistique et durable. Cette perspective rejoint l'idée, de plus en plus partagée, que l'avenir de l'humanitaire passe par un changement de paradigme où la justice climatique, la responsabilité partagée et l'ancrage dans les territoires deviennent les piliers d'un engagement solidaire renouvelé. Les ONG devront ainsi articuler expertise humanitaire, adaptation, développement et plaidoyer, tout en intégrant la gestion des risques, la justice sociale et la justice environnementale dans une approche systémique. Ce glissement ne se limite pas à une simple adaptation technique : il suppose une véritable réinvention culturelle et stratégique des modes d'action, conjuguant agilité opérationnelle et profondeur structurelle.

Toutefois, plusieurs répondants à l'étude soulignent **le risque d'une confusion des rôles** entre les différents champs d'intervention. L'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les pratiques humanitaires et de développement pourrait, selon eux, avoir des effets sur la répartition des financements, avec un possible recentrage au bénéfice des acteurs humanitaires. Ils rappellent que les ONG de développement conservent un rôle central dans la mise en œuvre de réponses structurelles de long terme, qui requièrent des temporalités, des compétences et des modes d'intervention spécifiques.

<sup>93</sup> <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>

<sup>94</sup> IFRC (2020), *Op. cit.*

<sup>95</sup> Goimard, P.-M., Orland, C., Pélegrin, O. (2025), "La crise climatique, une opportunité pour réformer le secteur humanitaire", *Alternatives Humanitaires* N° 28

## II – REPENSER LES FONCTIONS TRADITIONNELLES POUR LES ONG D'URGENCE

Dans un monde à +2 °C, les ONG d'urgence devront faire face à une double exigence : continuer à répondre à la multiplication des crises immédiates tout en intégrant des logiques structurelles d'adaptation et de résilience. Cette transition impliquera, selon les organisations, soit une évolution, soit une clarification de leur mandat, en fonction de leurs orientations stratégiques.

**Une hybridation progressive du rôle humanitaire se dessine déjà.** Pour plusieurs répondants, les crises climatiques doivent désormais être reconnues comme des crises humanitaires à part entière. Dans cette perspective, les réponses d'urgence ne peuvent plus se limiter à une action réactive : elles doivent intégrer de manière systématique des dimensions d'adaptation et de résilience. **La frontière entre urgence et développement tend ainsi à s'estomper**, au profit d'un mandat élargi, à la fois sur les plans opérationnel et financier.

**Cette transformation appelle également une évolution des compétences.** Les acteurs humanitaires devront sortir de leurs schémas d'intervention classiques pour développer de nouveaux savoir-faire, situés à l'intersection de la réponse immédiate et des stratégies d'adaptation. Pour certains, cette démarche va jusqu'à considérer l'adaptation comme une responsabilité intrinsèque de l'action humanitaire, les populations vulnérables étant déjà exposées aux impacts du dérèglement climatique.

Dans ce cadre, les ONG d'urgence sont appelées à devenir des acteurs hybrides, capables à la fois d'apporter une réponse rapide aux besoins immédiats et de contribuer à la préparation des sociétés face aux crises à venir. Elles ne pourront plus se contenter d'un rôle exclusivement réactif. Elles devront pleinement intégrer des approches de prévention, de réduction des risques et de préparation aux catastrophes.

**Une dynamique de transformation est déjà en marche.** Si certaines organisations restent aujourd'hui focalisées sur l'aide médicale, elles évoluent néanmoins vers des approches plus intégrées, notamment à travers le concept « **One Health** <sup>96</sup>», qui relie santé humaine, animale et environnementale dans une perspective systémique. Cette évolution traduit une prise de conscience accrue des interconnexions entre dégradation des écosystèmes, émergence des maladies et vulnérabilités sociales. Nombre d'entre elles également commencent à élargir leur champ d'intervention en intégrant des volets de résilience et de réduction des risques. Cette mutation s'accompagne de l'adaptation progressive des dispositifs de formation, afin d'outiller les équipes face à l'évolution des contextes d'intervention. On observe également une différenciation croissante des réponses selon l'ampleur et la fréquence des crises : les petites urgences localisées ne requièrent pas les mêmes dispositifs que les grandes catastrophes, ce qui pousse les organisations à ajuster leurs modes d'action.

Face à des environnements opérationnels de plus en plus complexes, étendus et soumis à une intensification des crises, les ONG d'urgence devront renforcer leur ancrage dans des approches de préparation, de réduction des risques et d'anticipation. Cela inclut notamment :

- Le développement de dispositifs de préparation aux catastrophes (disaster preparedness) ;
- L'accompagnement des plans de contingence locaux ;
- Le recours à des approches innovantes d'action anticipatoire, fondées sur des données prédictives et des financements pré-arrangés ;
- Ainsi que l'intégration de solutions fondées sur la nature (Nature-based Solutions) dans la réduction des risques de catastrophes.

Ces outils permettent de relier efficacement réponse immédiate et transformation de long terme, en réduisant les impacts des crises tout en favorisant la régénération des écosystèmes.

---

<sup>96</sup> FAO, UNEP, WHO and WOA (2022), *One Health Joint Plan of Action (2022–2026): Working together for the health of humans, animals, plants and the environment*. Rome

Ainsi, les discussions avec les référents climats font ressortir que les ONG humanitaires ne seront plus uniquement des opérateurs de l'urgence, mais deviendront également des **agents de résilience proactive**, conjuguant agilité opérationnelle, responsabilité climatique et engagement dans la transformation des territoires les plus vulnérables.

### III – REPENSER LES FONCTIONS TRADITIONNELLES POUR LES ONG DE DÉVELOPPEMENT

Dans un monde à +2 °C, le changement climatique appelle des réponses structurelles difficilement compatibles avec les cycles de projets courts qui dominent encore les pratiques de financement. Des interventions limitées à quelques années sont largement perçues comme insuffisantes pour transformer durablement les systèmes socio-économiques. Dans ce contexte, plusieurs organisations soulignent que les ONG de développement disposent déjà des outils, des compétences et de l'expérience nécessaires pour porter des stratégies d'adaptation de long terme, notamment à l'échelle territoriale, et que ce travail doit être poursuivi et consolidé.

L'étude met néanmoins en évidence des préoccupations relatives à une possible réorientation des ressources humaines et financières vers l'humanitaire, au détriment des démarches structurelles. Certaines organisations de développement alertent sur **les risques de confusion des rôles** que pourrait entraîner la délégation à des acteurs de l'urgence de missions relevant du développement, avec des effets potentiellement négatifs sur la cohérence et l'efficacité des interventions. Cette position, portée par une partie des répondants, s'inscrit en décalage avec les approches visant à renforcer l'articulation entre les différents registres d'intervention.

**Les positions divergent en effet sur l'évolution des mandats.** Pour certains, le réchauffement climatique global ne remet pas en cause la distinction entre organisations humanitaires et de développement et justifie le maintien de périmètres d'intervention clairement différenciés. À l'inverse, d'autres estiment qu'il impose une relecture nécessaire des rôles respectifs, dans laquelle la coopération renforcée entre humanitaire et développement doit prévaloir, sans pour autant conduire à une fusion des mandats.

Cette relecture de leurs rôles devra se faire **à la lumière des dynamiques publiques d'adaptation**. Les ONG de développement ont vocation à accompagner des transformations structurelles, à renforcer la gouvernance locale et à s'inscrire dans des démarches participatives de long terme, en co-construction avec les communautés et les autorités nationales. Dans ce contexte, leur rôle s'articule de plus en plus étroitement avec celui des **États**, notamment à travers les **Plans Nationaux d'Adaptation (PNA)** et autres cadres stratégiques qui orientent les politiques publiques face au changement climatique. Ces plans, en fixant les priorités nationales, définissent les conditions dans lesquelles les acteurs non étatiques peuvent contribuer efficacement à la résilience collective. Dès lors, les ONG, qu'elles soient humanitaires ou de développement, ne peuvent plus agir en marge de ces processus sans risquer de voir leur action perdre en pertinence ou en légitimité. L'enjeu n'est pas de substituer l'action non gouvernementale à celle de l'État, mais de **s'inscrire dans une complémentarité assumée**, où les ONG apportent leur capacité d'innovation, de mobilisation communautaire et de proximité, en soutien aux politiques publiques d'adaptation.

## IV – UNE TRANSITION VERS DES PARTENARIATS LOCAUX RENFORCÉS

L'analyse des entretiens menés dans le cadre de cette étude met en évidence une conviction largement partagée: **face à la transformation climatique, les cadres traditionnels d'intervention de la solidarité internationale apparaissent de moins en moins opérants**. Le changement climatique ne peut plus être appréhendé uniquement à travers une distinction fonctionnelle entre humanitaire et développement, ni selon une lecture verticale opposant Nord et Sud. Il impose **un changement de prisme, fondé sur l'ancrage territorial comme point d'entrée central de l'adaptation**.

Dans un monde à +2 °C, les réponses pertinentes s'élaborent d'abord à l'échelle des territoires, là où les impacts se matérialisent et où se construisent les capacités de résilience. Cette évolution conduit à une recomposition des rapports de pouvoir au sein du secteur : **les acteurs locaux** tels que les ONG nationales, les collectivités territoriales, les autorités publiques et les institutions étatiques **sont appelés à jouer un rôle central dans la définition et la mise en œuvre des stratégies d'adaptation**. Les répondants soulignent que ces acteurs, mieux enracinés dans les réalités sociales, environnementales et politiques locales, doivent être reconnus comme chefs de file des réponses, aux côtés des États, qui conservent la responsabilité première de la planification et de la coordination des politiques climatiques nationales.

Dans cette perspective, **le rôle des ONG du Nord est amené à évoluer**. Historiquement positionnées comme opératrices directes et détentrices des stratégies et des financements, elles sont de plus en plus appelées à se repositionner vers **des fonctions de facilitation, d'appui technique, de plaidoyer et de transfert de ressources et de compétences**. Cette transition implique un rééquilibrage des partenariats, fondé sur la reconnaissance des savoirs locaux, le renforcement des capacités stratégiques des acteurs du Sud et une redéfinition des fondements éthiques et politiques de la coopération internationale.

Les répondants appellent ainsi à **des formes de coopération plus équitables**, reposant sur le partage des outils et des ressources, la reconnaissance pleine et entière des expertises locales et l'affirmation de la souveraineté des acteurs communautaires dans la définition des priorités et la mise en œuvre des projets. Plusieurs décrivent une évolution déjà à l'œuvre, marquée par une autonomisation progressive d'anciens bureaux de terrain et par le renforcement de relations partenariales plus horizontales, structurées autour de la circulation des savoir-faire et d'un leadership accru des acteurs locaux.

Du côté des ONG d'urgence, les entretiens mettent en avant la **nécessité d'une adaptation différenciée des rôles en fonction des contextes**. Là où les capacités institutionnelles nationales et locales sont solides, leur présence opérationnelle est appelée à se réduire ; à l'inverse, elles demeurent indispensables dans les contextes marqués par la fragilité ou l'absence de structures étatiques. Cette flexibilité est perçue comme un élément clé d'une réponse efficace et contextualisée. Plusieurs répondants soulignent également que **les savoir-faire développés historiquement dans les contextes du Sud doivent désormais être mobilisés dans les pays du Nord**, eux aussi confrontés à des crises climatiques croissantes, contribuant ainsi à rendre obsolète une lecture strictement géographique de l'action humanitaire.

Dans l'ensemble, les entretiens convergent vers une approche fondée sur la complémentarité des rôles, non plus pensée selon une hiérarchie Nord/Sud ou une opposition humanitaire/développement, mais à partir des besoins et des capacités des territoires. Les ONG du Nord sont appelées à apporter un appui stratégique, technique ou politique, tandis que les acteurs locaux assument un rôle accru dans la mise en œuvre opérationnelle. Il ne s'agit pas d'un effacement, mais d'une redistribution fonctionnelle des rôles, fondée sur la mutualisation des ressources, la reconnaissance des expertises croisées et la recherche d'une plus grande agilité collective face à la multiplication des crises. Ces constats rejoignent les enseignements de la littérature récente, qui souligne l'importance du renforcement des capacités locales et de la localisation de l'aide pour répondre durablement aux défis climatiques. Les travaux de Coordination Sud<sup>97</sup>, du Groupe URD<sup>98</sup> et la note d'orientation de la DG ECHO sur

<sup>97</sup> Coordination Sud (2020), *Renforcer les capacités de la société civile pour agir contre les changements climatiques*, Les Notes de Sud N°24

la localisation de l'aide publiée en 2023<sup>99</sup>, convergent vers la reconnaissance du rôle central des acteurs territoriaux et la nécessité de transformer en profondeur les pratiques de la solidarité internationale en faveur de coopérations plus équilibrées, ancrées et durables.

## V – UNE NÉCESSITÉ DE COOPÉRATION ET DE MOBILISATION COLLECTIVE

L'analyse des entretiens met en évidence un constat partagé : **aucune ONG**, qu'elle soit humanitaire ou de développement, quelle que soit sa taille, son mandat ou son ancrage territorial, **ne pourra répondre seule à la complexité croissante des défis dans un monde à +2 °C**. La coopération ne peut plus être envisagée comme une simple injonction morale ; elle devient une condition essentielle de pertinence et d'efficacité.

Une logique de complémentarité s'impose désormais, appelant à des alliances renforcées entre ONG locales, nationales et internationales, mais aussi à des partenariats élargis avec les collectivités territoriales, les institutions publiques, les milieux de la recherche, les acteurs économiques et les bailleurs. Ce maillage global, fondé sur la reconnaissance mutuelle des rôles, sur la mutualisation des ressources et des savoirs, et sur l'agilité collective, devient indispensable pour répondre à des crises de plus en plus imbriquées et systémiques.

Toutefois, cette dynamique de coopération doit s'accompagner d'une lucidité sur les limites structurelles du rôle des ONG. Si elles bénéficient d'une grande réactivité, d'une capacité d'innovation et d'un lien de proximité avec les populations, elles ne disposent ni des leviers réglementaires, ni des budgets d'investissement à grande échelle, ni de la légitimité politique propre aux États. Elles ne peuvent se substituer aux pouvoirs publics, seuls garants des politiques de transformation structurelle, des systèmes de redistribution et des investissements de long terme.

Le rôle des ONG se situe donc ailleurs. Elles peuvent alerter, documenter, expérimenter, sensibiliser et porter des solutions innovantes. Elles peuvent, surtout, veiller à ce que les réponses aux crises soient plus justes, inclusives et durables. Les ONG ont une responsabilité essentielle : éviter que le tissu social ne se défasse davantage et accompagner les sociétés dans leurs efforts de résilience.

## VI – CONCLUSION

Dans un monde à +2 °C, marqué par la multiplication de crises climatiques systémiques, **les cadres traditionnels de la solidarité internationale montrent leurs limites**. Le cloisonnement entre humanitaire et développement, tout comme les lectures verticales opposant Nord et Sud, ne permettent plus de répondre efficacement à des crises désormais imbriquées. **L'étude met en évidence la nécessité d'un changement de prisme : l'adaptation au changement climatique doit être pensée avant tout à l'échelle des territoires, en articulant réponse immédiate et transformation de long terme.**

Les ONG humanitaires sont appelées à faire évoluer leurs pratiques afin d'intégrer davantage les enjeux d'adaptation, de réduction des risques et de préparation aux catastrophes, sans renoncer à leur capacité de réponse rapide. Les ONG de développement, quant à elles, conservent un rôle central dans l'accompagnement des transformations structurelles durables, grâce à leur ancrage territorial et à leur expertise de long terme. Les débats exprimés par les répondants soulignent toutefois l'importance de clarifier les complémentarités entre ces acteurs, afin d'éviter les logiques de concurrence.

Au-delà des mandats, la transition climatique impose une recomposition des partenariats. Les acteurs locaux sont appelés à devenir les piliers des stratégies d'adaptation, tandis que les ONG du Nord évoluent vers des fonctions de soutien stratégique, de plaidoyer et de transfert de compétences. Cette évolution contribue à rendre obsolète une lecture strictement Nord-Sud de l'action solidaire.

<sup>98</sup> Groupe URD (2024), *Études de cas et vidéos sur la localisation : illustrations de la note d'orientation de la DG ECHO*

<sup>99</sup> DG ECHO (2023), *Promoting Equitable Partnerships with Local Responders in Humanitarian Settings*, DG ECHO guidance note

Enfin, **l'étude confirme qu'aucun acteur ne peut agir seul face à la complexité des défis à venir**. La coopération entre ONG, États, collectivités, acteurs scientifiques et économiques devient une condition essentielle de pertinence et d'efficacité. Dans ce cadre, les ONG ont un rôle clé à jouer comme catalyseurs de coopération et d'innovation, au service de trajectoires d'adaptation plus justes, territorialisées et durables dans un monde à +2°C.

## VII – QUESTIONS-CLÉS POUR GUIDER L'AVENIR STRATÉGIQUE DU SECTEUR

Plusieurs questions structurantes émergent de l'analyse pour penser l'évolution de la solidarité internationale dans un monde à +2 °C.

1. **Comment repenser les rôles et les mandats des ONG face à l'imbrication croissante des crises ?** L'intensification et la simultanéité des chocs climatiques rendent de moins en moins opérante la distinction stricte entre urgence et développement. L'enjeu est d'inventer des modèles d'intervention capables d'articuler réponse rapide, adaptation et transformation structurelle, tout en préservant la clarté des rôles, la complémentarité des expertises et la légitimité des différents acteurs.
2. **Comment construire des partenariats réellement équitables et ancrés dans les territoires ?** La transition climatique appelle une redistribution effective du pouvoir, des financements et des responsabilités au profit des acteurs locaux. Cette évolution suppose de reconnaître pleinement les expertises territoriales, de renforcer le leadership des ONG du Sud et de repositionner les ONG du Nord dans des fonctions d'appui stratégique, de plaider et de transfert de ressources et de compétences.
3. **Comment inscrire durablement l'action des ONG dans une logique de justice climatique et de responsabilité partagée ?** Face à des inégalités climatiques croissantes, les ONG sont appelées à articuler action locale et engagement politique global. Cela implique de défendre des réponses d'adaptation justes et inclusives, tout en contribuant à interroger les modèles de développement, les politiques publiques et les pratiques des pays les plus émetteurs, dans une perspective de solidarité internationale renouvelée.

# CHAPITRE 4 - LA LOCALISATION DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : RÔLE STRATÉGIQUE ET CONTRAINTES PERSISTANTES

**Le chapitre précédent a mis en évidence la nécessité d'un changement de prisme pour penser l'adaptation au changement climatique à l'échelle des territoires, en s'éloignant des approches verticales opposant Nord et Sud. Le présent chapitre prolonge cette réflexion en analysant plus en profondeur le rôle stratégique que peut jouer la localisation dans les dynamiques d'adaptation, ainsi que les contraintes structurelles qui en limitent encore la mise en œuvre.**

## I – REPENSER LES RELATIONS NORD-SUD FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

L'analyse des entretiens met en évidence que la transition climatique, combinée à la recomposition géopolitique en cours, est susceptible d'accentuer les tensions entre acteurs du nord et du sud. La contraction progressive des financements internationaux et la concurrence accrue pour des ressources limitées font peser des risques particuliers sur les ONG locales. Toutefois, ces dynamiques sont également perçues par de nombreux répondants comme une opportunité de rééquilibrer durablement les relations au sein du secteur de la solidarité internationale.

De nombreuses voix, en particulier issues du Sud, dénoncent la persistance d'asymétries structurelles, notamment en matière d'accès aux financements, de gouvernance et de représentation dans les espaces décisionnels. Ces déséquilibres sont renforcés par la compétition croissante entre acteurs et par la recherche de légitimité dans un environnement de plus en plus contraint. Dans ce contexte, plusieurs répondants plaident pour un rôle accru des ONG du Sud dans la conception et la mise en œuvre des réponses, fondé sur leur ancrage territorial (chapitre 3). Cette évolution suppose un repositionnement des ONG du Nord vers des fonctions de soutien, et un rééquilibrage durable reposant sur une meilleure répartition des ressources et la reconnaissance de l'expertise des sociétés civiles du Sud. Certains témoignages soulignent également **l'importance d'un changement de positionnement des ONG du Nord dans les espaces internationaux. Leur valeur ajoutée résiderait notamment dans un plaidoyer plus actif au sein de leurs pays d'origine**, là où se prennent de nombreuses décisions structurantes en matière de climat, de financement et de normes humanitaires. Cette action politique est perçue comme un complément essentiel à l'action des acteurs locaux, dans une logique de responsabilité partagée et de justice climatique.

Cette attente ne relève pas uniquement d'un appel à la solidarité, mais s'inscrit dans une vision plus large de justice climatique. Pour plusieurs répondants, l'enjeu dépasse la redistribution de l'aide et suppose de s'attaquer aux déséquilibres historiques, en plaçant la transformation des systèmes économiques et productifs, la régulation des politiques globales et l'accès équitable aux ressources au cœur des priorités portées depuis le Nord.

Ces analyses font écho aux échanges tenus lors du Forum Humanitaire Européen de 2025<sup>100</sup>, où des représentant-es d'organisations du Sud ont exprimé à la fois leur volonté de contribuer activement à des solutions nouvelles et leur attente d'un engagement politique plus affirmé des ONG du Nord. Cet appel renforce l'idée d'une responsabilité partagée, dans laquelle action territoriale et plaidoyer international se répondent et se complètent.

Ainsi, si les tensions Nord-Sud tendent à s'exacerber, elles apparaissent également porteuses d'opportunités. La reconnaissance mutuelle des rôles, le rééquilibrage des ressources et l'engagement politique conjoint constituent des leviers essentiels pour construire une coopération plus juste, plus efficace et plus durable dans un monde à +2 °C.

## II – LA LOCALISATION À L'ÉPREUVE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Si la littérature récente met largement en avant **la localisation comme un élément structurant des stratégies d'adaptation au changement climatique**, elle invite également, en creux, à interroger ses limites, ses conditions de succès et les risques de simplification excessive. Le Humanitarian Advisory Group, GLOW & Behaviour Works Australia (2025)<sup>101</sup> montrent, à travers des études de cas en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique, que la localisation humanitaire et l'adaptation climatique locale doivent être pensées conjointement pour renforcer la résilience communautaire. De même, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2024)<sup>102</sup> souligne que la localisation accroît l'efficacité et l'équité des actions climatiques, notamment grâce à la mobilisation des savoirs autochtones et des dynamiques locales. C'est dans cette perspective que la CRF développe ses actions de soutien et d'accompagnement auprès des Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en renforçant leur organisation et leurs capacités, notamment en ressources humaines et en gestion financière, afin de réduire autant que possible la dépendance à un modèle fondé sur des délégations implantées dans les pays.

Les entretiens tendent à confirmer cette analyse et montrent que la localisation occupe une place centrale et multidimensionnelle dans les dynamiques d'adaptation. Elle est perçue à la fois comme un levier d'efficacité opérationnelle, un moteur de transformation structurelle et une exigence éthique et écologique.

---

<sup>100</sup> [European Humanitarian Forum 2025](#)

<sup>101</sup> Durrani, Z. K. (2023), *Bridging Localisation and Climate Adaptation Pathways: Case Studies from Asia, the Middle East and Africa*, GLOW Consultants, Humanitarian Advisory Group, Islamic Relief Worldwide

<sup>102</sup> Cao, Yue (2024), *The climate and humanitarian localisation agendas: entry points to enhance climate adaptation and resilience financing and action*, Policy brief, British Red Cross

## A - ASSURER LA PERTINENCE ET L'ACCEPTABILITÉ DES RÉPONSES

La localisation permet de concevoir des solutions adaptées et mieux acceptées, car elles reposent sur les savoirs, les dynamiques et les priorités des communautés<sup>103</sup>. Ces réponses ne peuvent réussir que si elles sont co-construites avec les populations concernées et intégrées à leurs réalités sociales, culturelles et environnementales. Dans les zones reculées, cela implique souvent de s'appuyer sur les ressources locales disponibles, une nécessité face à la rareté des intrants et technologies externes<sup>104</sup>. Assurer la pertinence, c'est aussi reconnaître et valoriser les savoirs déjà existants. Dans plusieurs contextes, les communautés pratiquent depuis longtemps des formes d'adaptation non reconnues comme telles. Ces solutions sobres et endogènes, souvent plus résilientes que des modèles importés<sup>105</sup>, renforcent la cohésion et l'autonomie. La création de comités locaux de gestion des risques<sup>106</sup> ou le soutien à la prise de décision autonome<sup>107</sup> illustrent cette logique. Le plaidoyer gagne également en légitimité lorsqu'il s'ancre localement. L'expérience de Terre des Hommes, qui a permis à des enfants et jeunes de participer à l'élaboration de l'Observation générale n° 26 de l'ONU sur les droits de l'enfant et l'environnement, en est une illustration<sup>108</sup> : les priorités des communautés concernées se trouvent portées au plus haut niveau.

## B - RÉPONDRE AUX CHOCS CROISSANTS AVEC PLUS DE RÉACTIVITÉ

Lors des crises climatiques, les premiers acteurs à intervenir sont les acteurs de proximité : familles, voisins, volontaires, autorités locales<sup>109</sup>. Cette réactivité souligne l'importance de renforcer les capacités locales, d'autant plus que la multiplication des chocs climatiques rend cette proximité indispensable. D'autres exemples concrets dans la littérature<sup>110</sup> montrent aussi que les acteurs locaux sont souvent en première ligne et capables de répondre de manière agile et durable, là où les grandes agences internationales peinent à intervenir. Ces constats rejoignent les attentes exprimées dans les entretiens : pour être juste et durable, la coopération internationale doit désormais s'appuyer sur un recentrage structurel en faveur des sociétés civiles locales. HI rappelle que si ces crises ne sont pas toujours massives, elles sont de plus en plus fréquentes et appellent une résilience accrue. La localisation devient donc un impératif : amorcée pour des raisons humanitaires, elle s'impose désormais face au rôle catalyseur du changement climatique, qui exacerbe les besoins existants et impose une décentralisation accrue des capacités d'action.

## C - LOCALISATION, PARTENARIATS ET ENJEUX DE JUSTICE

Au-delà de ses dimensions opérationnelles, la localisation s'articule avec d'autres enjeux : partenariats, engagement communautaire et décolonisation de l'aide. Comme l'a rappelé Carine Magen-Fabregat (ACF) lors de la conférence organisée en appui à cette étude<sup>111</sup>, la localisation et le changement climatique sont des enjeux croisés dont les dimensions sont indissociables car elles interrogent les fondements éthiques et politiques du secteur. Le concept de décolonisation, bien que sensible, permet de questionner les logiques de pouvoir encore dominantes et de rappeler le lien historique entre exploitation des ressources naturelles et domination des peuples. L'urgence climatique, en aggravant ces inégalités, montre que **l'injustice climatique est aussi une injustice sociale et politique**.

La **montée simultanée des débats sur la décolonisation et sur le climat traduit ainsi un mouvement convergent** : repenser les rapports Nord-Sud et reconstruire une relation plus équitable pour mener un combat commun, préserver l'environnement et les conditions d'habitabilité de la planète. Cette perspective rejoint les propositions issues de la recherche académique, comme celles d'Ana Terra Amorim-Maia et Marta Olazabal (2024)<sup>112</sup>, qui

<sup>103</sup> Sources – entretiens avec GRETGRET, TGH, ACF

<sup>104</sup> Sources – entretien avec TGH

<sup>105</sup> Sources – entretiens avec Secours Catholique, TGH, GRET

<sup>106</sup> Sources – entretien avec CRF

<sup>107</sup> Sources – entretiens avec ACF, CARE

<sup>108</sup> Fédération internationale Terre des Hommes (2023), *Une première : le droit à un environnement propre, sain et durable*

<sup>109</sup> Sources – entretiens avec HI, CARE, CRF

<sup>110</sup> Harter, F. (2024), *Op. cit.*

<sup>111</sup> <https://www.urd.org/fr/evenement/conference-sur-ladaptation-du-secteur-de-laide-face-aux-effets-des-changements-climatiques/>

<sup>112</sup> Amorim-Maia, A. T., Olazabal, M. (2024), *Localising the Global Goal on Adaptation through intersectional thinking*, *Cities* 154

invitent à penser l'adaptation climatique à travers une approche intersectionnelle, intégrant équité, justice et spécificités contextuelles dans la mise en œuvre des Objectifs globaux.

### III – LES DÉFIS DE LA LOCALISATION DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La reconnaissance croissante de la localisation comme levier d'adaptation ne saurait toutefois occulter les limites de sa mise en œuvre. Les entretiens et la littérature mettent en évidence des tensions persistantes entre les ambitions affichées et les pratiques effectives, en particulier en ce qui concerne l'évolution des rôles des ONG internationales et la redistribution du pouvoir au sein du secteur. En dépit d'engagements répétés, les ONG internationales peinent encore à adopter pleinement un positionnement de facilitateur ou de partenaire égalitaire<sup>113</sup>. Leur rôle reste souvent ambigu entre bailleur, expert technique, opérateur, membre de réseaux se voulant égaux ou accompagnateur<sup>114</sup>. Cette redéfinition, pourtant largement reconnue comme nécessaire, est freinée par des réflexes institutionnels persistants et des incertitudes quant à leur valeur ajoutée future<sup>115</sup>.

Certaines ONG ont d'ores et déjà structuré leur approche croisant climat et localisation (ACF, CRF, Gret), tandis que d'autres en sont encore à une phase exploratoire. Pour certaines organisations, la localisation demeure avant tout un moyen opérationnel, sans être pleinement intégrée comme un levier stratégique d'adaptation.

Des critiques importantes subsistent. CARE souligne le manque de ressources dédiées à la construction de partenariats durables ; Alerte Santé dénonce l'insuffisance de volonté politique et la persistance de logiques paternalistes ; le GRET appelle à repenser les relations Nord-Sud sur la base de la complémentarité plutôt que de la hiérarchie, tout en reconnaissant que cette approche reste encore marginale. En définitive, si une volonté de transformation est bien présente, l'évolution vers des rôles plus horizontaux (facilitation, médiation, valorisation des savoirs) demeure largement freinée par des logiques institutionnelles dominantes.

Du point de vue des acteurs du Sud, ces défis sont à la fois imbriqués et profondément politiques. Ils relèvent de cadres institutionnels peu adaptés, de résistances culturelles persistantes et d'une marginalisation continue des acteurs locaux. Ces freins tiennent à la fois aux limites de capacités locales, aux pratiques des ONG du Nord et aux logiques des bailleurs.

#### A - MANQUE D'INCLUSION ET DE RECONNAISSANCE

La participation des ONG locales à la définition et à la mise en œuvre des stratégies climatiques reste limitée. Faute de moyens ou de réelle considération, leur intégration échoue régulièrement, renforçant un sentiment d'exclusion<sup>116</sup>. Le pouvoir financier et décisionnel demeure largement concentré dans les ONG du Nord, qui pilotent les consortiums et orientent les choix stratégiques<sup>117</sup>. Même dans les réseaux intégrés, les déséquilibres entre organisations disposant de ressources importantes et structures plus fragiles réduisent considérablement les marges d'action locale<sup>118</sup>. Plusieurs acteurs appellent donc à dépasser la logique de sous-traitance pour promouvoir de véritables partenariats de co-construction<sup>119</sup>. Ces constats rejoignent ceux de Mfitumukiza et al. (2020)<sup>120</sup>, selon lequel *les interventions en matière d'adaptation sont principalement basées sur des projets et souvent pilotées de l'extérieur ; elles garantissent rarement un leadership local dans les processus de décision.*

<sup>113</sup> Sources – entretiens avec CARE, Alerte Santé, GRET

<sup>114</sup> Sources – entretiens avec CARE, HI, Secours Catholique

<sup>115</sup> Sources – entretiens avec HI, AVSF, ESF

<sup>116</sup> Sources – entretiens avec CARE, Alerte Santé

<sup>117</sup> Sources – entretiens avec CARE, Secours Catholique, HI

<sup>118</sup> Sources – entretiens avec Secours Catholique

<sup>119</sup> Sources – entretiens avec CARE, ACF, GRET/GRET

<sup>120</sup> Mfitumukiza, D. & al. (2020), [Scaling local and community-based adaptation](#)

## B - UNE INJONCTION EXTERNE MAL ADAPTÉE

La localisation est trop souvent perçue comme une condition imposée par les bailleurs ou ONG internationales plutôt que comme un processus porté par les acteurs locaux<sup>121</sup>. Appliquée uniformément, elle peut se révéler déconnectée des réalités sociales et culturelles, voire contre-productive : reconnaissance artificielle d'ONG locales sans ancrage réel ou imposition de langues et pratiques inadaptée<sup>122</sup>. Christian Aid (2025)<sup>123</sup> souligne également que ces mécanismes restent instrumentalisés et peinent à provoquer un réel transfert de pouvoir.

## C - CONDITIONS DE FINANCEMENT ET CAPACITÉS LIMITÉES

Malgré les discours pro-localisation, les fonds d'adaptation sont largement captés par des ONG dites «internationales», essentiellement pilotées par des structures du Nord. Les ONG locales n'en reçoivent qu'une part marginale<sup>124</sup>, ce qui entretient une **dissonance entre le discours et la réalité budgétaire**. Entre 2017 et 2021, seuls 17 % des financements mondiaux pour l'adaptation ont été orientés vers le niveau local (PNUE, 2023)<sup>125</sup>, illustrant l'ampleur des freins structurels.

Les procédures des bailleurs sont souvent inaccessibles aux structures locales, incapables de répondre à des critères complexes<sup>126</sup>.

Pour Alerte Santé, ces exigences servent parfois de prétexte pour refuser des financements directs. Les ONG locales dépendent ainsi majoritairement de financements indirects, transitant par des ministères ou des ONG internationales, ce qui limite leur autonomie réelle. Le Gret, plus nuancé, souligne la difficulté d'articuler efficacement les niveaux local et siège dans un système encore largement dominé par le Nord.

À ces contraintes s'ajoutent des limites de capacités, réelles ou perçues : exigences administratives disproportionnées<sup>127</sup>, déficit de compétences techniques<sup>128</sup>, instabilité institutionnelle<sup>129</sup>. Ces fragilités nourrissent la méfiance des bailleurs et ralentissent le transfert de responsabilités. Pour y répondre, des initiatives se développent : formation, transfert de compétences, renforcement institutionnel (chez Bioforce, TGH, CRF, CARE, et ACF), outils de diagnostic (pour TGH), décentralisation progressive des financements (pour ACF). Mais ces efforts restent encore incomplets et peinent à dépasser la logique de sous-traitance.

## D - CONTRAINTES POLITIQUES ET BLOCAGES LOCAUX

Dans les régimes autoritaires, la fermeture de l'espace civique empêche l'émergence d'acteurs locaux critiques et freine la construction de réseaux légitimes<sup>130</sup>. À l'échelle locale, la localisation rencontre aussi des résistances culturelles et sociales. AVN rappelle par exemple que ses projets de construction de classes en terre se heurtent aux imaginaires locaux valorisant des matériaux « modernes » comme le ciment. De tels changements nécessitent une médiation culturelle et un temps long. Le Gret rappelle la nécessité d'éviter l'imposition de modèles occidentaux, au profit de visions endogènes de l'écologie. Mais ce travail est rendu plus complexe dans des contextes où la liberté d'association n'est pas garantie.

<sup>121</sup> Sources – entretiens avec GRDR, SOL, Secours Catholique

<sup>122</sup> Sources – entretiens avec GRDR, AVN

<sup>123</sup> Underwood, A., Hunter-Franks, C., Jaramillo, L. P. (2025), *A Critique of Localisation as a Form of Decolonisation: An Evaluative Comparison of Grand Bargain, Charter for Change and Pledge for Change*, London: Christian Aid, LSE

<sup>124</sup> Harter, F. (2024), "A colonial mindset": why global aid agencies need to get out of the way". *The Guardian*, 7 May 2024

<sup>125</sup> Sawidou, G., Canales, N., Haque, N. (2023), *Adaptation Gap Report 2023: Underfinanced. Underprepared. Inadequate investment and planning on climate adaptation leaves world exposed. The Adaptation Finance Gap Update 2023*, Nairobi: UNEP

<sup>126</sup> Sources – entretiens avec Alerte Santé, GRET

<sup>127</sup> Sources – entretiens avec AVN, CARE

<sup>128</sup> Source – entretien avec Bioforce

<sup>129</sup> Sources – entretiens avec Bioforce, CRF, AVN, TDH

<sup>130</sup> Sources – entretiens avec CARE, ACF, GRET

## E - UN BESOIN DE CONTEXTUALISATION ET D'ANCRAGE

La localisation ne peut être pensée de manière uniforme. Elle doit s'adapter aux dynamiques politiques, sociales et culturelles propres à chaque territoire<sup>131</sup>. Cela suppose des diagnostics qualitatifs, rarement compatibles avec des calendriers de projet trop serrés<sup>132</sup>. Sans cette connaissance fine, les projets risquent d'être inadaptés ou mal acceptés. Enfin, il convient de rester vigilant face à l'instrumentalisation des ressentiments postcoloniaux par certains régimes (ex. Initiative de Bakou<sup>133</sup>). Reconnaître les inégalités structurelles sans céder à ces récupérations politiques implique un positionnement clair, équilibré et transparent. Comme le rappelle Carine Magen-Fabregat (ACF), la décolonisation de l'aide reste un sujet complexe qui impose nuance et prudence, notamment dans des contextes où la liberté d'association est restreinte.

## IV – CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse développée dans ce chapitre met en évidence que la localisation constitue un levier important mais encore largement inabouti de l'adaptation au changement climatique. Si elle est de plus en plus reconnue pour son potentiel en matière d'efficacité, d'équité et de légitimité des interventions, sa mise en œuvre demeure marquée par des tensions structurelles entre ambitions affichées et pratiques effectives. La localisation ne saurait ainsi produire des effets durables sans dépasser le registre discursif pour s'inscrire dans des transformations concrètes des modes d'action, de gouvernance et de coopération.

Les enseignements issus de la littérature et des entretiens montrent que ce potentiel reste aujourd'hui sous-exploité. Les obstacles sont nombreux : inclusion encore limitée des acteurs locaux dans les espaces de décision, accès restreint aux financements directs, exigences administratives peu adaptées, capacités locales insuffisamment reconnues ou soutenues, résistances culturelles, ainsi qu'une redéfinition inachevée du rôle des ONG du Nord. À ces freins s'ajoutent des logiques de financement souvent déconnectées des réalités territoriales et un contexte politique international de plus en plus contraint, qui pèse particulièrement sur les sociétés civiles locales.

Dans ce contexte, la localisation ne peut être envisagée comme un simple ajustement opérationnel. Elle doit être pensée comme un processus politique, institutionnel et culturel, impliquant une remise en question des rapports de pouvoir au sein du secteur de la solidarité internationale. Cela suppose notamment :

- Une reconnaissance active et systématique des savoirs, pratiques et dynamiques locales comme fondement des stratégies d'adaptation ;
- Une évolution des modalités de coopération et de financement, visant un accès plus direct aux ressources, une transparence accrue et une redistribution plus équitable du pouvoir décisionnel ;
- Un investissement dans des processus de médiation de long terme, permettant d'articuler imaginaires locaux, contraintes sociales et visions de l'avenir, tout en évitant l'imposition de modèles exogènes ou l'instrumentalisation politique des dynamiques locales ;
- L'intégration d'approches intersectionnelles, reliant adaptation climatique, justice sociale, droits humains et enjeux de décolonisation de l'aide.

Plus largement, la localisation renvoie à une transformation plus profonde des partenariats et des relations Nord-Sud. Elle implique de repenser la place et la valeur ajoutée des ONG du Nord, non pas comme opérateurs

<sup>131</sup> Sources – entretiens avec ACF, GRET

<sup>132</sup> Source – entretien avec ACF

<sup>133</sup> En réponse au soutien apporté par la France à la République d'Arménie, l'Azerbaïdjan a développé plusieurs initiatives, dont le Groupe d'Initiative de Bakou, afin de renforcer sa présence sur la scène internationale. Ces démarches incluent des contacts avec certains mouvements d'Outre-mer et de Corse, pouvant être interprétées comme une volonté d'influencer les débats locaux et, indirectement, de questionner la position de la France dans ces territoires.

centraux, mais comme acteurs de soutien, de facilitation et de plaidoyer, en particulier dans les espaces où se prennent les décisions structurantes en matière de politiques climatiques et de financements internationaux.

En définitive, **la localisation ne doit pas être conçue comme une fin en soi, mais comme une démarche émancipatrice et collaborative**, indissociable d'une réflexion plus large sur la justice climatique et la responsabilité partagée. À cette condition, elle peut contribuer à une solidarité internationale renouvelée, plus à même de répondre à la multiplication des crises climatiques et humanitaires de manière à la fois plus juste, plus efficace et plus durable.

## V – QUESTIONS-CLÉS POUR GUIDER L'AVENIR STRATÉGIQUE DU SECTEUR

Les réflexions dans ce chapitre font émerger plusieurs questions structurantes pour penser l'avenir du secteur de l'aide.

### 1. Comment opérer un changement de prisme, de l'intervention vers l'appui aux processus d'adaptation territoriaux, permettant un transfert effectif de pouvoir et de ressources vers les acteurs locaux ?

Cette question renvoie à la nécessité de soutenir des dynamiques d'adaptation portées par les territoires, multi-acteurs et inscrites dans le temps long, tout en garantissant une inclusion réelle des acteurs locaux dans la conception, la décision et la mise en œuvre des actions climatiques, ainsi qu'un accès plus direct et équitable aux financements.

### 2. Comment les ONG internationales peuvent-elles redéfinir leur rôle et leur valeur ajoutée dans un système d'aide en recomposition ?

Dans un contexte de redistribution du pouvoir, elles sont appelées à évoluer vers des fonctions de facilitation, de médiation, de renforcement des capacités et de plaidoyer, au sein d'un écosystème où le leadership est partagé, voire recentré sur les acteurs locaux.

### 3. Comment articuler adaptation locale, justice climatique et décolonisation de l'aide de manière contextualisée et non normative ?

Cette articulation suppose de reconnaître la valeur des savoirs endogènes, d'intégrer les dimensions sociales et environnementales de la justice climatique et d'inscrire l'action climatique dans une logique d'équité et de responsabilité partagée, tout en tenant compte des contextes politiques et culturels.

# CHAPITRE 5 - RÉFLEXION SUR LE POSITIONNEMENT DU SECTEUR DE L'AIDE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les entretiens mettent en évidence une **tension croissante autour du positionnement politique des ONG**. Deux approches se dessinent : d'un côté, des ONG militantes pour le climat, qui assument une parole revendicative et politisée, souvent frontale vis-à-vis des gouvernements, des multinationales ou du système économique dominant. De l'autre, des ONG se revendiquant neutres ou apolitiques, notamment dans le champ humanitaire, qui privilégient la neutralité afin de préserver leur accès aux populations dans des contextes sensibles.

Cette tension se retrouve également dans les débats autour des solutions fondées sur la nature (SfN), de plus en plus mises en avant dans les stratégies climatiques et humanitaires (voir chapitre 2). Présentées comme des réponses à la fois efficaces, sobres et génératrices de co-bénéfices, elles font toutefois l'objet de controverses croissantes. Certaines ONG y voient une opportunité de renforcer l'adaptation locale en s'appuyant sur les écosystèmes, les savoirs traditionnels et les pratiques communautaires. D'autres alertent, au contraire, sur les risques d'une approche technicisée ou dépolitisée des SfN, susceptible de masquer des logiques de compensation carbone, de marchandisation de la nature ou d'appropriation des territoires, au détriment des populations locales.

Ces critiques font écho aux préoccupations exprimées dans les entretiens : en l'absence de garanties solides en matière de droits fonciers, de participation effective et de gouvernance locale, les SfN peuvent renforcer des asymétries de pouvoir existantes, voire générer de nouvelles formes d'injustice environnementale. Le débat sur les SfN illustre ainsi une tension plus large entre des solutions présentées comme consensuelles et la nécessité d'en interroger les implications politiques, sociales et territoriales.

Cette polarisation suscite des critiques croisées. **La neutralité est parfois perçue comme une forme d'inaction face aux injustices climatiques, tandis que le militantisme peut être accusé de fragiliser la sécurité opérationnelle ou les relations avec les autorités locales.**

Dans ce dilemme, les ONG sont appelées à un **repositionnement nuancé**, qui implique de repenser la place de leur parole publique, de redéfinir les contours de leur engagement éthique et de rechercher des formes de plaidoyer systémiques, capables de conjuguer neutralité opérationnelle et responsabilité politique.

Il convient toutefois de rappeler qu'une organisation peut demeurer neutre dans ses modalités d'intervention tout en portant un plaidoyer ambitieux. Être « engagée » ne signifie pas nécessairement être « militante ». Le militantisme doit en particulier être interrogé à l'aune du mandat et du rôle de chaque structure. Une ONG peut ainsi être perçue comme militante sur un enjeu donné alors que son objectif est avant tout d'influencer les politiques publiques à partir des besoins observés sur le terrain, plutôt que d'adopter une posture idéologique.

Ce positionnement intermédiaire, à la fois pragmatique et revendicatif, représente une voie possible pour préserver l'accès humanitaire tout en assumant une responsabilité éthique face à la crise climatique. Toutefois le constat est que peu d'organisations interrogent directement les responsabilités des États, des entreprises ou du modèle économique dominant dans la dégradation écologique. Or, c'est bien là que se joue la bascule entre neutralité humanitaire et engagement politique assumé.

Cette réflexion interroge aussi la nature des partenariats : faut-il tisser des liens avec les mouvements écologistes activistes ou les mobilisations citoyennes, alors même que certains de ces acteurs sont criminalisés ? Dans cette

perspective, plusieurs chercheuses et chercheurs en sciences sociales et environnementales, dont Anna Tsing<sup>134,135</sup> invitent à repenser l'action dans le contexte de l'Anthropocène. Leurs travaux montrent comment les logiques de destruction environnementale sont indissociables des héritages du colonialisme, du capitalisme et du patriarcat, et comment ces rapports de pouvoir façonnent les inégalités écologiques contemporaines.

Transposée au champ de la solidarité internationale, cette lecture invite les ONG à interroger leurs propres modes d'action et à envisager une solidarité véritablement horizontale : agir aux côtés des populations affectées, plutôt que pour elles, tout en s'attaquant aux causes structurelles des injustices climatiques. **Dans ce contexte, l'étude invite à un changement de prisme dans la manière dont les ONG appréhendent leur action climatique.** Il ne s'agit plus seulement de déployer des réponses sectorielles ou thématiques, mais de s'ancrer dans des dynamiques territoriales d'adaptation (chapitres 3 et 4), intégrant les dimensions sociales, écologiques, économiques et politiques propres à chaque contexte. Ce déplacement du regard, de l'intervention vers l'appui aux processus territoriaux, conduit à repenser le rôle des ONG : non plus comme actrices centrales de la réponse, mais comme facilitatrices de trajectoires d'adaptation portées par les acteurs locaux, sur le temps long.

Ces constats rejoignent des débats plus larges mis en avant dans la littérature récente. Michel Bourban (2025<sup>136</sup>) insiste sur le rôle structurant de la **justice climatique**, comprise comme justice distributive, correctrice et participative. CARE France<sup>137</sup> et le Réseau Action Climat<sup>138</sup> plaident également pour une **réorientation du secteur autour de cette boussole éthique et politique**, ancrée dans les inégalités historiques entre États, individus et générations. L'OHCHR<sup>139</sup> rappelle, à travers la Déclaration sur le **droit au développement** (1986), que ce droit fondamental doit guider les politiques climatiques, en garantissant participation, équité et autodétermination.

De leur côté, l'UNDRR<sup>140</sup> et Climate Analytics<sup>141</sup> mettent en évidence l'urgence d'aborder la **question des pertes et dommages**, en soulignant les impacts irréversibles déjà subis par les populations du Sud global et la nécessité de financements équitables, transparents et accessibles. Sur ce point, il apparaît essentiel de reconnaître que les financements dits "climat" restent difficilement accessibles à l'échelle territoriale, en particulier pour les populations et groupes locaux qui sont pourtant en première ligne face aux impacts du changement climatique. Les mécanismes actuels, tout comme ceux en cours de structuration autour des pertes et dommages, devraient contribuer à une redistribution plus équitable, transparente et directement orientée vers les niveaux d'action locale. Enfin, Aline Hubert (2024<sup>142</sup>) interroge directement la **légitimité des ONG internationales**, pointant les limites de leur introspection éthique et appelant à aligner leurs modes de fonctionnement sur les principes qu'elles défendent publiquement.

Ainsi, là où les entretiens reflètent surtout un possible clivage stratégique entre **neutralité et militantisme**, la littérature converge vers un impératif transversal : penser une **justice climatique opérationnelle**. Celle-ci implique à la fois **exemplarité interne** (réduction des émissions, transformation organisationnelle), **plaidoyer systémique** (auprès des gouvernements et institutions), et **renforcement du leadership des acteurs locaux**. C'est dans cette **articulation entre responsabilité éthique et efficacité opérationnelle** que se dessine un positionnement crédible et cohérent pour l'avenir du secteur.

Ce repositionnement suppose également de renforcer les alliances entre ONG, scientifiques et populations locales. Dans cette perspective, le mouvement de la science ouverte<sup>143</sup> offre aussi un cadre pertinent pour repenser la production et la circulation des savoirs au service de l'action climatique. Il vise à rapprocher la recherche des sociétés, à valoriser les savoirs autochtones et à favoriser leur reconnaissance dans les politiques

---

<sup>134</sup> Tsing, Anna Lowenhaupt (2015). *The Mushroom at the End of the World: On the Possibility of Life in Capitalist Ruins*. Princeton University Press. p. 152. ISBN 9781400873548.

<sup>135</sup> The Arts of Living on a Damaged Planet [Anna Lowenhaupt Tsing University of Minnesota Press](#) | mai 2017

<sup>136</sup> Bourban, Michel (2018), *Penser la justice climatique*, Paris : PUF

<sup>137</sup> CARE (2024), COP29 : [Les demandes des associations locales contre le changement climatique](#)

<sup>138</sup> Réseau Action Climat (2022), [Les pertes et dommages, conséquences irréversibles du changement climatique](#)

<sup>139</sup> OHCHR (1986), [Déclaration sur le droit au développement](#)

<sup>140</sup> UNDRR (2025), [Pertes et dommages, Note d'orientation](#)

<sup>141</sup> Jattansingh, S., Haynes, R., Mendoza, C. (2024), [Climate justice: loss and damage and the right to development](#), Submission to the Special Rapporteur on the Right to Development 2024, Climate Analytics

<sup>142</sup> Hubert, Aline (2024), [Objectif de décarbonation juste et équitable pour une ONG internationale](#), Plaisians : Groupe URD

<sup>143</sup> [Science ouverte - Pour une science ouverte, au service du bien commun](#)

et pratiques de développement. Le projet SOHA (*Science ouverte Haïti-Afrique francophone*)<sup>144</sup> par exemple illustre cette ambition : en promouvant la co-construction des connaissances entre chercheurs et communautés, il défend une approche horizontale et inclusive du savoir. Sans se limiter à la question climatique, cette démarche ouvre des pistes pour renforcer la résilience locale et encourager des formes de solidarité fondées sur la justice cognitive et la participation active des populations.

## **A - LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE COMME NOUVEAU PRISME DE LECTURE : UNE REMISE EN CAUSE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**<sup>145</sup>

La fermeture brutale de l'USAID en janvier 2025, accompagnée de l'annulation de 92 % de ses financements et de près de 10 000 projets, a provoqué une crise sans précédent pour l'aide internationale. Des millions de bénéficiaires ont perdu l'accès à des services essentiels, de nombreuses ONG ont dû fermer ou réduire leurs activités, et des agences onusiennes, telles que le PAM ou le HCR, ont vu leurs programmes gravement menacés. Cette crise s'inscrit dans une remise en cause plus ancienne de la légitimité de l'aide internationale, souvent critiquée pour son manque d'efficacité, sa lourdeur bureaucratique et l'écart persistant entre intentions affichées et impacts réels.

Ce qui change aujourd'hui, toutefois, tient à l'ampleur inédite de la contraction des financements publics et privés, qui place le secteur dans une situation de vulnérabilité structurelle. Cette fragilisation interroge non seulement la soutenabilité du modèle économique de l'aide, mais aussi sa capacité à se réinventer sans perdre son sens. La décision de fermeture de l'USAID s'inscrit par ailleurs dans un climat de critiques récurrentes à l'encontre de l'aide publique au développement (APD), jugée inefficace, bureaucratique ou instrumentalisée par les pays donateurs. Ces discours alimentent les dynamiques nationalistes et accentuent les tendances au repli sur soi.

Dans ce nouveau contexte, la solidarité internationale se trouve confrontée à une double crise, à la fois financière et de légitimité. Les conséquences sont multiples : compétition accrue entre ONG pour des ressources devenues rares, renforcement des conditionnalités politiques (liées notamment aux enjeux migratoires ou à la lutte antiterroriste), fragilisation de l'indépendance humanitaire, et risque croissant d'un monde fragmenté, moins à même de répondre collectivement à des crises globales telles que le changement climatique, les pandémies ou les migrations.

Face à cette contraction brutale des financements, **l'ancrage territorial apparaît non seulement comme une exigence éthique, mais aussi comme une condition de résilience pour le secteur de l'aide**. La fragilisation des mécanismes internationaux met en lumière une dépendance excessive à des flux financiers centralisés et renforce la nécessité de soutenir des systèmes d'action plus territorialisés, diversifiés et autonomes. Ce changement de prisme invite à repenser la solidarité internationale non plus comme un flux descendant de ressources, mais comme un ensemble de **solidarités situées**, articulant acteurs locaux, diasporas, collectivités, chercheurs et ONG autour de priorités définies à l'échelle des territoires.

Dans cette perspective, plusieurs pistes de transformation se dessinent. Elles impliquent de mieux articuler urgence et développement, de renforcer la redevabilité et les dynamiques d'apprentissage collectif, de reconnaître pleinement le rôle des acteurs locaux et des diasporas, d'intégrer de manière transversale les enjeux climatiques dans les programmes d'aide et de reconnecter l'action humanitaire aux citoyens afin de renforcer la légitimité de la solidarité internationale.

Cette légitimité repose également sur une amélioration tangible de l'efficacité des interventions. Il ne s'agit plus seulement de répondre aux crises les plus médiatisées, mais de démontrer la robustesse et la durabilité des impacts, en évaluant la capacité des projets à résister aux aléas et à produire des effets structurels sur le long

<sup>144</sup> Projet SOHA. (2015–2020). *Science ouverte Haïti-Afrique francophone*. Science et bien commun. Récupéré de <https://www.projetsoha.org>

<sup>145</sup> De Geoffroy, V., Saillard, L. (2025), *Au-delà du gel des financements américains : une profonde remise en cause de l'aide publique au développement et de la solidarité internationale*, Plaisians : Groupe URD

terme. Un dialogue renforcé avec le monde académique et scientifique pourrait y contribuer, notamment à travers le développement de méthodes d'évaluation partagées et d'indicateurs intégrant la résilience, la pertinence et l'équité des interventions.

Dans ce contexte, la question de **la communication devient également stratégique**. Les ONG font face à des dilemmes croissants : évoquer publiquement la crise climatique peut fragiliser certains financements, notamment américains, tandis que le silence affaiblit leur crédibilité auprès des citoyens. Sur le plan technologique, la communication soulève aussi de nouveaux enjeux. L'usage croissant de l'intelligence artificielle interroge à la fois la soutenabilité environnementale de ces outils et leur impact sur l'autonomie numérique des ONG. Ces questions, encore peu débattues, méritent une attention accrue dans la construction d'un positionnement éthique et responsable du secteur.

En définitive, au-delà d'une crise budgétaire, c'est la mission même de l'aide qui se trouve interrogée. L'avenir du secteur dépendra de sa capacité à inventer un modèle plus inclusif, plus localisé et mieux adapté aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Au travers de ce nouveau prisme de lecture, plusieurs questions structurantes émergent pour penser le positionnement du secteur de l'aide :**

**1. Comment concilier neutralité humanitaire, engagement politique et ancrage territorial face aux injustices climatiques ?**

Les ONG sont confrontées à la nécessité de redéfinir leur parole publique et leurs alliances, afin d'éviter que la neutralité ne se traduise par une dépolitisation des enjeux climatiques, tout en préservant leur accès et leur sécurité dans des contextes sensibles.

**2. La justice climatique peut-elle devenir une boussole opérationnelle, au-delà des discours et des solutions techniques ?**

Cela implique d'interroger les cadres dominants de l'action climatique — y compris les solutions fondées sur la nature — à l'aune de leurs effets réels sur les droits, les territoires et les rapports de pouvoir.

**3. Comment refonder la légitimité du secteur de l'aide autour d'un changement de prisme vers l'adaptation territoriale ?**

Dans un contexte de crise de financement et de confiance, les ONG internationales sont appelées à démontrer leur exemplarité, à renforcer le leadership local et à contribuer à des réponses durables aux pertes et dommages climatiques, ancrées dans les réalités territoriales.

# CONCLUSION GÉNÉRALE – REPENSER L'AIDE INTERNATIONALE À L'ÉPREUVE DU CLIMAT

Le changement climatique agit comme un révélateur et un accélérateur des fragilités du système de l'aide internationale. Il expose les limites des approches sectorielles, des temporalités courtes et des modèles d'intervention hérités d'un autre temps. Face à la multiplication des crises climatiques, humanitaires et sociales, les organisations de solidarité sont appelées à transformer en profondeur leurs pratiques, leurs alliances et leurs responsabilités.

L'étude met en évidence une dynamique d'apprentissage collectif, encore fragmentée mais porteuse d'un potentiel de transformation. Les ONG françaises et leurs partenaires expérimentent de nouvelles manières d'agir : intégration du climat dans leurs stratégies, diffusion d'approches agroécologiques et participatives, développement d'outils d'anticipation, et exploration des solutions fondées sur la nature. Ces initiatives traduisent un tournant : celui d'un secteur en quête d'un modèle d'action capable de conjuguer efficacité opérationnelle, équité sociale et durabilité environnementale.

Cependant cette mutation se heurte à des obstacles profonds, techniques, financiers, politiques et culturels, qui freinent l'appropriation de l'adaptation comme priorité transversale. Plus encore, elle interroge les fondements mêmes du secteur : sa gouvernance, ses rapports Nord-Sud, et la place de sa parole publique dans un monde où les injustices climatiques redéfinissent la légitimité de l'aide.

Trois grandes questions structurent ainsi l'avenir du secteur :

**1. Comment le secteur de l'aide peut-il redéfinir les rôles et les mandats des ONG dans un monde à +2 °C, en reconnaissant explicitement les limites de l'adaptation, y compris les siennes, et en en tirant les conséquences stratégiques ?** Dans un contexte où certains territoires font déjà face à des situations d'adaptation contrainte, voire impossible, cette question invite à interroger les frontières traditionnelles entre urgence, développement et adaptation. Reconnaître les limites de l'adaptation implique d'aborder explicitement les enjeux de pertes et dommages, de mobilité contrainte et de transformation structurelle, mais aussi de questionner les limites opérationnelles, politiques et éthiques du secteur lui-même. Cette prise de conscience appelle une redéfinition des rôles et des mandats des ONG, appelées à inventer des modèles d'action hybrides, capables d'articuler réponse immédiate, accompagnement des trajectoires territoriales et plaidoyer pour des transformations systémiques, dans un monde marqué par des chocs climatiques durables.

**2. Comment opérer un changement de prisme, d'une approche verticale et sectorielle vers un ancrage territorial des réponses climatiques ?** La localisation et la justice climatique apparaissent comme deux dimensions indissociables d'une solidarité repensée à partir des territoires. Ce changement de prisme implique de passer d'une logique d'intervention descendante à un appui aux dynamiques d'adaptation portées par les acteurs locaux, intégrant les dimensions sociales, écologiques, économiques et politiques propres à chaque contexte. Il suppose un transfert réel de pouvoir, de ressources et de légitimité, ainsi qu'une redéfinition du rôle des ONG du Nord, appelées à devenir facilitatrices et médiatrices plutôt qu'opératrices dominantes.

**3. Comment concilier neutralité opérationnelle et responsabilité politique face aux injustices climatiques ?** Dans un monde où l'inaction climatique aggrave les vulnérabilités, la neutralité ne peut plus être synonyme de silence. Les ONG doivent trouver un équilibre entre leur mandat humanitaire et leur devoir d'alerte, entre efficacité opérationnelle et engagement pour la justice climatique. Cela implique d'assumer un positionnement éthique

clair, fondé sur la transparence, la redevabilité et l'exemplarité interne, tout en participant activement au débat public sur les politiques climatiques et les inégalités structurelles.

Ainsi, l'avenir du secteur de l'aide ne dépendra pas seulement de sa capacité à réduire son empreinte carbone ou à intégrer de nouveaux outils d'adaptation, mais de sa faculté à se réinventer collectivement.

Apprendre à agir autrement, plus lentement parfois, mais plus justement, plus localement, et plus en lien avec les sociétés civiles, constitue le véritable défi d'un monde à +2 °C.

La transformation climatique du secteur ne sera pas uniquement technique : elle sera politique, culturelle et éthique. C'est à cette condition que l'aide internationale pourra redevenir ce qu'elle prétend être, **un levier pour renouveler la solidarité internationale sur la base d'une interdépendance mondiale reconnue et assumée, au service de la justice climatique et du droit à l'avenir**<sup>146</sup>.

---

<sup>146</sup> Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (Résolution 48/13, 2021) : reconnaît explicitement le droit à un environnement propre, sain et durable comme un droit humain universel. [Bibliothèque numérique des Nations Unies](#)

# ANNEXES

## RÉFÉRENCES

- ACF (2022), [Environnement & Climat : Politique Action contre la Faim France 2022 – 2025](#)
- ACF (2020), [Qu'est-ce que l'agroécologie ?](#)
- ACTED (2021), [ACTED's Greening Strategy 2021-2025](#)
- ALIMA (2022), [Feuille de route environnementale : ALIMA, face aux enjeux du climat et de l'environnement 2020-2030](#), ALIMA, The Climate Action Accelerator
- ALNAP (2022), [The State of the Humanitarian System](#), ALNAP Study, London: ALNAP/ODI
- Amorim-Maia, A. T., Olazabal, M. (2024), [Localising the Global Goal on Adaptation through intersectional thinking](#)”, *Cities* 154
- Anticipation Hub (2021), [Un pas en avant pour l'action anticipatoire à la COP26](#)
- Anticipation Hub (2021), [Stratégie d'Anticipation Hub 2021-2024](#)
- AVSF, [Sénégal : un soutien direct à la production paysanne dans un contexte de concurrence croissante](#)
- Bourban, M. (2018), *Penser la justice climatique*, Paris : PUF
- Cao, Y. (2024), [The climate and humanitarian localisation agendas: entry points to enhance climate adaptation and resilience financing and action](#), Policy brief, British Red Cross
- CARE (2024), [Anticipatory Action Capacity Statement – Using Climate Information Services](#)
- CARE (2024), COP29 : [Les demandes des associations locales contre le changement climatique](#)
- CARE (2023), [Politique climat et environnement de CARE internationale](#)
- CARE (2020), [CARE 2030 Vision](#)
- CARE (2017), [Adaptation au changement climatique : la démarche pionnière de CARE France](#)
- CARE (2017), [Marqueur Résilience : Formulaire d'évaluation](#)
- CARE, [Nature-based Solutions and Ecosystem-based Adaptation to Climate Change](#), Capacity Statement
- CARE, [Climate Justice Strategy](#)
- CARE, [Climate & Resilience Academy](#)
- CICR, FICR (2021), [Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires](#)
- Christiansen, L. Sanchez Martinez, G., Naswa, P. (2018), [Adaptation Metrics : Perspectives on measuring, aggregating and comparing adaptation results](#), UNEP DTU Partnership
- Coordination Sud (2020), [Renforcer les capacités de la société civile pour agir contre les changements climatiques](#), Les Notes de Sud N°24
- Croix-Rouge française, [Résilience écosystémique, communautaire, économique : Renforcement de la résilience face au changement climatique](#)
- Croix-Rouge Française (2021), [Soigner une humanité à +2°](#), 2<sup>ème</sup> édition
- Debele, S. E. & al. (2023), [“Nature-based solutions can help reduce the impact of natural hazards: A global analysis of NBS case studies”](#), *Science of the Total Environment* Vol 902
- De Geoffroy, V., Saillard, L. (2025), [Au-delà du gel des financements américains : une profonde remise en cause de l'aide publique au développement et de la solidarité internationale](#), Plaisians : Groupe URD
- De Geoffroy, V., Knox Clarke, P., Bhatt, M., Grunewald, F. (2021), [Adapting humanitarian action to the effects of climate change](#), London: ALNAP
- DG ECHO (2024), [Humanitarian aid donor's declaration on climate and environment: Second reporting under the Declaration – 2024 Report](#), Brussels : European Union
- DG ECHO (2023), [Promoting Equitable Partnerships with Local Responders in Humanitarian Settings](#), DG ECHO guidance note, Brussels : European Union
- DG ECHO (2022), [Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement](#), Brussels: Union européenne
- Durrani, Z. K. (2023), [Bridging Localisation and Climate Adaptation Pathways: Case Studies from Asia, the Middle East and Africa](#), GLOW Consultants, Humanitarian Advisory Group, Islamic Relief Worldwide
- FAO, UNEP, WHO and WOAHA (2022), [One Health Joint Plan of Action \(2022–2026\): Working together for the health of humans, animals, plants and the environment](#)
- FAO (2018), [Les dix éléments de l'agroécologie : Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables](#)

- Fédération internationale Terre des Hommes (2023), [Une première : le droit à un environnement propre, sain et durable](#)
- Fondation Croix-Rouge française (2021), [Vagues de chaleur : comprendre les perceptions du risque pour réduire les impacts sanitaires](#)
- GIEC (2014), [Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité : Résumés, foire aux questions et encarts thématiques. Contributions du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#), Genève : OMM
- Goimard, P.-M., Orland, C., Pélegrin, O. (2025), ["La crise climatique. une opportunité pour réformer le secteur humanitaire"](#), *Alternatives Humanitaires* N° 28
- GRET, [Stratégie Climat du GRET](#)
- Groupe URD (2024), [Études de cas et vidéos sur la localisation : illustrations de la note d'orientation de la DG ECHO](#)
- Harter, F. (2024), ["A colonial mindset": why global aid agencies need to get out of the way](#), *The Guardian*, 7 May 2024
- Hubert, A. (2024), [Objectif de décarbonation juste et équitable pour une ONG internationale](#), Plaisians : Groupe URD
- Humanité & Inclusion (2021), [Agenda environnemental](#), Direction de la Transformation, 2018 – Mise à jour novembre 2021
- Humanity & Inclusion (2021), [COP26: People with disabilities among the hardest hit by climate change](#), Press Release, London, 28<sup>th</sup> October 2021
- Humanity & Inclusion (2016), [Our 2016-2025 strategy for more solidarity and inclusion in the world](#)
- Humanitarian Practice Network (2025), [« Climate change adaptations in humanitarian programming”](#), *Humanitarian Exchange* N° 86, London: ODI
- IASC (2024), [Outcome Document Commitments: Grand Bargain Caucus on Scaling Up Anticipatory Action](#)
- IFRC (2020), [World Disasters Report 2020 – Come Heat or High Water: Tackling the humanitarian impacts of the climate crisis together](#)
- IFRC, [A Climate Action Journey for Red Cross and Red Crescent National Societies](#)
- IFRC, [Évaluation de la faisabilité et volonté de s'engager dans le FBP](#)
- IFRC, [Solutions fondées sur la nature](#)
- IFRC, [Who we are: Red Cross Crescent Climate Center](#)
- Independent Evaluation Unit (2019), [Qu'apprend-on sur le processus d'accréditation du GCF ? Conclusions de l'évaluation prospective de la performance par l'IEU \(4 sur 4\)](#)
- Institute of Development Studies (2017), ["Courting catastrophe? Humanitarian policy and practice in a changing climate"](#), *IDS Bulletin* Vol.48, N° 4
- IPCC (2021), [Climate Change 2021: The Physical Science Basis, Contribution of Working Group to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change](#), Cambridge: Cambridge University Press
- Jattansingh, S., Haynes, R., Mendoza, C. (2024), [Climate justice: loss and damage and the right to development, Submission to the Special Rapporteur on the Right to Development 2024](#), Climate Analytics
- Juhola, S., Glaas, E., Linnér, B., Neset, T. S., (2016), ["Redefining maladaptation"](#) *Environmental Science and Policy*, 55(1), 135-140 pp.
- Knox Clarke, P. (2021), [Climate change and humanitarian action](#), Oxford: ADAPT Initiative
- Knox Clarke, P., Bretou-Klein, J., Bollemeijer, I. (2023), [Evidence Report : Impact of Climate Change](#), London: International Medical Corps
- La Voûte Nubienne, [Ecoconstruction en voûte nubienne dans les régions sahéliennes et régions africaines de climat sec. Guide pré-opérationnel](#), Paris : AFD
- Levard, L. (2023), [Guide pour l'évaluation de l'agroécologie : Méthode pour apprécier ses effets et les conditions de son développement](#), Editions du Gret, Editions Quae
- Lilly, D. (2024), [Humanitarians still haven't agreed what they should do about climate change](#), London: HPN, ODI
- Médecins du Monde (2023), [Politique écoresponsabilité](#)
- Mfitumukiza, D., Sinha Roy, A., Simane, B., Hammill, A., Feisal Rahman, M., Huq, S. (2020), [Scaling local and community-based adaptation](#), Global Commission on Adaptation Background Paper, Rotterdam and Washington, DC: GCA
- Ministère de la Transition écologique (2025), [Solutions fondées sur la nature](#)
- Mora, C., Dousset, B., Caldwell, I. and al. (2017), ["Global risk of deadly heat"](#), *Nature Climate Change* 7, 501–506 pp.
- Narayanan, U. (2025), [Aid sector in transition: challenges, ethics and adaptation, Practice paper: Reflections from the Global South](#), Common World Service Asia
- Nature-based Solutions Initiative (2025), [On the cost-effectiveness of Nature-based Solutions for reducing disaster risk](#)

- OHCHR (1986), [\*Déclaration sur le droit au développement\*](#)
- Oxfam (2021), [\*L'agroécologie, une alternative gagnante pour vaincre la faim et protéger la planète\*](#)
- Peruzzo, F., Levy, C., Fillol, E. (2024), [\*Prévisions pour la saison des pluies 2024, projections pour les années à venir et tendances décennales : Afrique de l'Ouest et du Centre\*](#), Paris : ACF
- Pradier, V. (2024), « [\*Colonialité ou pluriversalité : que révèle la transition écologique des ONG ?\*](#) » *Humanitaires en mouvement* N° 26, Plaisians : Groupe URD
- Ramalingam, B. (2013), [\*Aid on the Edge of Chaos: rethinking international cooperation in a complex world\*](#), Oxford: OUP Oxford
- Reckien, D., Magnan, A.K., Singh, C. et al. (2023), [\*"Navigating the continuum between adaptation and maladaptation"\*](#), *Nature Climate Change* 13
- Réseau Action Climat (2022), [\*Les pertes et dommages, conséquences irréversibles du changement climatique\*](#)
- Réseau Environnement Humanitaire (2020), [\*Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat\*](#),
- Saddaf, N. & al. (2024), [\*"Vulnerability and effectiveness of nature-based solutions \(NbS\) in the farming communities of coastal Bangladesh"\*](#), *Environmental Challenges* Vol 14
- Savidou, G., Canales, N., Haque, N. (2023), [\*Adaptation Gap Report 2023: Underfinanced. Underprepared. Inadequate investment and planning on climate adaptation leaves world exposed. The Adaptation Finance Gap Update 2023\*](#), Nairobi: UNEP
- Scholz, V. (2021), [\*The Qualitative Impact Protocol\*](#), INTRAC
- Secours Islamique France (2023), [\*Politique environnementale\*](#)
- Solidarités international (2023), [\*Politique environnement et climat\*](#)
- Steinke, A. (2023), [\*Climate change and humanitarian change. Challenging norms, mandates and practices\*](#), Berlin: Centre for Humanitarian Action
- Stibral, A. A. (2025), [\*"The role of Humanitarian Studies in education and research for sector transformation"\*](#), Working Paper 54, *The Humanitarian Leader* VOL 7, N° 1, Burwood: The Centre for Humanitarian Leadership
- Sultana, F. (2022), [\*"The unbearable heaviness of climate coloniality"\*](#), *Political Geography*, Elsevier
- Tammi, L.-M. (2025), [\*The Anticipatory Turn: Distributing Aid in the Age of Climate Change\*](#), Berlin: Centre for Humanitarian Action
- The Gender and Development Network (2022), [\*What is the role of Northern organisations in global justice advocacy?\*](#) London: GADN
- Underwood, A., Hunter-Franks, C., Jaramillo, L. P. (2025), [\*A Critique of Localisation as a Form of Decolonisation: An Evaluative Comparison of Grand Bargain, Charter for Change and Pledge for Change\*](#), London: Christian Aid, LSE
- UNDRR (2025), [\*Pertes et dommages\*](#), Note d'orientation
- UNICEF (2021), [\*La crise climatique est une crise des droits de l'enfant\*](#)
- United Nations Environment Programme (2023), [\*Emissions Gap Report 2023: Broken Record: Temperatures hit new highs, yet world fails to cut emissions \(again\)\*](#)
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction (2022), [\*Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2022 - Our World at Risk: Transforming Governance for a Resilient Future\*](#)

# LISTE DES ORGANISATIONS ET DES PERSONNES INTERVIEWÉES

Organisation	Répondants au Questionnaire	Personnes Interviewées		
ACF	1	Carine Magen, Référente Approches Sociales et Communautaires	Chloé Orland, Référente Ecologue	2
ACTED	0	Camille Tetard, Chargée chaîne d'approvisionnement verte	Andre Krumacher, Chargé chaîne d'approvisionnement verte	2
ALERTE SANTE	1	Alexis REOUHIRI DERMBAYE, Directeur de Programmes		1
AVN (La Voute Nubienne)	1	Thomas Granier, Fondateur		1
AVSF	2	Katia Roesch, Chargée de programme Agroécologie et Climat	Camille Le Dorze, Chargée de mission auprès de la Direction	2
Bioforce	1	Florian Larguier, Responsable pédagogique et technique		1
Climate Action Accelerator	1	Zaninka Ntagungira, Programme Officer	Beatrice Godefroy	2
CRF	1	Florence Le Paulmier, Référence technique Gestion des Risques de Catastrophe		1
Electriciens Sans Frontières	1	Tania Chauvin, Chargée de projets Senior		1
ESSOR	1	Elise Moulène, Chargée des partenariats financiers		1
GERES	0	Nadia Trainar, Programme Manager - Carbon & Climate		1
GRDR	1	Yvan Le Coq, Responsable Suivi Evaluation		1
GRET	1	Guillaume Quelin, Responsable de projet climat		1
Humanity & inclusion	2	Jennifer M'Vuama, Spécialiste globale, Réduction des Risques de Catastrophe et Adaptation au changement climatique	Evangelisti Valentina, Manager d'Unité, Réduction des Risques de Catastrophe et Adaptation au changement climatique	2
Première Urgence Internationale	1	Emmeline Saint, Responsable Adjointe au Service Technique et Capitalisation	Louise Logre, Responsable du Service Technique et Capitalisation	2
Secours Catholique Caritas France	1	Alexandre Daval, Adjoint au Directeur Responsable pôle ressources internationales Direction Action et Plaidoyer Internationaux		1
Solidarités International	1	Manon Grossières, Référente Environnement et Climat	Alberto ACQUISTAPACE, Référent Technique Eau, Hygiène et Assainissement / WASH Julie Mayans, Responsable Pôle SAME	3
Terre des hommes Fondation	1	Louis Mauler, Chef de projet climat et environnement		1
Triangle Génération Humanitaire	1	Eric Martin, Directeur du développement et de la qualité		1
Planète Urgence	1	Roxane Moraglia, Responsable Climat		1
CARE France	2	Guillaume DEVARS, Responsable Pôle Amérique Latine/Asie	Leroy Marie, Responsable Desk Amérique Latine / Asie & Référente Climat	1
IRD	0	Nicola Gratiot, Directeur de recherche		1
Total	22			30



### **Siège du Groupe URD**

1406 allée de la Fontaine des Marins

26170 Plaisians - France

Tel : +33 (0)4 75 28 29 35

[contact@urd.org](mailto:contact@urd.org)

[www.urd.org](http://www.urd.org)

SUIVEZ-NOUS SUR

